SEPTEMBRE 2015

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Oisans

CANDIDATURE ESPACE VALLÉEN

STRATEGIE TERRITORIALE DE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE

LE CONTEXTE DE LA CANDIDATURE **4**

L'OISANS ET SES SPECIFICITES **7**

LE CONTEXTE TERRITORIAL 7
STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'OISANS *7*
L'OISANS, UN ESPACE VALLEEN ? *10*
L'OISANS, UN TERRITOIRE DE MONTAGNE PLURIEL ET CONTRASTE 11
UNE MOBILITE MULTIPLE ET COMPLEXE *11*
L'OFFRE EN HEBERGEMENTS TOURISTIQUES *12*
LES ACTIVITES « LEADER » : LE CYCLE ET LE SKI *14*
LES ACTIVITES « IDENTITAIRES » *15*
LES ACTIVITES « COMPLEMENTAIRES » *20*
L'OISANS : UN TERRITOIRE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE PAR NATURE 21
L'ANALYSE TERRITORIALE 22

LA STRATEGIE DE L'OISANS POUR UN TOURISME DIVERSIFIE **23**

LE SCHEMA STRATEGIQUE 23
LA CONSTRUCTION DU PROJET *23*
LES FONDEMENTS DE LA STRATEGIE *25*
LES ENJEUX STRATEGIQUES DU TERRITOIRE SUR LESQUELS REPOSENT LES OBJECTIFS OPERATIONNELS A ATTEINDRE SUR 6 ANS *27*
LES OBJECTIFS OPERATIONNELS ET LEURS FICHES ACTIONS ASSOCIEES *27*
ENJEU STRATEGIQUE 1 – AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE DE L'OISANS 30
OBJECTIFS OPERATIONNELS *30*
Objectif opérationnel 1 - Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques 30
Objectif opérationnel 2 - Structurer et améliorer les mobilités 32
ENJEU STRATEGIQUE 2 – DEVELOPPER TROIS NIVEAUX D'OFFRES D'ACTIVITES EN COHERENCE AVEC LES POTENTIALITES DE L'OISANS 33
OBJECTIFS OPERATIONNELS *33*
Objectif opérationnel 3 - Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans 33
Objectif opérationnel 4 - Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires : randonnée, activités verticales, patrimoine 34
Objectif opérationnel 5 - Offrir un bouquet d'offres d'activités complémentaires et d'animations répondant aux attentes des clientèles 35
ENJEU STRATEGIQUE 3 – METTRE EN RESEAU LES ACTEURS OPERATIONNELS DU TERRITOIRE POUR OPTIMISER LA PROMOTION DE L'OFFRE ET LA MISE EN OEUVRE DE NOTRE STRATEGIE 36

OBJECTIFS OPERATIONNELS *36*
Objectif opérationnel 6 - Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire 36
Objectif opérationnel 7 - Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique 37

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DURABLE 39

FICHE ACTION N°1. CREATION DE LA « MAISON DU CYCLE ET DE L'OISANS » POUR UN ACCUEIL 2.0 ..... *40*
FICHE ACTION N° 2. STRUCTURATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A TRAVERS LE PROJET CYCLE DE L'OISANS *44*
FICHE ACTION N°3. INFORMATION, COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA FILIERE « CYCLE » *48*
FICHE ACTION N°4. HEBERGEMENT TOURISTIQUE DE LOISIRS – ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES DANS LA REHABILITATION DE LEURS BIENS IMMOBILIERS *51*
FICHE ACTION N°5. HEBERGEMENT TOURISTIQUE DE LOISIRS – ACCOMPAGNEMENT A LA RE-COMMERCIALISATION *55*
FICHE ACTION N°6. MOBILISATION DES PROPRIETAIRES ET DES EMPLOYEURS POUR REPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS SAISONNIERS *59*
FICHE ACTION N°7. STRUCTURATION ET ANIMATION DE L'OFFRE « RANDONNEE ET ACTIVITES VERTICALES » *63*
FICHE ACTION N°8. VALORISATION ET PORTER A LA CONNAISSANCE DES CLIENTELES LE PATRIMOINE PLURIEL DES VALLEES DE L'OISANS *68*
FICHE ACTION N°9. MISE A NIVEAU ET ANIMATION D'UN BOUQUET D'OFFRES COMPLEMENTAIRES, PAR FILIERE ET PAR VALLEE *73*
FICHE ACTION N°10. DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL NUMERIQUE POUR INFORMER, PROMOUVOIR ET COMMERCIALISER LES OFFRES DE LA DESTINATION OISANS *77*
FICHE ACTION N° 11. MOBILITES ET OPTIMISATION DES TRANSPORTS *81*
FICHE ACTION N°12. GOUVERNANCE / COORDINATION ET ANIMATION DE L'ESPACE VALLEEN *85*

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DURABLE 88

UN PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE PLURIANNUEL 88
LA LOCALISATION ET LA QUALIFICATION DES ESPACES A ENJEUX IMPACTES PAR LA STRATEGIE MISE EN OEUVRE 90
SUIVI ET EVALUATION 91
LA DEFINITION D'UN DISPOSITIF D'EVALUATION QUANTITATIF ET QUALITATIF DU PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL *91*
LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE D'UN MODELE DE GOUVERNANCE *91*

LES ANNEXES 93

LES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS 93
LES COURRIERS DE SOUTIEN DES PARTENAIRES 101
LES ANNEXES FINANCIERES ET TECHNIQUES 107
LA LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DE LA CANDIDATURE ESPACE VALLEEN 110

LE CONTEXTE DE LA CANDIDATURE

Territoire au caractère montagneux et rural, l'Oisans se situe au cœur de quatre grands massifs de haute montagne oscillant entre 350 et 4000 mètres d'altitude : la chaine de Belledonne, les Grandes Rousses, les Écrins et le Taillefer. Il est structuré par sa morphologie hydrographique, le bassin versant de la Romanche avec cinq affluents : l'Eau d'Olle, la Sarenne, le Ferrand, le Vénéon et la Lignarre. L'Oisans, territoire de haute montagne, agricole à ses débuts, s'est ensuite largement développé grâce à l'industrialisation et à son potentiel en matière de production d'énergie à travers la houille blanche : c'est l'origine actuelle des nombreuses centrales hydroélectriques. Le territoire se structure autour de son chef-lieu : Le Bourg d'Oisans, commune centrale du canton porteuse de nombreux services.

Aujourd'hui, l'Oisans s'est tourné vers le tourisme avec la création de plusieurs stations de ski, dont deux de renommée internationale : le grand domaine de l'Alpe d'Huez sur sept communes et Les 2 Alpes sur trois communes. Depuis quelques années, l'Oisans élargit et développe son offre à l'année en proposant de diversifier les propositions et les activités. La création du Parc National des Écrins en 1973 a aussi permis d'inscrire le territoire de l'Oisans comme l'un des plus remarquables par la beauté de ses paysages et sa richesse faunistique et floristique. Depuis la création de la Communauté de communes de l'Oisans en 2010, le territoire a entrepris de travailler sur l'élaboration de sa stratégie touristique. La démarche de réflexion, lancée en 2012, a permis l'écriture du Contrat de Développement Diversifié (CDD) et l'élaboration de son plan d'actions local.

Depuis le renouvellement des instances communautaires en 2014, la Communauté de communes de l'Oisans s'est lancée dans la phase opérationnelle de mise en œuvre de sa stratégie.

Fort de l'analyse « Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM) » menée dans l'étude de développement d'un tourisme diversifié en Oisans et après des travaux en commissions communautaires, comités et réunions diverses, la Communauté de communes de l'Oisans s'est fixée à court et moyen terme l'objectif de relever les défis suivants :

- Aménager durablement le territoire,
- Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans,
- Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de sa stratégie.

La volonté d'élaborer la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans pour l'appel à projet Espace valléen 2014-2020 se décompose en trois temps :

- S'inscrire dans la continuité de la démarche de réflexion déjà en place à travers la candidature « Espace valléen »,
- Partager et approfondir avec les acteurs institutionnels et professionnels le projet de développement de l'Oisans,
- Ecrire ensemble la candidature « Espace valléen » de la Communauté de communes de l'Oisans.

Un « Espace valléen » se définit comme une stratégie territoriale de développement approprié et diversifié dans laquelle des activités touristiques et des services sont complémentaires et associés à l'échelle d'une destination touristique, à partir d'un objectif central de valorisation du patrimoine naturel et culturel du territoire.

La reconnaissance comme « Stratégie Espace valléen » permettra à l'Oisans de renforcer sa stratégie globale :

- du FEDER-POIA dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif spécifique 1 du POIA - « Accroître la découverte estivale du massif par la valorisation du patrimoine naturel et culturel » et de l'objectif spécifique 2 du POIA – « Protéger la biodiversité et les continuités écologiques alpines » : ces financements concernent de l'ingénierie en matière de développement des activités de loisirs et de découverte (en 2015) et de l'investissement pour des actions de valorisation des ressources patrimoniales de diversification des activités estivales.
- de la Convention Interrégionale du Massif des Alpes (CIMA) correspondant à l'axe 2 « Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs » et plus précisément à la mesure 2.4 « Mettre en valeur les ressources naturelles et culturelles du massif par territoire », pour des actions de valorisation touristique et de l'ingénierie.
- des Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes dans le cadre du volet territorial du dispositif « Montagne 2040 ». Celui-ci se décline en deux priorités : le patrimoine alpin et les nouveaux services.
- des actions de valorisation et de découverte des identités et savoir-faire locaux (ex : mise en réseau des offices de tourisme de l'Espace valléen pour la promotion des activités de pleine nature).
- des actions de mise en relation et mutualisation à l'échelle alpine des stratégies et initiatives locales de valorisation des ressources naturelles et culturelles de montagne ;
- des actions de sensibilisation et d'éducation des populations aux patrimoines naturels et culturels de la montagne ;
- des actions des réseaux interrégionaux pour la promotion de l'itinérance et de la découverte du patrimoine naturel et culturel des Alpes.

Ainsi, les orientations territoriales de la communauté de communes s'intégreront parfaitement avec les axes décrits dans la stratégie du POIA et en adéquation avec les axes des politiques territoriales :

- les Objectifs spécifiques 1 et 2 du POIA,
- la Mesure 2.4 de la CIMA,
- les quatre enjeux de la Région Rhône-Alpes : les mobilités, les hébergements, les activités et les compétences et ressources humaines,
- les cadres d'intervention des politiques de la montagne des Régions Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur (Délibération 1513092 du 30.01.2015 Convention Montagne 2040 : stations vallées et pôles de nature pour la Région Rhône-Alpes ; et Délibération 15/270 Contrat Régional Equilibre Territorial - Stratégie Espaces valléens pour la Région Provence Alpes Côte d'Azur).

La communauté de communes, en tant que porteuse d'une volonté territoriale partagée, a donc décidé de proposer sa candidature pour accéder au rang d'« Espace valléen » afin de faire bénéficier sa stratégie de diversification touristique et son territoire de cette distinction.

Ainsi, pour être au plus près des attentes de l'Europe, il est utile de rappeler la stratégie POIA 2014-2020 :

- Axe prioritaire 1 : Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de Montagne
- Axe prioritaire 2 : Structurer et consolider la filière alpine de la transformation du bois pour la construction
- Axe prioritaire 3 : Développer la résilience des territoires et des populations face aux risques naturels.

Pertinemment et en adéquation avec les attentes locales, ces axes prioritaires peuvent être déclinés sur le territoire en actions spécifiques[1] touchant :

- le développement des activités de loisirs et de découverte à l'échelle d'un Espace valléen, animation, communication, promotion, etc.,
- la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel : aménagements de sites et d'infrastructures de découverte (construction, rénovation, restauration, équipement, signalétique, etc.),
- les aménagements matériels concourant à la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel alpin,
- la protection de la biodiversité alpine, etc.

[1] *Liste non exhaustive*

L'OISANS ET SES SPECIFICITES

LE CONTEXTE TERRITORIAL

STRUCTURATION TERRITORIALE DE L'OISANS

Le territoire de l'Oisans est situé dans le Sud du Département de l'Isère en Région Rhône-Alpes, il s'étend sur 546 km^2 et est composé de 20 communes hétérogènes mais complémentaires et accueille 10 757 habitants permanents.
L'Oisans, comme les territoires de Tarentaise ou de Maurienne, est structuré en vallée. La vallée principale est celle de la Romanche où cinq affluents rejoignent le chef-lieu, Le Bourg d'Oisans. Les massifs qui l'entourent sont disposés comme tels :

- A l'ouest, la plus grande partie du Massif du Taillefer (2857 m) et le versant Est du Massif de Belledonne (2977 m),
- Au nord, une partie du Massif des Grandes Rousses (3465 m),
- A l'est, au sud et au centre, le cœur du Massif des Écrins (4 102 m) symbolisé par le Parc National des Écrins.

De ce fait, l'intercommunalité en Oisans s'est largement développée au fil du temps.
En 2010, avec la création de la Communauté de communes de l'Oisans, l'organisation a été optimisée et a offert au territoire une nouvelle opportunité pour travailler de façon collaborative. La carte ci-contre présente l'organisation actuelle de l'intercommunalité en Oisans.

L'Oisans administratif diffère sensiblement de l'Oisans géographique. En effet, les communes de la Grave et de Villar d'Arène font partie de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), du Département des Hautes-Alpes et de la Communauté de communes du Briançonnais.

D'autres structures territoriales viennent renforcer l'organisation de l'intercommunalité :

- le **Parc National des Écrins** couvre 1/3 du territoire en zone cœur et en zone optimale d'adhésion. Les communes de Besse, Clavans, Le Bourg d'Oisans, Mizöen, Venosc, Ornon, Oulles, Saint Christophe en Oisans, Villard Notre Dame et Villard Reymond sont concernées,
- le **Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) Alpes Sud Isère** dont les objectifs sont de maintenir une activité économique et des emplois sur le territoire, offrir un cadre de vie de qualité aux habitants et renforcer le vivre ensemble et les solidarités territoriales,
- le **Contrat de rivière Romanche** couvre le bassin versant dans son ensemble,
- l'**Espace Belledonne** qui sera demain Parc Naturel Régional.

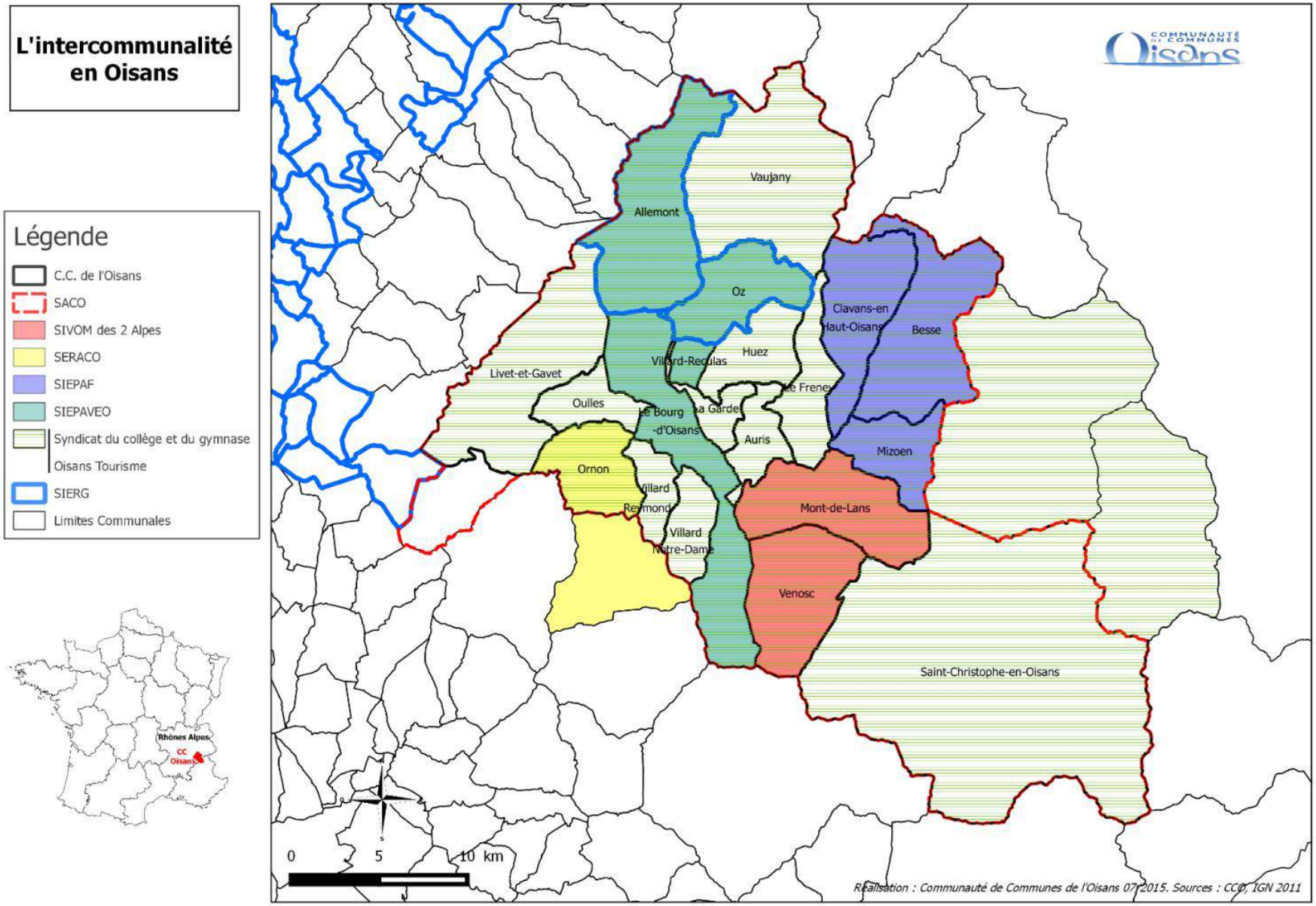
L'intercommunalité en Oisans
Légende
C.C. de l'Oisans
SACO
SIVOM des 2 Alpes
SERACO
SIEPAF
SIEPAVEO
Syndicat du collège et du gymnase
Oisans Tourisme
SIERG
Limites Communales
Rhônes Alpes
CC Oisans
Vaujany
Allemont
Oz
Clavans-en Haut-Oisans
Besse
Huez
Villard-Reculas
Livet-et-Gavet
Le Freney
Oulles
Le Bourg -d'Oisans
La Garde
Auris
Mizoen
Ornon
Villard Reymond
Mont-de-Lans
Villard Notre-Dame
Venosc
Saint-Christophe-en-Oisans
0
5
10 km
Réalisation : Communauté de Communes de l'Oisans 07/2015. Sources : CCO, IGN 2011

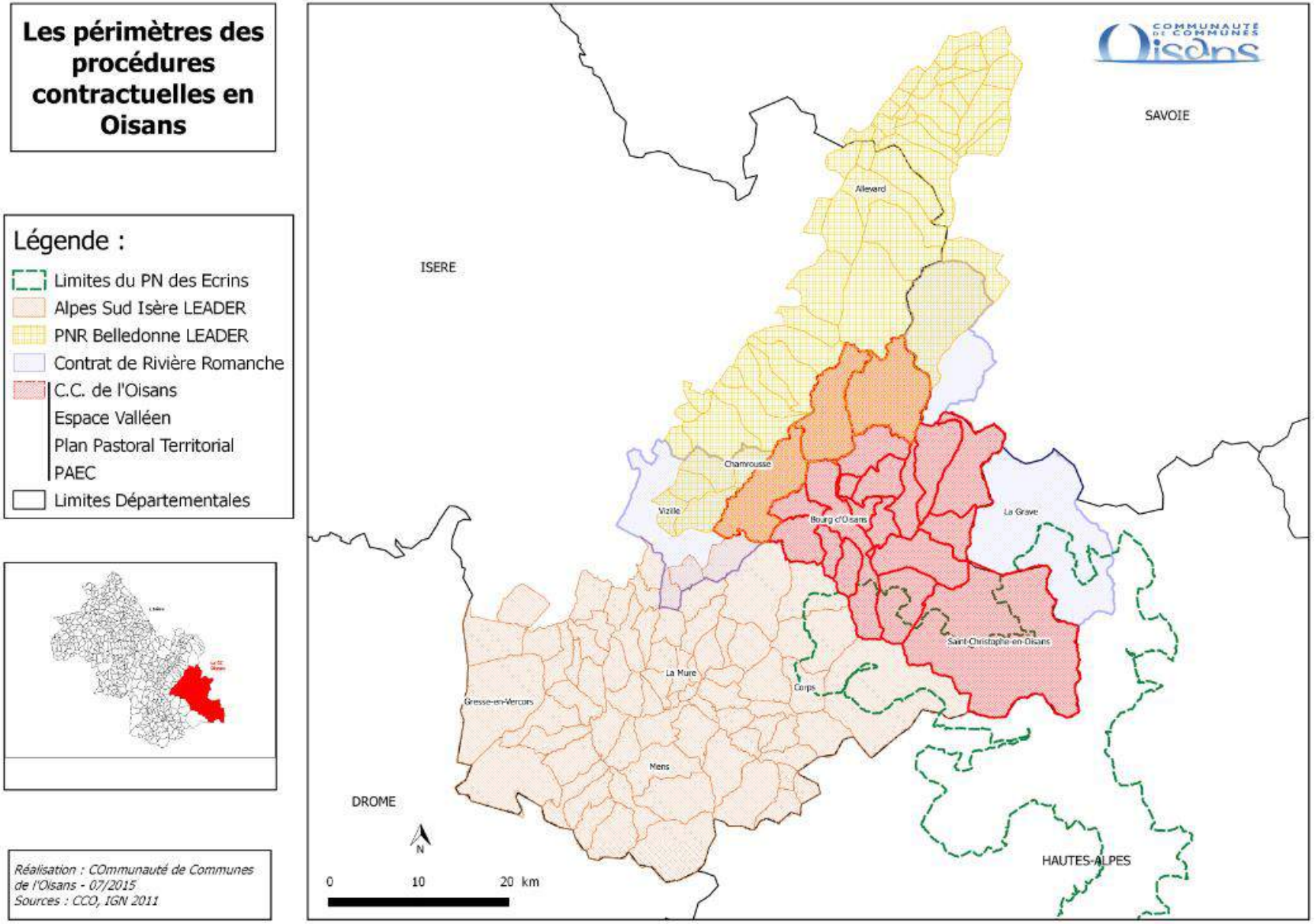
Les périmètres des procédures contractuelles en Oisans
Légende :
Limites du PN des Ecrins
Alpes Sud Isère LEADER
PNR Belledonne LEADER
Contrat de Rivière Romanche
C.C. de l'Oisans
Espace Valléen
Plan Pastoral Territorial
PAEC
Limites Départementales
Réalisation : COmmunauté de Communes de l'Oisans - 07/2015
Sources : CCO, IGN 2011
SAVOIE
ISERE
DROME
HAUTES-ALPES
Allevard
Chamrousse
Vizille
Bourg d'Oisans
La Grave
Saint-Christophe-en-Oisans
La Mure
Corps
Gresse-en-Vercors
Mens
N
0
10
20 km

L'OISANS, UN ESPACE VALLEEN ?

L'économie du territoire est basée essentiellement sur le tourisme. Le défi pour le territoire est de conserver son modèle de développement en le diversifiant et le rendant pérenne.

Au vu de l'organisation territoriale actuelle de l'Oisans, de la construction du projet touristique depuis 2012 et de son fonctionnement, le périmètre de la Communauté de communes de l'Oisans est apparu comme une évidence afin de porter la candidature, pour s'inscrire en tant qu'Espace valléen. Cela est renforcé par le travail avec les territoires limitrophes qui souhaitent, eux aussi, s'inscrire en tant qu'Espace valléen.

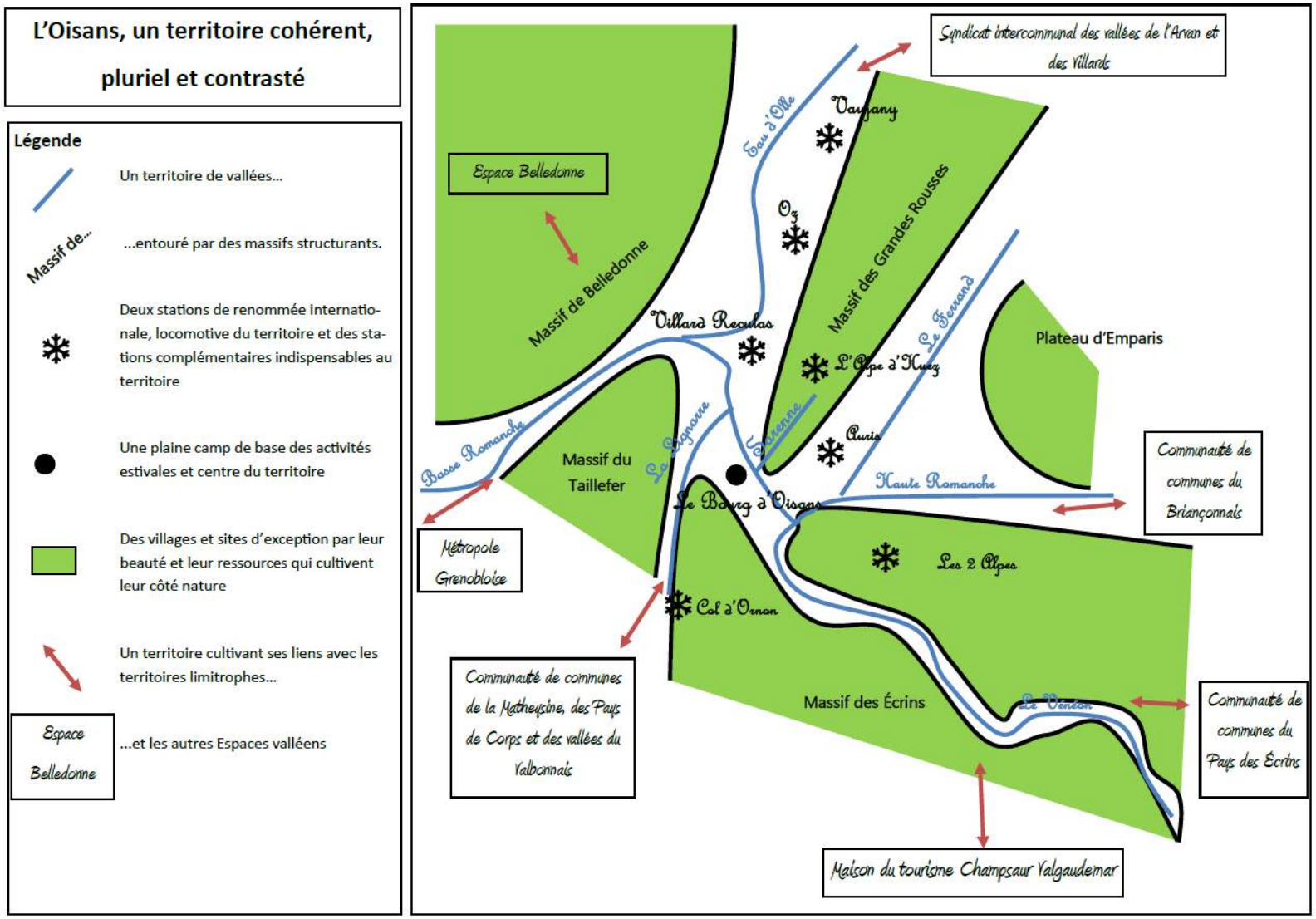

L'Oisans est la première destination de l'Isère avec environ 2,5 millions de nuitées, ce qui représente 31% des nuitées marchandes de l'Isère et 50% des nuitées de la montagne iséroise (2011). L'impact touristique est estimé à environ 240 millions d'euros, ce qui correspond à 45% de la consommation touristique iséroise [hors clients étrangers (30%)]. La répartition est essentiellement concentrée sur la période hivernale avec près de 60% des nuitées enregistrées en 2011 sur l'Oisans, suivi de l'été avec 34% des nuitées. Les ailes de saison ne représentent que 6% du volume de fréquentation ce qui est très faible au regard de la richesse du territoire.

L'OISANS, UN TERRITOIRE DE MONTAGNE PLURIEL ET CONTRASTE

UNE MOBILITE MULTIPLE ET COMPLEXE

L'accès à l'Oisans se fait par plusieurs axes. Le plus structurant est celui de la RD 1091 reliant Grenoble à Briançon et à l'Italie, ouvert tout au long de l'année. Également accessible à l'année, le Col d'Ornon par le territoire du Valbonnais offre un accès aisé pour la Région PACA. En saison estivale, un accès vers la Maurienne par les Cols du Glandon et de la Croix de Fer est possible ainsi que par le Col du Galibier puis le Lautaret.
Le Bourg d'Oisans est positionné comme le carrefour central et irrigant de l'ensemble des vallées.

La mobilité est un enjeu fort pour le territoire de l'Oisans, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs. L'accessibilité du territoire et sa mobilité interne se sont dessinées par rapport à sa géomorphologie accidentée qui est une contrainte forte pour son développement, qui a conditionné ses aménagements.

Les accès ferroviaires et aériens se situent en dehors du territoire et engendrent plusieurs ruptures de charge. L'accès en voiture a été largement amélioré sur la dernière décennie permettant un accès en 45 minutes via Grenoble.
L'offre en transport en commun est très abondante en saison hivernale et subit la saisonnalité le reste de l'année. L'offre reste cependant variable en fonction des saisons et de la cible de clientèle. La multiplication des autorités organisatrices de transport sur le territoire complexifie l'offre pour les usagers. En effet, la lisibilité de l'offre en transport collectif s'avère un défi autant pour les visiteurs que pour les habitants, tant l'offre est multiple. Les équipements en remontées mécaniques des vallées vers les sommets présents sur le territoire, viennent compléter l'offre en transport en commun aussi bien en hiver qu'en été. L'enjeu du changement climatique est aussi un argument en faveur d'une efficience de l'offre existante. L'enjeu se renforce sur la période estivale, où les visiteurs se déplacent sur l'ensemble du territoire.

La fréquentation des routes par les cyclistes en saison estivale est aussi importante et complexifie le trafic, de même, que les grands évènements sportifs organisés sur le territoire. Il résulte de ces constats une mobilité en Oisans multiple et complexe. L'enjeu est de pouvoir proposer une organisation des transports plus lisible et efficiente.

État de l'offre en hébergements touristiques

L'offre en hébergements de loisirs est un préalable pour tout territoire touristique. L'Oisans possède une forte capacité d'accueil avec ses 86 911 lits touristiques. La carte ci-contre présente l'offre en lits touristiques sur l'ensemble des communes du territoire. On différencie les lits dit marchands des lits non marchands. Ainsi, le territoire comptabilise 53 004 lits non marchands soit 61% de l'offre et 33 907 lits touristiques marchands soit 39% de l'offre.

Les deux stations internationales que sont l'Alpe d'Huez et les 2 Alpes représentent, à elles seules, 66% du total de lits touristiques marchands.

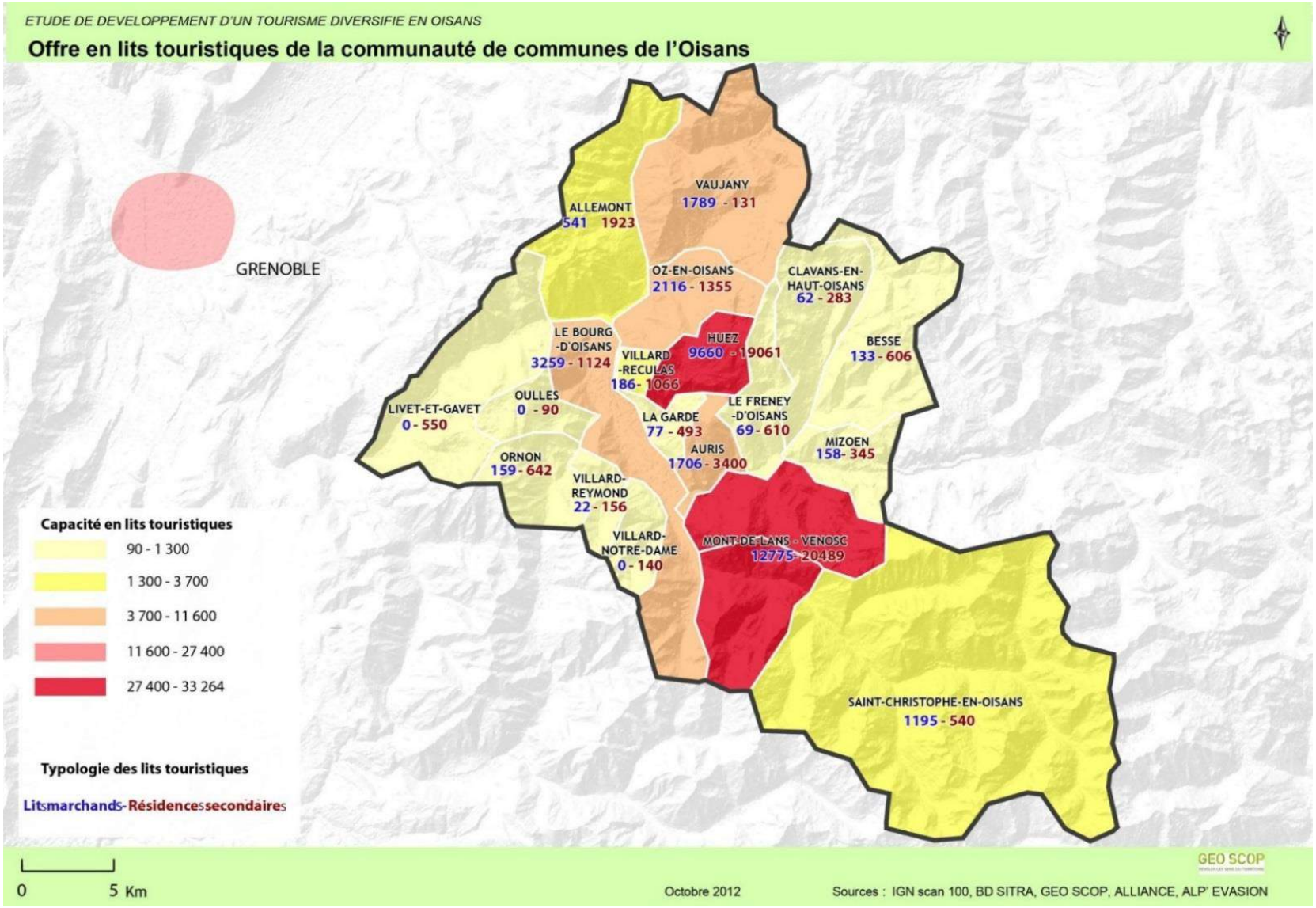

Les structures locatives et les résidences de tourisme représentent respectivement 32% et 30% de l'offre en lits touristiques marchands du territoire.
Les hébergements collectifs correspondent aux structures accueillant des groupes et d'une capacité d'accueil égale ou supérieure à 20 lits (refuges, chalets, gîtes de groupe).

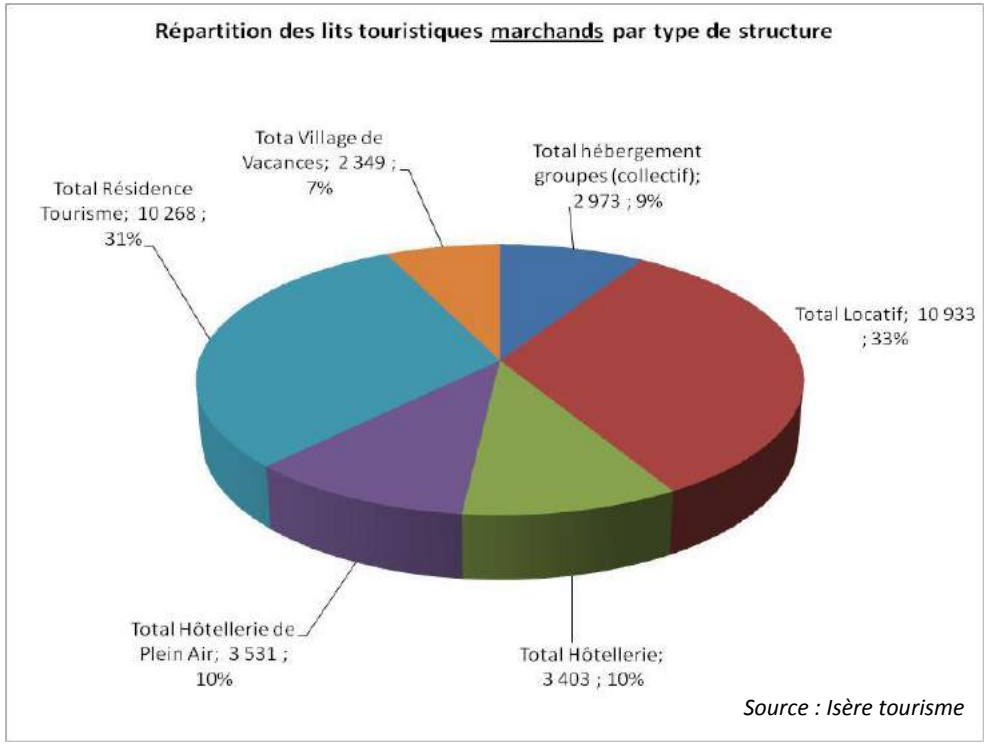

Les stations de renommée internationale concentrent 85% de l'offre hôtelière, 75% de l'offre en résidence de tourisme, 94% des villages de vacances et 53% des lits en hébergements collectifs (de groupe). La plaine de l'Oisans concentre 67% des lits en Hôtellerie de plein air.
Cette répartition engendre de profonds déséquilibres sur la capacité d'accueil du territoire. Le constat majeur réside dans l'offre très qualitative sur les villages de vallées avec plus de 65% des lits classés en quatre étoiles et plus. Il est important de noter une faiblesse en termes de qualité de l'offre en stations villages avec près de 76% des lits classés en 2** et moins.

29 926 lits touristiques marchands (hors Hôtellerie de plein air) sont répertoriés en Oisans dont 76% ouverts sur la saison hivernale de décembre à avril et 55% ouverts en juillet et août. Une faiblesse de l'offre en hébergements touristiques est visible sur les ailes de saison, avec une offre concentrée sur des hébergements locatifs et collectifs de moyenne gamme.

État de la fréquentation des hébergements marchands

Fréquentation été	Taux d'occupation 2010-2011	Evolution taux d'occupation/ moyenne 5 ans	Evolution nombre nuitées/ moyenne 5 ans	constats sur l'évolution du nombre de lits
Hôtellerie de plein air	42%			→
Hôtel	53%	4%	7%	↘
Meublés	14%	-1%	-29%	↘
Résidence Tourisme	50%	17%	22%	↗
Gîtes ruraux	44%			↘
Fréquentation hiver	**Taux d'occupation 2010-2011**	**Evolution taux d'occupation/ moyenne 5 ans**	**Evolution nombre nuitées/ moyenne 5 ans**	**constats sur l'évolution du nombre de lits**
Hôtel	64%	-1%	15%	↘
Meublés	34%	-13%	-28%	↘
Résidence Tourisme	74%	-1%	10%	↗
Gîtes ruraux	36%			↘

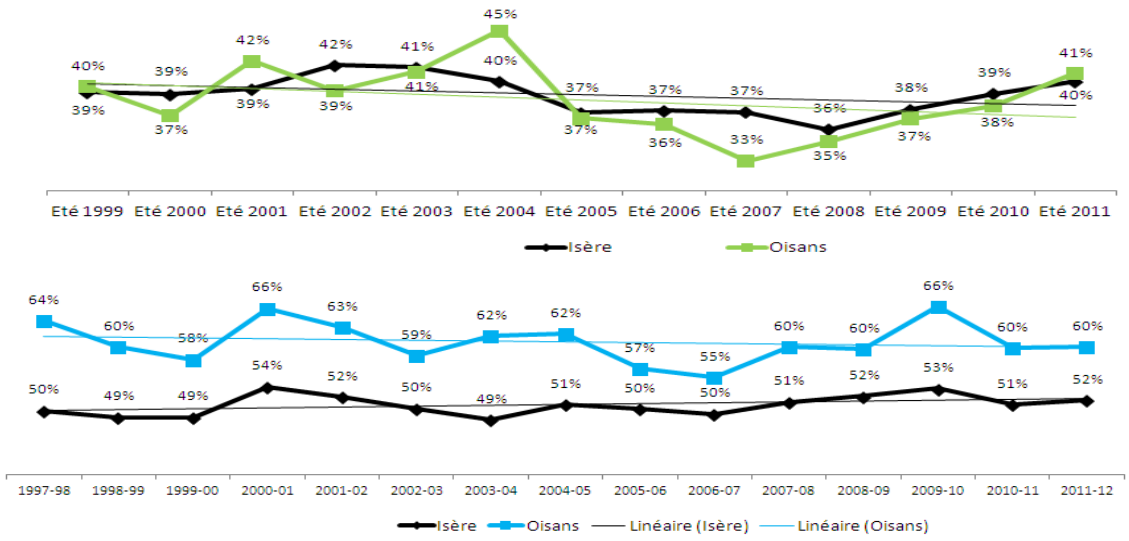

Source Isère tourisme : Fréquentation des hébergements marchands en Oisans été et hiver 2011

Évolution des taux d'occupation des hébergements en Oisans

Sur les résidences de tourisme et l'hôtellerie, les volumes de nuitées progressent plus vite que les taux d'occupation, ce qui démontre une **augmentation plus rapide de la capacité d'accueil par établissement** (pour l'hôtellerie, on constate la disparition de petits établissements), que l'augmentation du marché. Ce phénomène est confirmé par la progression du nombre d'établissements en résidences de tourisme qui induit une augmentation de la capacité d'accueil.

Évolution du parc

On notera une diminution du nombre de lits touristiques marchands sur toutes les formes d'hébergements en dehors des résidences de tourisme qui progressent et de l'Hôtellerie de Plein Air qui stagne.

LES ACTIVITES « LEADER » : LE CYCLE ET LE SKI

L'Oisans a deux atouts forts pour attirer les visiteurs sur son territoire : le cycle et le ski.

L'Oisans et le ski

Les stations de renommée internationale sur le territoire, l'Alpe d'Huez et les 2 Alpes permettent d'attirer de nombreux visiteurs sur la période hivernale. L'offre complémentaire que proposent les stations villages de Vaujany, Oz en Oisans, Villard Reculas, Auris en Oisans et le Col d'Ornon vient renforcer l'offre déjà présente. Le territoire ayant d'abord basé son développement sur les sports d'hiver, les stations ont atteint des seuils de maturité. Le principal enjeu est de maintenir l'offre présente et de conserver une capacité d'accueil quantitative et qualitative.

L'Oisans et le cycle

Le territoire de l'Oisans, grâce à la renommée mythique des 21 virages de l'Alpe d'Huez et du Tour de France (3ème évènement sportif le plus médiatisé et le plus regardé au monde) bénéficie d'une notoriété internationale, de fait. Les pratiquants du vélo représentent 2,5 millions en France, chiffre qui ne cesse de progresser et 2,97 millions de vélos ont été vendus en 2014.

L'offre proposée en Oisans correspond à trente itinéraires de randonnées au départ du Bourg d'Oisans pour un total de 1662 kms. On recense une offre variée sur le territoire dépassant les limites administratives.
En parallèle, les stations ont su s'adapter pour développer le tourisme hors saison ski, à travers la pratique du VTT sur les domaines des remontées mécaniques et au-delà. L'Oisans propose 26 parcours de VTT pour 551 kms de pratique, notamment à destination d'un public d'initiés et d'experts.

Cette pratique en montagne et plus précisément en Oisans, est un pilier majeur du développement où il tient une place privilégiée depuis longtemps. En effet, son ancrage dans l'économie locale est largement avéré et se vérifie sur le terrain par de nombreux événements liés au cycle tels que les Oisans Cols series, le Triathlon EDF de l'Alpe d'Huez, les courses cyclistes de la Marmotte et de l'Alpe d'Huez, l'Auris bike contest, la Crankworx des 2 Alpes, etc. en parallèle de grands rendez-vous nationaux tels que le Tour de France et le Championnat de France de VTT à Oz en Oisans.

Toutes les pratiques sont ainsi représentées, la marge de progression concerne principalement le développement d'une pratique de débutants et de non spécialistes. L'aménagement de pistes plus sauvages vient naturellement compléter cette gamme sur les stations villages d'Oz, d'Auris en Oisans et d'Huez.

Parallèlement, pour une pratique familiale du VTT, l'aménagement de parcours le long de la vallée de la Romanche représente un autre axe intéressant.

LES ACTIVITES « IDENTITAIRES »

L'offre complémentaire consolide la mise en mouvement du territoire en proposant de découvrir l'Oisans à travers son patrimoine naturel et culturel, en exerçant l'itinérance, la randonnée, l'alpinisme, l'escalade ou le ski de randonnée pour ne citer que ces pratiques historiques uissanes. La définition de l'offre est ainsi basée sur les points forts du territoire.
Outre la diversité des paysages stupéfiants, le patrimoine naturel de l'Oisans est tel que le Parc National des Écrins a été créé en 1973 pour le protéger et le mettre en valeur.

L'Oisans a développé son tourisme par ses activités leaders mais grâce à sa géographie, le territoire a su développer d'autres offres qui sont aujourd'hui de forts atouts et attirent de nombreux visiteurs. On constate un volume de prestations large et essentiel pour les « vallées nature », avec un vrai potentiel en termes de retombées économiques et sociales. Les trois activités identitaires de l'Oisans sont :

1. L'Oisans sauvage à travers les activités verticales, de haute montagne et d'alpinisme
2. La randonnée, qu'elle soit familiale ou itinérante
3. Le patrimoine culturel et naturel

Les activités verticales, de haute montagne et d'alpinisme

L'Alpinisme est né un beau soir d'été, en août 1766, lorsque Messieurs Balmat et Paccard parvinrent au sommet du Mont Blanc. Depuis, les hommes défient les sommets.

L'Oisans fait partie de l'histoire de l'Alpinisme avec un grand « A ».

La conquête de la reine Meije par Pierre Gaspard (dit « Gaspard de la Meije ») a été un tournant important dans l'alpinisme en Europe. L'Oisans, un gigantesque « tas de cailloux » ?
Bien sûr, et ce pour le bonheur des alpinistes qui ont très vite compris le potentiel énorme de ces montagnes, du granit effilé de la Dibona aux arêtes aériennes. Univers sauvage qui semble avoir échappé, comme par miracle, aux ravages du progrès.

Avec La Bérarde, « Mecque de l'alpinisme », l'Oisans est toujours un paradis sauvage. Terrain de jeu des alpinistes et grimpeurs, l'Oisans sauvage a su asseoir sa notoriété historique de destination montagne et d'ascension grâce au Parc National des Écrins.

En France, les activités d'escalade sportive ne cessent de progresser en nombre de licenciés depuis une dizaine d'année, même si, à contrario la pratique de l'alpinisme diminue. Cette baisse d'activités se confirme également sur la fréquentation des refuges qui accuse une diminution de 30% des nuitées en 20 ans.

Aujourd'hui, le territoire continue d'attirer de nombreux alpinistes. Les pratiques en montagne ayant évolué, le territoire a su s'adapter. Le développement de l'escalade sportive (grandes voies en montagne), la pratique en site de couenne, l'accès à ce sport pour des non-initiés à travers le développement des via ferrata. L'Oisans recèle, aujourd'hui, de nombreux sites d'escalade école (12 sites), de via ferrata (4 sites principaux), de grandes voies sportives (6 sites principaux), de courses en haute montagne, de cascades de glace (600 cascades), de structures artificiels d'escalade, etc. Les professionnels ont aussi réussi à se structurer au sein de bureaux des guides et d'accompagnateurs (4 bureaux des guides) ou en restant indépendants. Ce manque de structure engendre une difficulté dans la promotion de la filière et de visibilité pour le grand public.

L'enjeu est aujourd'hui de promouvoir cette activité historique, d'entretenir l'existant, de combler les manques et de la rendre accessible à tous.

Les activités de « Randonnée »

La Randonnée représente environ 15 millions de pratiquants dont 55 % en montagne. Une gamme d'offres a été développée pour un accès à tous. Les besoins de sens, l'attention portée au bien-être physique et à la santé ainsi que la recherche de sensations contribuent au développement d'une gamme très large de pratiques en montagne : trail, randonnée nordique, itinérance, balades gourmandes ou excursions découvertes sur des lieux emblématiques (lacs d'altitude, glaciers, refuges, cols, etc.). En dépassant le format classique, auparavant réservée à une élite et en se diversifiant, la randonnée s'ouvre désormais à un large public.

Elle regroupe de plus en plus d'adeptes en recherche de nature et d'authenticité et s'inscrit dans la vague du « tourisme doux ». Plus ludique et présentant moins de risque : la baisse de la pratique de l'alpinisme se fait au profit d'autres pratiques comme la randonnée thématique et le trail.

Fort de ce constat, l'Oisans dispose d'une offre conséquente et variée : 900 kms de randonnées labellisées avec des itinéraires de Grande Randonnée tels que le GR 54, le GR 54 C et le GR 50. De plus, des professionnels (onze prestataires) peuvent accompagner les initiés ou non sur le développement du territoire.
Pour les vallées du Vénéon, de la Lignarre et du Ferrand, l'activité randonnée est prépondérante pour l'économie locale mais les moyens dédiés à la promotion doivent être encore enrichis. Pour la vallée de l'Eau d'Olle et les stations villages, la randonnée est une activité complémentaire pour l'offre d'agrément et de découverte mais doit être rendue plus visible au regard des territoires voisins. Des produits de découverte et des initiatives intéressantes sont en place sur le territoire avec notamment les « Jeudis des Refuges » ou le « Tour Gourmand » à Saint Christophe en Oisans.

L'offre en itinérance doit également se rapprocher et former une continuité marquée avec les itinéraires proposés par le Parc National des Écrins ainsi qu'avec les espaces voisins tels que la Matheysine en franchissant le Col d'Ornon ou le Briançonnais et Belledonne afin d'apporter aux pratiquants une offre plurielle touchant à divers territoires, en formant un véritable prolongement dans leur découverte.
L'enjeu sur cette activité est de mettre en avant le potentiel du territoire auprès de l'ensemble des visiteurs, en valorisant le patrimoine et en travaillant avec les territoires voisins pour l'offre en itinérance.

Le patrimoine culturel et naturel

L'offre en Oisans se structure selon deux types de patrimoine :

1. **L'offre culturelle**

Le patrimoine culturel est l'ensemble des biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique. Le patrimoine matériel est surtout constitué de paysages construits, de l'architecture et de l'urbanisme, des sites archéologiques, de certains aménagements de l'espace agricole ou forestier, d'objets d'art et mobilier, du patrimoine industriel (outils, instruments, machines, bâti, etc.) et le patrimoine immatériel revêtant différentes formes : chants, costumes, danses, traditions gastronomiques, jeux, mythes, contes et légendes, métiers, témoignages, captation de techniques et de savoir-faire, documents écrits et d'archives (dont audio-visuelles), patois, etc.
D'une manière générale, l'offre culturelle de l'Oisans s'appuie sur les spécificités locales. Les grands thèmes reflètent, de ce fait, l'identité collective de l'Oisans mais aussi une certaine hétérogénéité du territoire, mettant ainsi en avant les 6 vallées.
L'ensemble des thématiques permet de comprendre et ressentir les richesses culturelles et naturelles de l'Oisans à travers le réseau des 12 musées de l'Oisans. Ces musées sont regroupés au sein de l'association « Les Richesses Culturelles » de l'Oisans dont l'objet est de favoriser une synergie entre ces points d'accueil et la promotion du réseau.

La Route des Savoir-faire vient renforcer cette offre regroupant 36 structures ouvertes au public : 8 agriculteurs, 16 artistes ou artisans et 12 musées.

Pour autant, on observe une baisse de la fréquentation sur les dix dernières années ; la fréquentation des sites culturels (musées) est estimée en moyenne à plus de 43 000 visiteurs par an sur l'ensemble du territoire (selon les musées : 3 600 entrées/site en moyenne hors Maison du Parc National des Écrins).

2. L'offre naturelle

Le patrimoine naturel est le bien commun encore relativement épargné par l'empreinte de l'Homme, à gérer « en bon père de famille » et à léguer aux générations futures. Il résulte de l'évolution et parfois des interactions entre l'homme et la nature.
La richesse naturelle de l'Oisans s'évalue à l'importance de ses espaces protégés sur son territoire. La présence du Parc National des Écrins sur un 1/3 du territoire, la Réserve intégrale du Lauvitel, les zones naturelles sensibles et de nombreuses autres protections environnementales symbolisent et conservent cette biodiversité. La vocation de ces espaces protégés, soumis à réglementation, est la préservation des milieux montagnards mais aussi leur découverte dans des conditions bien précises.

De grandes entités paysagères apportent une certaine cohérence au territoire des six vallées :

- les paysages marqués par les grands équipements,
- les paysages agraires,
- les paysages ruraux patrimoniaux,
- les paysages naturels de loisirs,
- les paysages naturels.

Outre les musées évoquant la biodiversité et l'adaptation de l'Homme à ces milieux tels que la Maison du Parc National des Écrins au Bourg d'Oisans, l'offre développée sur la thématique du patrimoine naturel est complétée par quelques sites aménagés pour l'accueil du public. Ainsi, ces sites d'observation et ces sentiers de découverte constituent les éléments complémentaires du patrimoine culturel traitant cette thématique.

L'Oisans dispose d'un patrimoine culturel et naturel remarquable sur le plan de la géologie et de la vie en montagne et d'une offre muséale importante traitant de thèmes locaux tels que la faune sauvage, la géologie, la vie rurale, l'alpinisme, l'histoire industrielle, les alpages, etc. La répartition géographique des musées se constate sur l'ensemble du territoire et le public s'y présente à l'année. On distingue une hétérogénéité dans les niveaux d'attractivité et d'animation. Cependant, la valorisation du patrimoine naturel et culturel souffre de manques de moyens humains et de savoir-faire qui limitent les initiatives et les actions de promotion, malgré une belle amorce de mise en réseau avec « La Route des Savoir-faire ».

Le tourisme culturel est un réel axe de diversification pour fédérer les acteurs à l'échelle de chaque vallée et il est donc indispensable de le préserver. Des développements hybrides pour de nouveaux produits de découverte, pouvant mariant l'itinérance, la randonnée, les patrimoines et l'accueil par les acteurs locaux, sont aujourd'hui attendus par les clientèles.

L'Oisans est en capacité de répondre.

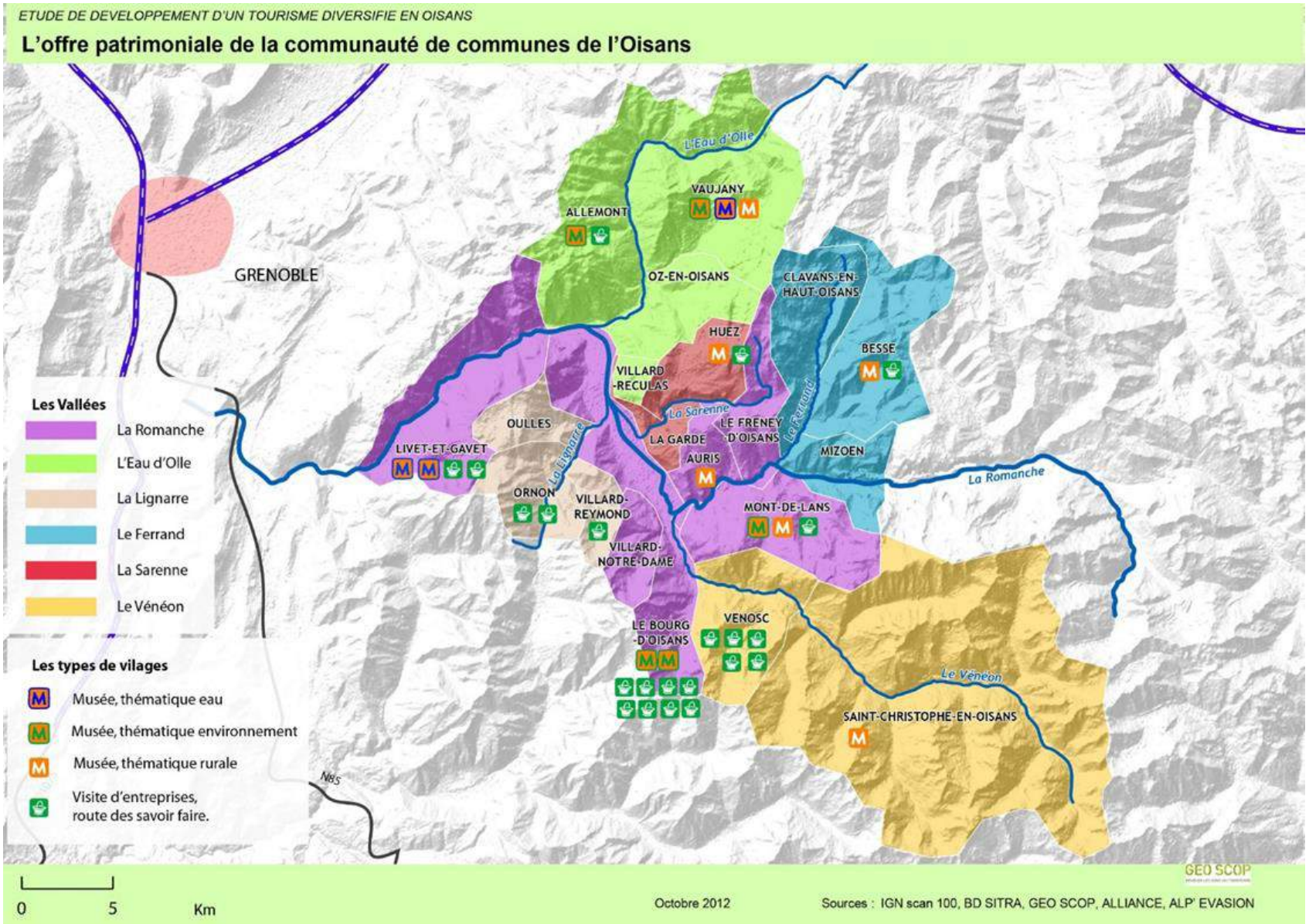
ETUDE DE DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME DIVERSIFIE EN OISANS
L'offre patrimoniale de la communauté de communes de l'Oisans
GRENOBLE
L'Eau d'Olle
VAUJANY
ALLEMONT
OZ-EN-OISANS
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS
HUEZ
BESSE
VILLARD-RECULAS
La Sarenne
LE FRENEY D'OISANS
Le Ferrand
OULLES
La Lignarre
LA GARDE
AURIS
MIZOEN
LIVET-ET-GAVET
ORNON
VILLARD-REYMOND
VILLARD-NOTRE-DAME
MONT-DE-LANS
La Romanche
LE BOURG-D'OISANS
VENOSC
Le Vénéon
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS
N85
Les Vallées
La Romanche
L'Eau d'Olle
La Lignarre
Le Ferrand
La Sarenne
Le Vénéon
Les types de vilages
Musée, thématique eau
Musée, thématique environnement
Musée, thématique rurale
Visite d'entreprises, route des savoir faire.
0
5
Km
Octobre 2012
Sources : IGN scan 100, BD SITRA, GEO SCOP, ALLIANCE, ALP' EVASION
GEO SCOP

LES ACTIVITES « COMPLEMENTAIRES »

Les activités complémentaires sont l'ensemble des activités proposées sur le territoire, hors activités leader et identitaires. L'offre est donc très variée sur le territoire.

En station, cette offre se matérialise principalement par des activités neige hors ski et grâce aux infrastructures en place (Palais des sports, piscine, patinoire, etc.). Sur l'ensemble du territoire, ces activités sont liées en hiver à la pratique de la montagne hivernale (ski de randonnée, raquette, etc.) et en été, elles sont axées sur un panel d'activités de pleine nature (voile, pêche, eaux vives, etc.).

L'offre est donc multiple, chaque station ayant développé des infrastructures hors neige, pour la saison hivernale. L'été, l'offre reste éclatée sur l'ensemble du territoire, avec moins de redondance mais un besoin d'articulation.

Globalement, l'offre sur le territoire est réservée à une pratique d'initiés. Cependant, de nombreux prestataires proposent de l'initiation ou du perfectionnement.

Plusieurs activités ont été identifiées comme porteuses de développement pour le territoire de l'Oisans : les activités d'eaux vives, les activités aériennes, la pêche et l'ensemble de l'offre en activités ludiques (accrobranche, etc.). L'enjeu sera de structurer l'offre disponible sur le territoire et de la porter à la connaissance de ses clientèles.

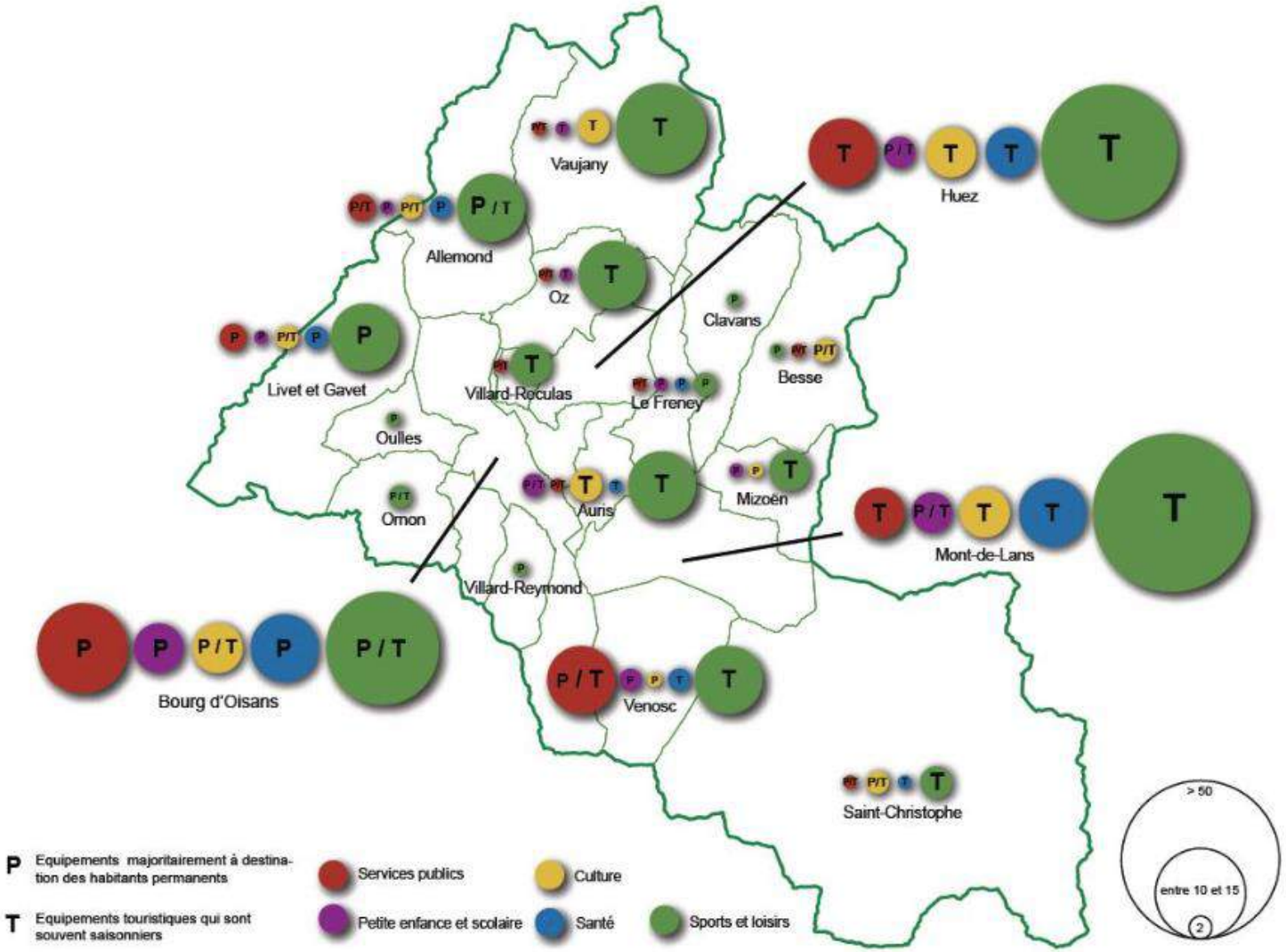

L'OISANS : UN TERRITOIRE DIVERSIFIE ET COMPLEMENTAIRE PAR NATURE

Evolution des motivations à l'égard de la montagne

La perception et les attentes à l'égard de la montagne ont évolué. La montagne n'est plus seulement un espace de rupture, elle devient un **espace d'évolution et de construction personnelle qui implique un projet de séjour à réelle valeur ajoutée**. Ce changement nécessite d'associer aux offres de séjours des contenus d'activités (culture, loisirs, rencontres, découverte) qui sont représentatifs d'une identité, d'une image, d'une expérience et d'un territoire.

Les « consommateurs de la montagne » sont de plus en plus nombreux à l'année, en modifiant la pratique qui n'est plus réservée à des experts. La recherche d'émotions et de sensations demeure importante mais elle est supplantée désormais par la recherche de sens et d'enrichissement individuel. La destination montagne est un choix qui répond à des attentes et une exigence de contenu et de bien-être. Le contenu des produits constitués est primordial, il doit répondre au principe d'expérience à vivre, agrémenté de services apportant une plus-value humaine et identitaire.

Les démarches de marketing territorial pertinentes sont les plus cohérentes et surtout celles présentant une certaine forme d'ancrage avec des pratiques constatées sur le territoire.

Analyse territoriale de l'Oisans

La plus-value de l'Oisans s'appuie précisément sur la diversité issue des vallées qui la composent. Cette diversité de reliefs, d'habitats, d'espaces, d'activités et de patrimoines répond aux aspirations plus récentes concernant la recherche de sens et de contenu dans la pratique des loisirs et de la découverte de la montagne.
Cette perception de diversité n'est possible qu'à condition de développer des liens au sein du territoire pour valoriser une destination élargie avec une gamme d'offres visibles. L'enjeu principal consistera à **proposer des gammes d'offres étoffées, diversifiées et complémentaires entre vallées** afin de permettre à l'Oisans de revendiquer la mise en marché d'une offre globale, lisible et attractive.

Le territoire de l'Oisans peut ainsi être caractérisé par :

- les stations internationales et les stations complémentaires, cœur de la destination hivernale,
- la plaine, camp de base et cœur de la destination estivale,
- les villages et vallées remarquables : Lignarre, Ferrand et Vénéon, cœur des offres identitaires et complémentaires,
- la vallée, porte d'entrée principale du territoire devant être intégrée à la stratégie de l'Oisans.

L'ANALYSE TERRITORIALE

FORCES

Un **territoire de montagne séduisant** grâce au Parc National des Écrins et une population incarnant des valeurs morales positives,

Un **territoire économiquement autonome** grâce au tourisme et ses nombreuses activités,

Une **offre en hébergement conséquente et diversifiée**,

Une **diversité des images du territoire** à travers ses différences (stations, Parc, stations villages, etc.),

Un **territoire structuré** autour de son bourg centre,

Des stations de sports d'hiver encore peu menacées par le changement climatique.

FAIBLESSES

Une absence d'image forte « Oisans », notamment l'été,

Une **perte d'attractivité** sur les **activités identitaires**,

Une offre dispersée, atomisée, absente de maillage avec des **difficultés liées à la mobilité**,

Un isolement et une **multiplication des acteurs touristiques** (OTSI, Bureaux des guides, hébergeurs).

OPPORTUNITES

Un **territoire diversifié,** fort de ses complémentarités et d'une **offre touristique diversifiée**,

Une **renommée internationale de l'Oisans** pour l'hiver et l'été,

Des **clientèles potentielles**, pour une autre montagne, porteuse de valeurs,

Un **développement touristique pensé ensemble**, plus efficace et efficient.

MENACES

Un **vieillissement des lits touristiques** marchands qui ne répondent plus aux attentes des clientèles et un problème des « volets clos »,

Une **perte d'image et de fréquentation sur les activités identitaires** et historiques (randonnée, alpinisme),

Des contraintes réglementaires et urbanistiques importantes,

Une **fragilité du modèle économique** touristique.

LA STRATEGIE DE L'OISANS POUR UN TOURISME DIVERSIFIE

Pour répondre aux attentes du territoire et diversifier de façon cohérente notre stratégie touristique, il convient de mettre en place un schéma stratégique efficient et durable.

LE SCHEMA STRATEGIQUE

LA CONSTRUCTION DU PROJET

Élaboration du Contrat de Développement Diversifié, point de départ de la démarche

- *Octobre 2012 :* lancement d'une étude pour l'élaboration du Contrat de Développement Diversifié (CDD) de l'Oisans
- *Du 16 au 18 octobre 2012 :* organisation de 8 ateliers pour élaborer le diagnostic touristique de l'Oisans : activités aériennes et nautiques, activités innovantes, activités verticales, hébergeurs, offices de tourisme, randonnée, valorisation du patrimoine, vélo. Les participants sollicités pour ces ateliers étaient les acteurs et les socio-professionnels du territoire
- *4 décembre 2012 :* séminaire de restitution du diagnostic touristique de l'Oisans suite aux ateliers et présentation des pistes d'actions identifiées
- *3 octobre 2013 :* validation du CDD par la commission tourisme
- *3 juillet 2014 :* validation du plan d'actions par la commission tourisme
- *14 janvier 2015 :* newsletter envoyée aux socio-professionnels du territoire pour présenter la feuille de route de l'Oisans 2014-2020.

L'année 2015, un tournant dans le projet touristique diversifié de l'Oisans …

- *12 mars 2015 :* présentation du projet cycle Oisans de la communauté de communes aux offices de tourisme pour travailler ensemble et les impliquer dans des projets
- *16 mars 2015 :* présentation du projet cycle Oisans de la communauté de communes aux socio-professionnels du territoire et mise en place d'un travail partenarial
- *28 mai 2015 :* organisation d'une table ronde sur la thématique « Les attentes de la clientèle cycliste : mieux la comprendre pour mieux l'accueillir » lors des rencontres professionnelles organisées par Oisans Tourisme.

… et la volonté de s'inscrire comme Espace valléen

- *22 juin 2015 :* comité technique associant les acteurs du territoire et les territoires limitrophes pour l'élaboration de la candidature Espace valléen (définition du projet, actualisation du diagnostic et recensement des attentes)
- *9 juillet 2015 :* comité technique associant les acteurs du territoire et les territoires limitrophes pour l'élaboration de la candidature Espace valléen (plan d'actions et poursuite de l'élaboration)
- *27 juillet 2015 :* comité de pilotage (élus et acteurs du territoire) pour la validation de la candidature
- *30 juillet 2015 :* rencontre avec les financeurs et présentation des fiches actions afin de fixer le plan de financement.

En parallèle, le schéma cyclable prend forme …

- *Octobre 2014 :* lancement de l'étude de faisabilité de la voie verte
- *4 décembre 2014 :* atelier de concertation avec les acteurs du vélo et les gestionnaires d'espaces pour élaborer le schéma cyclable (définir la cible, identifier l'ensemble des tracés possibles, etc.)
- *8 juin 2015 :* analyse du tracé retenu avec les gestionnaires d'espaces
- *2 juillet 2015 :* validation du schéma par Délibération du Conseil communautaire et lancement des études complémentaires nécessaires à la réalisation.

… la Maison du cycle et de l'Oisans, autour du projet cycle en réflexion …

- *30 juillet 2015 :* premier comité technique de réflexion sur le modèle de la « Maison du cycle et de l'Oisans ».

… et l'Oisans réfléchit à la réhabilitation de son immobilier de loisirs

- *25 juin 2015 :* premier comité technique pour l'élaboration de la feuille de route du territoire en matière de réhabilitation et de remise en marché de l'immobilier de loisirs.

Mais aussi au quotidien, des liens forts entre les communes, les partenaires et les socio-professionnels

Entre 2012 et 2015, douze commissions tourisme de la Communauté de communes de l'Oisans se sont réunies pour travailler sur ce projet. De nombreuses délibérations ont suivi, suite aux avis de la commission : 8 commissions de 2012 à 2013 pour l'élaboration du projet de développement touristique diversifié de l'Oisans et 4 commissions de 2014 à 2015 pour la mise en œuvre du projet.
Des réunions et des échanges quotidiens avec nos partenaires se développent perpétuellement et s'intensifient : Isère tourisme, le Parc National des Écrins, le Département de l'Isère, les Communes, EDF, l'Espace Belledonne, la Communauté de communes de la Matheysine du Pays de Corps et des vallées du Valbonnais, les offices de tourisme sur des projets diversifiés (itinérance, cycle, hébergements, mobilités, etc.), etc.
Des liens très forts se sont installés avec notre EPIC « Oisans Tourisme » pour notre projet cycle et notamment pour le volet promotion.
Des réflexions dans le cadre de l'élaboration du SCOT de l'Oisans et de l'écriture de son projet touristique d'un point de vue du projet urbain sont en cours.

Depuis 2011, de nombreux ateliers associant les élus et les acteurs du territoire ont été organisés pour construire ensemble le projet de l'Oisans. Les rencontres annuelles professionnelles d'Oisans Tourisme, organisées depuis 9 ans, permettent de nombreux échanges entre les communes du territoire.

LES FONDEMENTS DE LA STRATEGIE

Fort du travail de co-construction avec les acteurs, il a été défini que l'économie touristique du territoire est dominée par deux stratégies distinctes mais complémentaires : la « Neige » et la « Nature ».

La stratégie « Neige » est développée depuis plus d'un demi-siècle sur le territoire. Aujourd'hui, l'heure n'est plus au développement de ces structures mais à la rationalisation, la diversification et à la réhabilitation, indispensables au maintien de cette économie. Ainsi, les actions menées sur ces territoires auront pour but de rendre cohérente l'offre en hébergement touristique et de développer des offres identitaires et complémentaires.

La stratégie « Nature » a connu en Oisans un développement fort par ses activités identitaires. Aujourd'hui, ces dernières sont globalement en baisse de fréquentation et de notoriété. Le cycle a pris le relais grâce à la réputation et à la topographie du territoire (montée de l'Alpe d'Huez, grands cols, courses mondialement connues, etc.). Fort de ces constats, l'Oisans souhaite aujourd'hui renforcer cette stratégie qui a le plus fort potentiel de développement afin d'assoir sa destination comme capitale mondiale du vélo.

Afin de mener à bien ces deux stratégies complémentaires mais aussi de consolider et renforcer le développement des vallées de l'Oisans par une stratégie diversifiée, économique et touristique, 3 enjeux stratégiques ont permis de définir 12 fiches actions pour les 3 années à venir.

Consolider et orienter durablement le développement des vallées de l'Oisans par une stratégie diversifiée, économique et touristique

Légende

1. Aménager durablement le territoire

Rendre cohérent l'offre en hébergement touristique

Voies vertes

Structurer et améliorer les mobilités

Mobilité interne

Mobilité externe

2. Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans

Maison du cycle et de l'Oisans 2.0

Activité leader

Activités identitaires

Activités complémentaires

3. Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de la stratégie

Construit en concertation depuis 2011

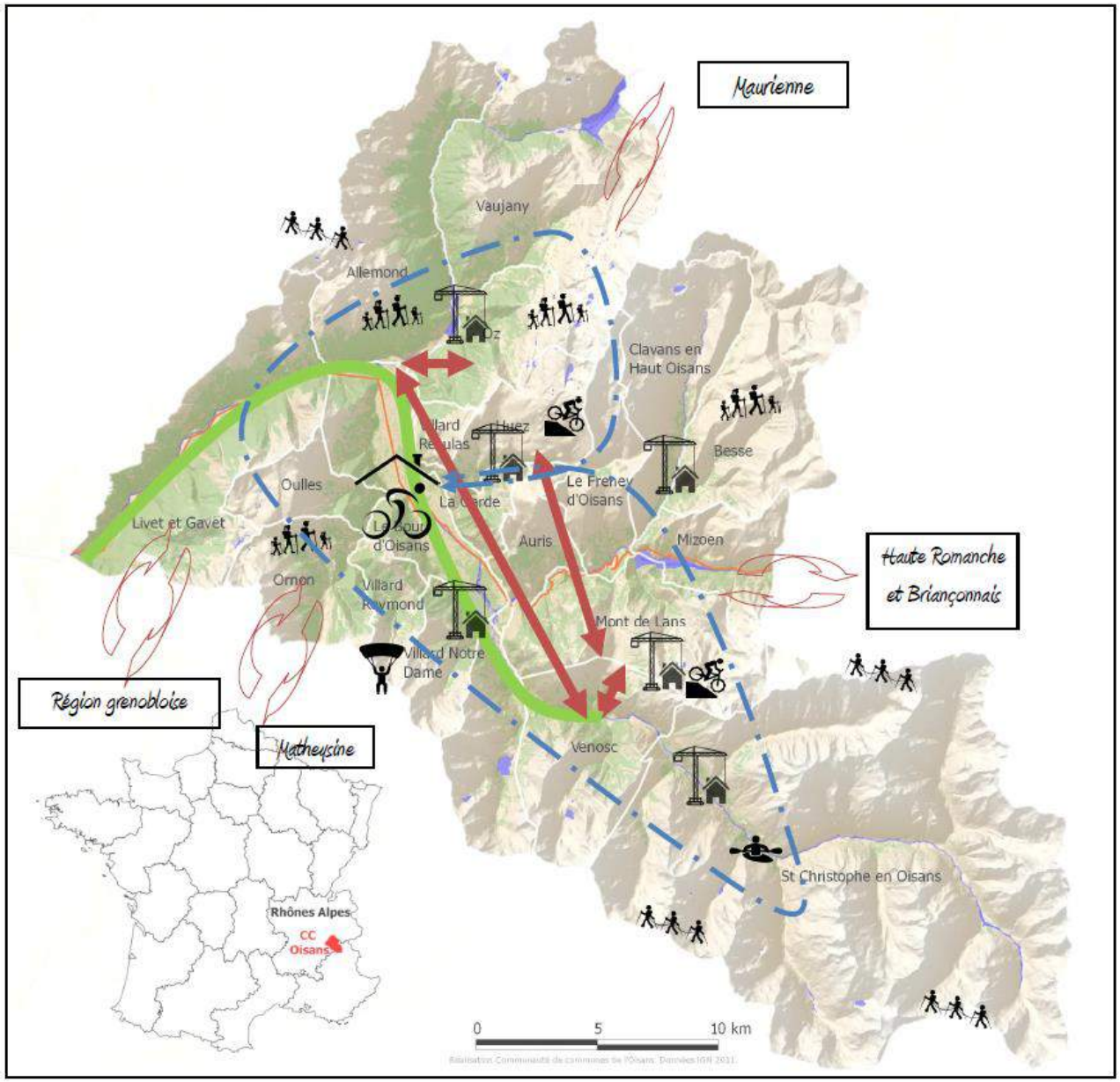

LES ENJEUX STRATEGIQUES DU TERRITOIRE SUR LESQUELS REPOSENT LES OBJECTIFS OPERATIONNELS A ATTEINDRE SUR 6 ANS

- Enjeu stratégique 1 - **Aménager durablement le territoire de l'Oisans**

Apporter une nouvelle dimension et des réflexions cohérentes en termes d'aménagements et de déplacements sur l'ensemble de l'Espace valléen

- Enjeu stratégique 2 - **Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans**

Diversifier et permettre au plus grand nombre de pratiquer et d'accéder à une offre d'activités diversifiées

- Enjeu stratégique 3 - **Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de notre stratégie**

Conserver et poursuivre de façon cohérente la gouvernance du territoire pour construire et développer des actions, des échanges stratégiques et opérationnels adaptés

LES OBJECTIFS OPERATIONNELS ET LEURS FICHES ACTIONS ASSOCIEES

- **OO 1 – Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques**

FA 4 – Hébergements touristiques de loisirs – Accompagnement des partenaires dans la réhabilitation des biens immobiliers
FA 5 – Hébergements touristiques de loisirs – Accompagnement à la re-commercialisation
FA 6 – Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers
FA 10 – Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans

- **OO 2 – Structurer et améliorer les mobilités**

FA 2 – Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans
FA 11 – Mobilités et optimisation des transports
FA 12 – Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen

- **OO 3 – Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans**

FA 1 – Création de la « Maison du cycle et de l'Oisans », pour un accueil 2.0
FA 2 – Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans
FA 3 – Information, communication et promotion de la filière « cycle »
FA 10 – Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans

- **OO 4 – Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires : randonnée, activités verticales, patrimoine**

FA 1 – Création de la « Maison du cycle et de l'Oisans », pour un accueil 2.0
FA 7 – Structuration et animation de l'offre « randonnée et activités verticales »
FA 8 – Valorisation et porter à la connaissance des clientèles le patrimoine pluriel des vallées de l'Oisans
FA 10 – Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans

- **OO 5 - Offrir un bouquet d'offres d'activités complémentaires et d'animations répondant aux attentes des clientèles**

FA 1 – Création de la « Maison du cycle et de l'Oisans », pour un accueil 2.0
FA 8 – Valorisation et porter à la connaissance des clientèles le patrimoine pluriel des vallées de l'Oisans
FA 9 – Mise à niveau et animation d'un bouquet d'offres d'activités complémentaires, par filière et par vallée
FA 10 – Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans
FA 12 – Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen

- **OO 6 – Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire**

FA 3 – Information, communication et promotion de la filière « cycle »
FA 6 – Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers
FA 10 – Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans
FA 12 – Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen

- **OO 7 – Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique**

FA 3 – Information, communication et promotion de la filière « cycle »
FA 10 – Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans
FA 12 – Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen

PRIORITE CIBLEE

CONSOLIDER ET ORIENTER DURABLEMENT LE DEVELOPPEMENT DES VALLEES DE L'OISANS PAR UNE STRATEGIE DIVERSIFEE, ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Enjeux stratégiques

ENJEU 1
Aménager durablement le territoire de l'Oisans

ENJEU 2
Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans

ENJEU 3
Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de la stratégie

Objectifs Opérationnels

001
Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques

002
Structurer et améliorer les mobilités

003
Mettre en avant le «cycle en montagne», activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans

004
Ouvrir les nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires

005
Offrir un bouquet d'offres, d'activités complémentaires répondant aux attentes des clientèles

006
Poursuivre la construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire

007
Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique

Fiches Actions

FA2
Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans

FA4 ET 5
Hébergement touristique de loisirs - Accompagnement des partenaires dans la réhabilitation de leurs biens immobiliers et accompagnement à la re-commercialisation

FA6
Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers

FA10
Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destinaton Oisans

FA11
Mobilités et optimisation des transports

FA1
Création de la «Maison du cycle et de l'Oisans» pour un accueil 2.0

FA2
Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans

FA3
Information, communication et promotion de la filière «cycle»

FA7
Structuration et animation de l'offre «randonnée et activités verticales»

FA8
Valorisation et diffusion auprès des clientèles du patrimoine pluriel des vallées de l'Oisans

FA9
Mise à niveau et animation d'un bouquet d'offres d'activités complémentaires, par filière et par vallée

FA10
Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destinaton Oisans

FA3
Information, communication et promotion de la filière «cycle»

FA6
Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers

FA10
Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destinaton Oisans

FA12
Gouvernance : coordination et animation de l'Espace Valléen

ENJEU STRATEGIQUE 1 – AMENAGER DURABLEMENT LE TERRITOIRE DE L'OISANS

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- **OO 1 – Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques**
- **OO 2 – Structure et améliorer les mobilités**

Objectif opérationnel 1 - Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques

L'hébergement touristique marchand doit être redynamisé et organisé pour accompagner le développement économique. De plus en plus de lits marchands se transforment en résidences secondaires ou se dégradent ce qui diminue la capacité d'accueil et le niveau de consommation touristique. A la montagne, 1 à 3% des lits touristiques sortent chaque année du parc locatif, entraînant mécaniquement un besoin de renouvellement de stock d'environ 20% tous les 10 ans. En vallée, la problématique concerne le maintien d'une offre qualitative répondant aux attentes des clientèles et surtout la transmission des entreprises dès lors que les exploitants souhaitent céder leurs activités.

Vis à vis des propriétaires/exploitants d'hébergement touristique, il convient de re-gagner leur confiance en leur proposant des mesures et outils pour qu'ils améliorent leur remplissage ou re-commercialisent leurs lits. Du point de vue qualitatif, l'offre se dévalorise et s'éloigne des attentes des clientèles, il est donc essentiel de lancer des actions d'accompagnement à la réhabilitation et à la re-commercialisation.

L'image de l'Oisans et de ses destinations leader, identitaires et complémentaires sont à renforcer et à faire évoluer. La création de la **Maison du cycle et de l'Oisans** permettra de conseiller, d'informer l'ensemble des usagers d'un point de vue touristique et de se positionner comme centre de ressources pour les propriétaires en matière de rénovation de l'Habitat (prestations de services, accompagnement sur les travaux qualitatifs et quantitatifs).

Contrer la disparition progressive et le non classement des hébergements par la mise en œuvre de différentes actions, devient essentiel en :

- saisissant l'opportunité de tester un nouveau modèle économique pour financer la réhabilitation de l'hébergement touristique (requalification immobilière – plateforme de service) et en engageant une démarche d'accompagnement à des fins de « rénovation » de l'immobilier de loisirs pour disposer à terme d'une offre en capacité de s'adapter aux attentes des clientèles et distinguer les dispositifs selon les périmètres « stations » et « vallées »,
- coordonnant une démarche de requalification des hébergements existants, labellisés et en accompagnant les propriétaires-exploitants dans leur démarche de commercialisation,
- sensibilisant et en accompagnant les propriétaires de résidences secondaires pour les faire évoluer en acteurs économiques, partenaires de la destination,

- développant qualitativement l'offre en lits marchands et le niveau de performance commerciale,
- personnalisant les offres et les services d'hébergement en fonction des pratiques spécifiques : équipements et espaces de stockage pour la réparation de matériels, services en cohérence avec les pratiques : horaires et types de restauration, fonctionnement à la nuitée (itinérance), information techniques et pratiques sur les parcours, la météo, transport des bagages possible, etc.

La nécessité de réhabiliter des logements conduisant les propriétaires à s'interroger sur le devenir de leurs biens est indispensable. Une tendance croissante du marché recherchant des lieux authentiques, isolés et dépaysants tout en restant connectés, est identifiée.

Aujourd'hui, seuls 39% des lits touristiques du territoire sont marchands et chaque année l'Oisans perd de sa capacité d'accueil. Ce phénomène de « refroidissement » des lits touristiques doit être enrayé rapidement car il n'est pas envisageable de continuer à construire à l'infini. Il convient de mettre en œuvre des actions pour réussir à remettre sur le marché les lits existants.

Il convient également de mettre en œuvre des actions pour permettre une **remise à niveau qualitative des refuges de montagne** notamment en période printanière. Cette remise à niveau doit s'effectuer en accentuant les travaux sur la **remise aux normes** des espaces et en permettant l'accompagnement des gestionnaires pour rénover de façon raisonnée, consciente et adaptée aux exigences des clientèles. Un travail est actuellement en cours pour l'élaboration d'outils opérationnels afin de mener des actions concrètes.

En termes d'**économie présentielle** et de **développement social** lié aux publics saisonniers, une diversification de l'activité et une pérennisation des services sont pointés, pour le maintien de l'emploi à l'année sur le territoire. L'hébergement saisonnier est une question prégnante du territoire. Une Maison des services publics au Bourg d'Oisans, une maison des saisonniers aux Deux Alpes et des Salons de l'emploi (organisés deux fois par an) sont en place pour répondre aux questions sociales.

Objectif opérationnel 2 - Structurer et améliorer les mobilités

Les élus de la Communauté de communes de l'Oisans ont décidé par Délibération du 07 novembre 2013 de lancer la réalisation d'un Schéma cyclable en Oisans.

En termes d'aménagement du territoire, le développement de voies vertes en Oisans vise à être complémentaire par rapport à l'offre cyclable sportive du territoire et à offrir une offre plus accessible aux familles.
De plus, le projet EDF sur la commune de Livet et Gavet est une opportunité pour développer ce type de projets, notamment grâce à la libération d'une part du foncier et à la remise en état de la Romanche. La réalisation de voies vertes fait partie des grands chantiers du territoire pour les années à venir. Une étude de faisabilité a été réalisée et les tracés de celles-ci ont été validés le 02 juillet 2015.

Un travail important sur la signalétique et les panneaux y faisant référence est souhaité et sera mis en œuvre avec l'ensemble des acteurs partenariaux pour sécuriser et faciliter la mobilité des usagers.

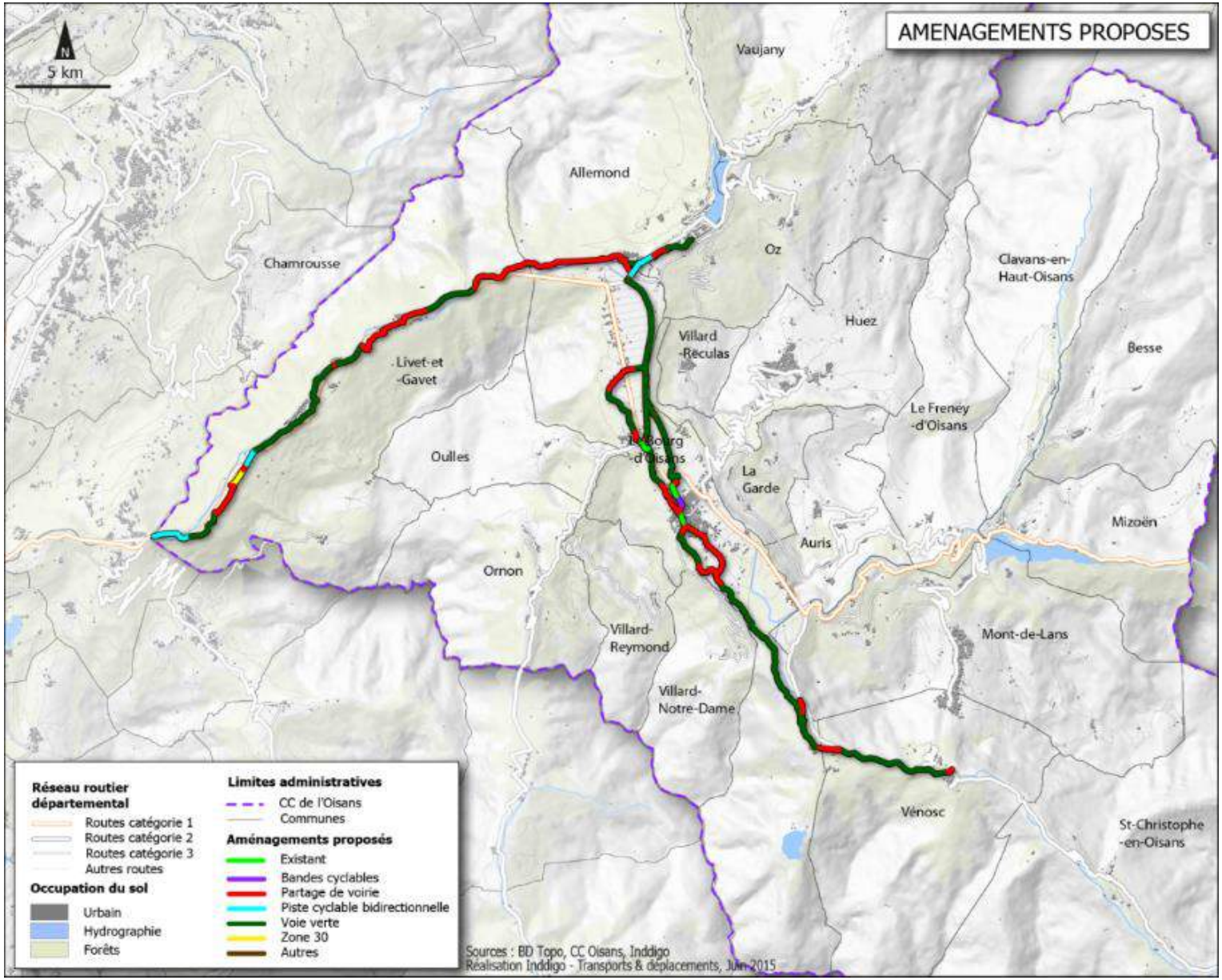

En termes de **promotion et de diffusion de l'offre cyclable**, les « Oisans cols series », événements marqués par la fermeture des cols et routes en Oisans ont été mis en place depuis l'été 2014 et sont reconduits tous les ans par Oisans Tourisme.

En deçà de l'offre touristique, l'objectif est également d'organiser des « living lab », tests de nouveaux matériaux par les usagers sur le territoire. Pour cela, il est utile de tisser des partenariats avec des entreprises faisant de la Recherche & Développement (R&D) afin d'enrichir et d'organiser de nouveaux évènements en Oisans ou en amont de grands évènements nationaux et internationaux tels que la Marmotte ou le Tour de France.

Pour aménager et équilibrer les mobilités en Oisans, une étude sur **l'optimisation des transports** va être lancée sur le territoire et permettra de réorganiser de façon durable et efficiente l'offre en mobilité en Oisans.
De plus, les réflexions en cours sur les **liaisons câblées entre stations et vers les vallées de l'Oisans** viendront également enrichir les échanges et décisions territoriales sur ce volet et permettre une offre multimodale.

ENJEU STRATEGIQUE 2 – DEVELOPPER TROIS NIVEAUX D'OFFRES D'ACTIVITES EN COHERENCE AVEC LES POTENTIALITES DE L'OISANS

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- **OO 3 – Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans**
- **OO 4 – Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires : randonnée, activités verticales, patrimoine**
- **OO 5 - Offrir un bouquet d'offres d'activités complémentaires et d'animations répondant aux attentes des clientèles**

Objectif opérationnel 3 - Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans

Le cycle en montagne et ses pratiques

La pratique ne cesse de progresser dans le monde et la France est en train de rattraper son retard au regard de ses voisins européens.
L'évolution des achats d'équipements de vélo et l'élargissement de la gamme avec les vélos à assistance électrique (VAE) va permettre à des pratiquants occasionnels d'évoluer dans de meilleures conditions y compris en montagne. Les tours opérateurs étrangers apprécient la destination Oisans et y organisent des séjours.

Le vélo devient un **moyen de mobilité douce pour relier les vallées** (entre Venosc, Le Bourg d'Oisans, Livet et Gavet - Allemont) nécessitant des équipements de signalisation, de sécurité et de confort (réparation, entretien, nettoyage). Les perspectives de développement du vélo à assistance électrique (VAE) devraient permettre prochainement des liaisons plus aisées avec les stations.

Les infrastructures dédiées au vélo sont des **éléments structurants de l'offre**. Le contexte et le marché sont largement favorables pour positionner l'Oisans sur le vélo en montagne pour tous. Cependant, afin de marquer un positionnement fort, il est souhaitable d'associer ces formes de pratiques et de créer un véritable centre dédié, la « Maison du cycle et de l'Oisans » ainsi qu'un pôle d'innovation en partenariat avec les fabricants. La proximité et le positionnement du pôle scientifique grenoblois seraient des avantages certains pour l'Oisans dans cette démarche.

La structuration du développement touristique va se tourner vers **la création de la « Maison du cycle et de l'Oisans »** autour du projet cycle du territoire. Cet espace dédié au vélo et à l'Oisans en général sera un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement pour la pratique sur le territoire uissan. Lieu emblématique de l'Oisans et de son activité leader, cette maison sera également un lieu de promotion de l'ensemble des activités touristiques et des offres associées au vélo, qu'il soit un espace de services, un lieu de découverte, de perfectionnement ainsi qu'un « living lab » permanent. Une volonté de développer le VAE sur le territoire et une recherche d'innovation font également parties des réflexions territoriales.

Objectif opérationnel 4 - Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires : randonnée, activités verticales, patrimoine

Le développement d'une gamme élargie d'offre en activités identitaires intégrant des services et des prestations pour tous est visé, afin de promouvoir collectivement cette offre pour valoriser l'ensemble d'activités proposé et le volume global. La diversification des clientèles et des pratiques, en allant de l'expert à un public débutant, est un objectif fort de la stratégie dédiée à l'Espace valléen. L'organisation et la coordination d'animations et d'événements doivent être poursuivies au sein de la dynamique du territoire.
Repositionner l'image et l'offre sur les activités identitaires est essentiel. Dynamiser les filières randonnées et activités verticales (escalade, alpinisme) et valoriser les patrimoines, par une mise en réseau des acteurs et des démarches actives de promotion, sont également projetés.

L'Oisans dispose d'un **vaste réseau de chemins labellisés PDIPR, répertoriés et balisés,** qui permettent toutes les formes de pratiques de randonnées sur près de 900 kms. La collectivité et ses communes ont souhaité aménager le territoire de manière cohérente et proposer des itinéraires adaptés aux utilisations pédestres, équestres ou VTT. L'Oisans est aussi une terre de haute montagne avec un passé prestigieux dans l'avènement de l'**alpinisme** avec une pratique ancrée du **ski de randonnée** également.

Toutes les formes de **pratiques verticales comme l'escalade, la pratique de via ferrata ou l'alpinisme sont possibles été comme hiver en Oisans**, ce qui rend la **destination intéressante dans le cadre de la diversification touristique**. Il est donc indispensable de mettre en valeur et d'offrir aux usagers une gamme d'activités liée à l'identité de l'Oisans.

Les enjeux du patrimoine, culturels et naturels, visent à favoriser la mobilité entre les vallées de l'Oisans **en éveillant la curiosité et l'intérêt des visiteurs** par un maillage des thèmes pour comprendre le territoire. Cette forme plus ludique de découverte correspond aux attentes des familles mais également des publics « jeunes » d'une manière plus large. La découverte du milieu montagnard, de la biodiversité, des savoir-faire de l'Oisans font partie, entre autres, des richesses à dévoiler et à faire partager au plus grand nombre.

La stratégie dans le cadre de la candidature aux Espaces valléens vise à :

- Proposer à l'échelle de l'Oisans un programme coordonné d'animations permettant, aux usagers comme aux habitants, de découvrir toutes les facettes du territoire,
- Permettre aux prestataires d'optimiser le remplissage de leurs animations par une promotion depuis l'ensemble des offices de tourisme, hébergements et sites touristiques.

Objectif opérationnel 5 - Offrir un bouquet d'offres d'activités complémentaires et d'animations répondant aux attentes des clientèles

La stratégie visée veut développer et mettre en valeur les activités dites « complémentaires » en répondant à d'autres attentes en termes de clientèles sur le territoire et d'ouvrir la gamme d'offre à un large public.

Ces activités permettraient d'étoffer l'offre actuelle et de permettre à un public plus familial voire non initié de pratiquer le territoire que ce soit en terme :

- d'activités aériennes telles que le vol libre avec le cerf-volant, le kitesurf, le deltaplane et le parapente,
- d'activités nautiques telles que la pêche en altitude, en lac ou en rivière de montagne, les sports en eaux vives, le canyoning, le rafting ou encore le canoé-kayak qui doivent être valorisées et mises en avant pour le plus grand nombre,
- d'activités équestres telles que la randonnée ou l'initiation par la promenade,
- de pratiques d'activités de loisirs et de pleine nature telles que le mini-golf, les sports de raquette, l'accrobranche, le tir à l'arc, le frisbee, etc. qui font également partie des aspects à mettre en exergue pour laisser libre choix aux aspirations de la clientèle tout au long de l'année.

Ainsi, les enjeux poursuivis sont :

- d'agrémenter les séjours des publics non consommateurs d'activités identitaires et liées au cycle,
- d'orienter et de faire découvrir durablement, à un public plus large, des activités de loisirs et de pleine nature.

ENJEU STRATEGIQUE 3 – METTRE EN RESEAU LES ACTEURS OPERATIONNELS DU TERRITOIRE POUR OPTIMISER LA PROMOTION DE L'OFFRE ET LA MISE EN OEUVRE DE NOTRE STRATEGIE

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- **OO 6 – Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire**
- **OO 7 – Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique**

Objectif opérationnel 6 - Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire

L'Oisans propose à ses visiteurs une diversité d'activités, indispensable à nos offres touristiques. C'est pourquoi, la Communauté de communes de l'Oisans souhaite accompagner les professionnels du territoire quand cela relève de l'intérêt général et que les projets s'inscrivent dans la valorisation de notre patrimoine. Les actions décrites dans la stratégie seront conduites en concertation et en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire et au-delà, en fonction des demandes et de leur pertinence pour le développement touristique et durable de l'Oisans.
Pour ce qui est du volet environnemental, la stratégie doit être articulée avec la protection de la biodiversité et des continuités écologiques alpines.

Le but est de s'assurer que les opérations du développement des espaces valléens ne se font pas au détriment de la préservation des ressources naturelles.
Ainsi, pour enrichir son territoire d'un atout supplémentaire et étendre son rayonnement, l'Oisans doit être « connecté » au réseau touristique numérique. Un outil global de promotion, de valorisation, de communication et de commercialisation touristique doit être mis en place et pourrait prendre la forme d'une place de marché assemblière permettant un accès facilité et ultra rapide à l'offre globale touristique de l'Oisans qui pourrait s'intituler « MyOisans.com ». Une manière de faire découvrir, de « vendre » le territoire et la destination de l'Oisans en se positionnant en tant que client (activités/offres). Cette démarche s'inscrit dans le but d'optimiser la promotion du territoire et de créer un effet qualitatif fort autour de l'Oisans.

En ce qui concerne la mise en place d'une gouvernance dédiée à l'« Espace valléen », elle entretiendra et poursuivra la concertation en place et déjà menée lors de la préparation de la candidature, faisant suite à la démarche de diversification touristique opérée depuis quelques années dans le cadre du schéma touristique,
Cette gouvernance prendra la forme de comités techniques de suivi et de pilotage par les instances décisionnelles qui auront pour rôle de suivre, d'orienter les réflexions et réflexions et de valider les actions et résultats obtenus en comparaison de la stratégie établie. La mise en place d'outils de suivi tels qu'un tableau de bord actualisé régulièrement viendra enrichir et aider la gouvernance dans sa réflexion et prise de décision.

Les décisions et suivis internes au territoire seront élargis à l'ensemble des partenaires et acteurs jugés primordiaux et intéressants d'associer dans notre démarche pour une action plus efficiente.
Des moyens humains seront mis en œuvre localement pour assurer le suivi l'animation, l'opérationnalité des fiches actions et la fédération de l'ensemble des acteurs autour de la stratégie valléenne partagée.

Objectif opérationnel 7 - Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique

En matière d'animation et de promotion, il est indispensable d'entretenir et de faire évoluer la collaboration entre les divers acteurs. Des actions transversales avec l'ensemble des acteurs internes et externes au territoire seront mises en place que ce soit en terme de suivi, de réflexions ou de mises en œuvre.

Le développement d'un **plan d'animation à l'échelle de l'Oisans** rassemblant et coordonnant l'ensemble des actions définies dans la stratégie en cohérence avec les pratiques des « Vallées Nature » et des enjeux de **promotion - communication** à l'échelle de l'Oisans visent au sein de la stratégie, à :

- Valoriser la cohésion Oisans – Parc National des Écrins avec une mise en réseau renforcée des acteurs, des vallées et des sites, les Écrins associés à l'Oisans représentent un mythe, un émerveillement qu'il convient de rendre accessible et lisible pour des non spécialistes,
- adapter les modes de promotion auprès des clientèles de niches : cyclotourisme, cyclosport, VTT, randonnée, alpinisme, cascades de glace, pêche, etc. par des médias adaptés en partenariat avec les acteurs spécialisés,
- renforcer de façon forte le travail partenarial avec tous les hébergeurs, socio-professionnels, élus et producteurs de services du territoire.

Zoom sur le projet « Espace Jeunesse Oisans Montagne » à Venosc, un parallèle transversal à la stratégie Espace valléen

La montée en qualification du territoire est un enjeu important pour le développement socio-économique et ce projet, porté par la Fraternité St Jean, répond aux enjeux de qualité d'accueil touristique pour maintenir notre position dans une concurrence internationale exigeante et de remise en marché des « lits froids », nécessitant une politique de rénovation énergétique demandant la mobilisation de compétences spécifiques et de développement de la pluriactivité et de stabilisation professionnelle des jeunes après l'expérience de la saison.

Ce projet de centre de formation pour apprentis « Oisans Montagne » est d'abord un outil de territoire dans sa volonté sociale, économique et de formation dans sa dynamique jeunesse. Il précise une participation forte à l'aménagement de ce territoire et une sensibilisation « Découverte Montagne / Haute Montagne » - favorisant aussi, à terme, une installation de ces jeunes professionnels dans la vie locale de l'Oisans. Il s'inscrit donc dans une démarche transversale à partir de trois axes :

- *un axe **apprentissage**, adapté et adossé à la saisonnalité, en direction de jeunes « choisissant » la montagne. Il s'agit de former, avec les entreprises « participant » au développement touristique. Avec caractéristique majeure, l'accrochage de la formation à la vie économique et sociale « haute montagne » et une prise en compte de la saisonnalité été/hiver.*

- *un axe **découverte et sensibilisation haute Montagne, nature et alpages** - enfants et pré-adolescents avec un centre de vacances. La présence de l'UCPA permet des partenariats et des propositions sportives ajustées en hiver et en été.*

- *un **axe « saisonniers »** (6 000 saisonniers par an en Oisans) avec l'objectif d'accueillir, de former et « d'installer » professionnellement des jeunes représentant 50% des saisonniers actuellement et des adultes en précarité (mise en place d'une formation adaptée en plateau pédagogique personnalisé). Cet axe pourra éventuellement être prolongée par de la formation professionnelle continue dispensée localement.*

Des opportunités de développement touchant aux volontés de changement et d'évolution locales contribuent à la stratégie de diversification touristique par la formation et la découverte du patrimoine et de l'offre sportive et de loisirs en Oisans pour un public jeune et adolescent.

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DURABLE

La stratégie adoptée se matérialise en 3 enjeux stratégiques se déclinant en 9 objectifs opérationnels qui se traduisent en 12 fiches actions.

Révélant l'ensemble des actions projetées, cette stratégie permettra de mettre en valeur de façon cohérente et adéquate le territoire de l'Oisans et son offre territoriale, que ce soit en termes d'activités sportives, culturelles, patrimoniales ou artisanales.

Thématiques	Fiches actions
Activité leader « vélo »	FA 1 Création de la « Maison du cycle et de l'Oisans » pour un accueil 2.0
	FA 2 Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans
	FA 3 Information, communication et promotion de la filière « cycle »
Hébergement	FA 4 Hébergement touristique de loisirs - Accompagnement des partenaires dans la réhabilitation de leurs biens immobiliers
	FA 5 Hébergement touristique de loisirs - Accompagnement à la re-commercialisation
	FA 6 Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers
Activités identitaires et complémentaires	FA 7 Structuration et animation de l'offre « randonnée et activités verticales »
	FA 8 Valorisation et diffusion auprès des clientèles du patrimoine pluriel des vallées de l'Oisans
	FA 9 Mise à niveau et animation d'un bouquet d'offres d'activités complémentaires, par filière et par vallée
Actions territoriales durables	FA 10 Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination Oisans
	FA 11 Mobilités et optimisation des transports
Gouvernance	FA 12 Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen

FICHE ACTION N°1. CREATION DE LA « MAISON DU CYCLE ET DE L'OISANS » POUR UN ACCUEIL 2.0	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 2.** Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif opérationnel 1.** Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques **Objectif opérationnel 3.** Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans **Objectif opérationnel 4.** Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires **Objectif opérationnel 5.** Offrir un bouquet d'offre d'activités complémentaires répondant aux attentes des clientèles
Contexte et enjeux	**Activité leader de l'Oisans**, le « cycle » est une opportunité pour le territoire grâce notamment à la renommée internationale des 21 virages de la montée de l'Alpe d'Huez. Le territoire doit s'en saisir afin d'offrir aux visiteurs une offre complète d'activités cyclo et des aménagements adéquats. Cette activité touristique qui se cumule avec des activités identitaires et complémentaires riches et variées, nécessite une information élargie à l'ensemble de l'Oisans pour accroître la visibilité de l'offre et générer davantage de retombées sur le territoire. Afin d'accueillir, d'informer, de promouvoir l'Oisans dans son ensemble et en particulier, le vélo, il est nécessaire de disposer d'un lieu d'accueil commun pour valoriser une « porte » visible et symbolique du territoire. Ce lieu répond ainsi à un triple enjeu : - la création d'un lieu emblématique d'accueil et d'information sur la richesse et la diversité des offres, des patrimoines et des sites de la destination Oisans, - la création d'un centre international du vélo de montagne, - le concept d'animation et de production permettrait de structurer une offre d'accueil touristique globale et de développer une offre de services de type "cluster" autour d'entreprises innovantes du cycle qui offrirait à tous les types de pratiquants, comme aux non-initiés, une immersion dans les différentes cultures du vélo en montagne. **Objectifs** Cet ensemble permettrait le développement de plusieurs types d'espaces complémentaires qui contribueraient au rayonnement de l'Oisans et de la Maison du cycle et de l'Oisans : ▪ un lieu de référence pour la promotion de l'ensemble des activités touristiques et des offres associées au vélo, ▪ un espace de services : stockage des bagages, bike house mais surtout développement d'un centre de tests et d'essais de matériels en lien avec les fabricants, ▪ un espace de mise en scène de l'univers vélo, à vocation culturelle et pédagogique (découverte du perfectionnement). ▪ un espace pour le développement économique à travers l'implantation conjointe d'une entreprise leader pour la mise en place de living lab. ▪ un espace accueil et de mise en œuvre des actions sur l'hébergement, ▪ un espace possible de promotion du Parc National des Écrins.

Descriptif et étapes des actions	Pour mener à bien ce projet, différentes étapes doivent être conduites. **Etape 1** La première étape se matérialise par la validation du concept et la définition des moyens nécessaires à sa mise en œuvre : - définir le concept : le nom commercial, les contenus porteurs, les besoins en espace et en fonctionnement, les services et les modalités de partenariat avec les acteurs locaux, valider les conditions d'implications des acteurs privés et des entreprises dans l'offre, la promotion et l'animation du site et valider un pré-programme et le niveau des investissements, - identifier les modalités de mise en œuvre d'un lieu d'accueil et d'information commun à la destination Oisans, étudier la synergie avec l'Office de tourisme du Bourg d'Oisans. **Etape 2** Trouver un lieu d'accueil pertinent sur le territoire qui puisse répondre au besoin défini en étape, le choix d'un lieu emblématique et visible : ▪ pour un accueil de proximité efficient, ▪ à proximité du principal axe de circulation, la D 1091 entre Grenoble et Briançon, ▪ en cohérence avec la fonction camp de base et « point de départ » pour la pratique du vélo au départ des itinéraires. ▪ possibilité de relais de proximité adapté en fonction des usages en complément de la Maison du cycle et de l'Oisans. **Etape 3** ▪ Concevoir un fonctionnement évolutif pour assurer la pérennité du concept et viser rapidement un passage en accueil 3.0, ▪ Identifier les synergies en matière d'accueil, d'espaces et de services entre le lieu d'accueil et les autres espaces de la Maison du cycle et de l'Oisans. Le modèle économique du projet repose sur un partenariat public-privé entre la collectivité, maître d'ouvrage, qui génère l'impulsion et les partenaires à associer pour le développement et l'animation du site. L'accueil et le dispositif d'information du site sont des missions de service public, un soutien sur les modalités d'animation est à définir en termes de moyens, etc.		
Bénéficiaires	▪ Les visiteurs et habitants du territoire, les socio-professionnels du territoire, les acteurs de la filière vélo et des activités de pleine nature et les entreprise de R&D		
Descriptif des dépenses	**Types de dépenses**	**Budget de fonctionnement sur 3 ans**	**Budget Investissement**
	Etudes, conception, architecture, définition	10 000 €	100 000 €
	Réalisation de la Maison du cycle et de l'Oisans	20 000 €	2 000 000 €
Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** La Communauté de communes de l'Oisans et les entrepreneurs privés innovants **Partenaires** Le Département de l'Isère, la Région Rhône-Alpes, Oisans Tourisme, les socio-professionnels du territoire de l'Oisans, Sporaltec, EDF Production et EDF Une rivière, un territoire, Isère tourisme, le CDDRA, ARDI Rhône-Alpes, Association Département et Région cyclable, la FFCT : Ville et territoire touristique.		

		Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
Plan de financement	€	2 130 000	426 000	1 065 000	426 000	213 000
	%	100	20	50	20	10
	Potentiellement, le CDRRA et le LEADER pourraient apporter des subventions sur cette action.					
Taux de cofinancement POIA	20 %					

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Entreprises R&D partenaires / développement du cluster et lien entre les socio-professionnels	▪ Identification de l'activité leader cycle sur le territoire
	▪ Nombre d'accueil au sein de la Maison par thème proposé	▪ Création de la Maison du cycle et de l'Oisans avec une pluriactivité visée
	▪ Organisation territoriale modifiée ▪ Amélioration de la satisfaction client	▪ Amélioration de l'accueil sur le territoire et développement commun sur la période estivale

Critère d'analyse du développement durable	**Social** Un lieu ouvert à tous – un lieu de ressources pour les socio-professionnels du territoire, une mixité sociale via la recherche d'implantation d'entreprises en R&D. **Economie** Une meilleure rentabilité des entreprises par une promotion mutualisée, la mise en réseau des acteurs socio-professionnels du centre bourg avec la Maison du Cycle et de l'Oisans **Environnement** Un lieu central d'accueil permettant d'informer sur l'ensemble des activités du territoire et de promouvoir les mobilités douces pour se rendre sur les différents sites. **Validité** La création de cet espace emblématique implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles et met en lien de façon cohérente et diversifiée les activités, les acteurs locaux et les usagers en recherche de découverte. **Gouvernance** Ce projet permet de travailler en transversalité avec les acteurs concernés par l'offre. Il en résulte une lisibilité générale pour une offre orientée vers le grand public.

Contribution aux enjeux du POIA	La Maison du cycle et de l'Oisans permettra d'accroitre la connaissance des richesses du territoire qu'elles soient naturelles ou patrimoniales par la promotion de l'ensemble du territoire et ainsi déployer sa fréquentation.
Contribution aux enjeux de la CIMA	Les ressources naturelles et culturelles du massif seront mises en valeur. La sensibilisation du public sera plus efficace. Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne
Contribution à d'autres programmes régionaux	Cette action permet une meilleure lisibilité des offres d'activités du territoire par une meilleure organisation territoriale. Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, emploi, numérique, tourisme et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	Notion forte de transversalité et de partenariat avec les territoires voisins Cette équipement sera réalisé pour promouvoir le territoire mais aussi ceux qui nous sont limitrophes, avec notamment l'activité cyclo qui dépasse largement nos frontières.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : Définition du concept et choix du site ▪ **2017** : Démarrage du projet de construction (maîtrise d'œuvre) ▪ **2018** : Finalisation du projet de construction de la Maison du cycle et de l'Oisans (maîtrise d'œuvre) ▪ **2019** : Finalisation du projet de construction

FICHE ACTION N° 2. STRUCTURATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE A TRAVERS LE PROJET CYCLE DE L'OISANS	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1**. Aménager durablement le territoire de l'Oisans **Enjeu stratégique 2**. Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif opérationnel 2**. Structurer et améliorer les mobilités **Objectif opérationnel 3**. Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans
Contexte et enjeux	La pratique du vélo en France progresse en volume de pratiquants et devient un motif de déplacements pour des séjours touristiques à destination de spécialistes mais également des familles. L'image du vélo en Oisans est reconnue au niveau mondial par la présence de cols mythiques empruntés par le Tour de France, en particulier avec l'ascension de l'Alpe d'Huez. Cette image s'est renforcée avec l'apparition d'une offre VTT de descente sur les stations de l'Alpe d'Huez, des 2 Alpes, de Vaujany, d'Auris et d'Oz en Oisans. L'enjeu pour le territoire est de se positionner comme destination vélo de renommée internationale. **Objectifs** Le projet cycle Oisans s'est construit autour de trois axes : l'aménagement, le développement économique et la promotion. La présente fiche est l'axe premier du volet aménagement. ▪ L'objectif principal est de devenir et être reconnue comme la Capitale du Vélo en montagne.
Descriptif et étapes des actions	L'axe aménagement du projet cycle est en cours de réalisation; une première étape a permis de définir les tracés voie vertes en vallées. C'est dernier ont été validés en juillet 2015. La réalisation de cet aménagement va permettre d'offrir un cheminement doux et sécurisé au sein du territoire autant pour les liens entre les cols mythiques que pour un public familial. Les boucles dans la plaine de l'Oisans offre un produit destiné aux familles. **Etape 1** Suite à l'identification des itinéraires possibles pour cet aménagement il convient d'obtenir les autorisations d'aménagement. Pour cela plusieurs études environnementales sont nécessaires. Dans un premier temps ce sont les itinéraires sur le tronçon Allemont-Venosc qui vont être étudié. Cette phase est assez longue car elle prend à minima une année calendaire. **Etape 2** Suite à l'obtention des autorisations d'aménager, la phase de travaux va être échelonnée sur 5 ans. Le tronçon entre Allemont et le Bourg d'Oisans sera réalisé en priorité ainsi que les différentes boucles autour du centre bourg. **Etape 3** Après les réalisations dans la plaine de l'Oisans constituant le cœur du réseau et les interconnexions au reste du territoire, le tronçon Bourg d'Oisans - Venosc sera ensuite mis en chantier puis en service.

	Dernière étape Cette dernière phase permettra de réaliser le tronçon Allemont - Livet et Gavet et de se raccorder aux réseaux de voies vertes de la région grenobloise. En effet, le chantier EDF en cours dans cette vallée ne permet pas d'envisager la réalisation de l'aménagement avant sa finalisation. EDF libère de nombreuses surfaces linéaires nécessaires à notre aménagement. Ainsi, il conviendra sur cette section de réaliser les études environnementales nécessaires à l'obtention des autorisations d'aménager avant de pouvoir engager les travaux.
Bénéficiaires	▪ L'ensemble des habitants de l'Oisans et les visiteurs du territoire

Descriptif des dépenses

Types de dépenses	Budget de fonctionnement sur 3 ans	Budget Investissement
Etudes environnementales	12 500 €	50 000 €
Travaux (enrobées et signalétique)	12 500 €	6 400 000 €

Porteur du projet et partenaires

Porteur du projet
La Communauté de communes de l'Oisans

Partenaires
L'Etat, la Région Rhône-Alpes, le Département de l'Isère, l'Europe, EDF Production et EDF Une rivière, un territoire, Association Département et Région cyclable, la FFCT (Ville et territoire touristique)

Plan de financement

	Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
€	6 475 000	1 295 000	3 541 178	1 315 073	323 750
%	100	20	55	20	5

Taux de cofinancement POIA

20 %

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Réalisation de la voie verte – Signalétique /aménagement de sécurité – Fréquentation – Nombre d'accidents	▪ Sécuriser la pratique cycliste « familiale ou cyclo-touristique »
	▪ Satisfaction client / nombre d'usagers (par comptage)	▪ Permettre une pratique accessible à tous
	▪ Réputation en ligne des sites de pratique (revêtements, avis, etc.)	▪ Itinérance cycliste de notre territoire
Critère d'analyse du développement durable	**Social** Ouvert à tous – un enjeu local en termes de mobilité pour les populations du territoire et pour le volet itinérance **Economie** Offre complémentaire aux activités déjà proposées **Environnement** La prise en compte des enjeux environnementaux lors de la phase de conception et de réalisation et l'augmentation de la pratique douce cycliste au détriment de la voiture. **Validité** La création de la voie verte liée aux ressources du territoire, matérielles et immatérielles, permet une pratique cohérente et diversifiée du cycle par les usagers en recherche de découverte et de sensation nature. **Gouvernance** Ce projet permet de travailler en transversalité avec les acteurs concernés par l'offre. Il en résulte une lisibilité générale pour une offre orientée vers le grand public.	
Contribution aux enjeux du POIA	Elle permet à l'ensemble des visiteurs d'avoir une pratique de loisirs et non sportive du vélo. La découverte du territoire ainsi que ses valeurs paysagères, patrimoniales et culturelles sont mises en avant. Le territoire mieux adapté pour recevoir un public de non sportif permet une fréquentation de meilleure qualité.	
Contribution aux enjeux de la CIMA	Le tracé permettra de faire découvrir les richesses de l'Oisans : son passé industriel, ses richesses faunistiques et floristiques, sensibiliser les pratiquants à l'environnement, etc. Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne	

Contribution à d'autres programmes régionaux	Cette action permet une mobilité douce et donc une adaptation au changement climatique, enjeu fort pour la Région Rhône-Alpes. Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, énergie, environnement, tourisme, économie et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	A terme, le projet se reliera au réseau existant de voies vertes de la Région grenobloise qui permet un accès vers la Via Rhôna et les Eurovéloroute pour permettre une pratique de l'itinérance plus large. Le territoire du Briançonnais souhaite aussi investir sur ce type d'infrastructures, ce qui permettrait une liaison vers le Sud des Alpes et l'Italie.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : Etudes voies vertes (études d'impact) / Réflexions sur la signalétique « cycle » ▪ **2017** : Voies vertes : conclusion des études et engagement des premiers travaux / Travaux de signalétique « cycle » ▪ **2018 :** Poursuite des travaux de mise en œuvre des voies vertes entre Allemont - Le Bourg d'Oisans et Le Bourg d'Oisans - Venosc / Travaux de signalétique « cycle » ▪ **Au-delà** : Finalisation de la voie verte sur le tronçon entre Livet et Gavet - Allemont

FICHE ACTION N°3. INFORMATION, COMMUNICATION ET PROMOTION DE LA FILIERE « CYCLE »	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1**. Aménager durablement le territoire de l'Oisans **Enjeu stratégique 2**. Développer trois niveaux d'offres d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans **Enjeu stratégique 3**. Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de la stratégie
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif opérationnel 3**. Mettre en avant le « cycle en montagne », activité leader, moteur d'excellence pour l'Oisans **Objectif opérationnel 6**. Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire **Objectif opérationnel 7**. Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique
Contexte et enjeux	La communication d'un territoire permet son identification comme destination. L'enjeu est de faire de l'Oisans une destination cycle de renommée internationale. **Objectifs** ▪ Sans le volet promotion et commercialisation, les aménagements réalisés ne seront pas connus et donc ne seront pas générateurs de fréquentation. ▪ Accroitre la fréquentation du territoire et promouvoir le territoire comme destination vélo est un objectif à atteindre.
Descriptif et étapes des actions	Aujourd'hui, le territoire est reconnu et connu pour le vélo de montagne. Oisans Tourisme œuvre depuis de nombreuses années pour promouvoir cette activité leader du territoire. Depuis quelques années, le cycle est au cœur la stratégie de promotion à travers le développement de label, de promotion du VAE, de guide cyclo, etc. L'ensemble du projet cycle de l'Oisans va permettre le développement de nouvelles offres, plus faciles et accessibles à tous. La promotion de ces nouveaux aménagements est une condition sine qua non de réussite des projets. **Etape 1** Faire l'analyse des éléments déjà mis en œuvre sur le territoire, que ce soit à l'échelle communautaire ou communale **Etape 2** Définir un plan de marketing pluriannuel à l'échelle de l'intercommunalité en accord avec les offices du territoire **Etape 3** Mise en œuvre d'un plan de communication défini et d'une évaluation annuelle
Bénéficiaires	▪ Les habitants, les visiteurs et les socio-professionnels du territoire

	Types de dépenses	Budget de fonctionnement sur 3 ans	Budget Investissement
Descriptif des dépenses	Supports de communication « vélo »	40 000 €	-
	Animation - 0,5 ETP / 3 ans	60 000 €	-

Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** Oisans Tourisme **Partenaires** Les offices de tourisme du territoire, le Département de l'Isère, la Région Rhône-Alpes, Atout France, le Parc National des Écrins, EDF Production et EDF Une rivière un territoire, Sporaltec, ARDI Rhône-Alpes, Association Département et Région cyclable, la FFCT (Ville et territoire touristique).

		Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
Plan de financement	€	100 000	25 000	25 000	50 000	-
	%	100	25	25	50	-
	Potentiellement, le LEADER pourrait apporter des subventions sur cette action.					
Taux de cofinancement POIA	**25 %**					

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Mise en place d'un espace de concertation entre les collectivités et les professionnels du territoire et bonne articulation des manifestations	▪ Structurer un plan de communication efficace à l'échelle du territoire pour tous les publics
	▪ Accroissement de la fréquentation	▪ Etre reconnu comme territoire cycle de renommée internationale

Critère d'analyse du développement durable	**Social** Meilleure satisfaction des usagers sur l'offre du territoire et des mobilités possibles. Information aux accompagnants pouvant être non pratiquants (diversité de l'offre). **Economie** Meilleure rentabilité des structures d'activités et complémentarité renforcée entre les équipements du territoire. **Environnement** Favoriser la communication C to C et la promotion par voie dématérialisée. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les acteurs. Cette démarche sera à actualiser avec les évolutions numériques et sociétales pour une réponse clientèle sans cesse adaptée. **Gouvernance** Ce projet permet de travailler en transversalité avec les acteurs concernés par l'offre. Il en résulte une lisibilité générale pour une offre orientée vers le grand public.
Contribution aux enjeux du POIA	Cette action permettra de porter à la connaissance du public l'offre cycle du territoire ainsi que de les sensibiliser à l'environnement et à son respect.
Contribution aux enjeux de la CIMA	La culture du vélo sera un enjeu fort de cette action. Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne
Contribution à d'autres programmes régionaux	Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, numérique, tourisme, économie, mobilité et activités..
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	La promotion du territoire dépasse largement les limites communales notamment sur les produits liés à l'itinérance. Ces liens devront être renforcés et/ou construits avec les territoires voisins. Les interfaces avec les offices du tourisme du territoire à travers le partage d'information et de cohérence dans l'organisation des manifestations.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016 - 2017 - 2018** : Communication, poursuite et création de nouveaux évènements « cycles »

FICHE ACTION N°4. HEBERGEMENT TOURISTIQUE DE LOISIRS – ACCOMPAGNEMENT DES PARTENAIRES DANS LA REHABILITATION DE LEURS BIENS IMMOBILIERS	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1.** Aménager durablement le territoire de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif Opérationnel 1.** Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques
Contexte et enjeux	A la montagne, 1 à 3% des lits touristiques sortent chaque année du parc locatif, entraînant mécaniquement un besoin de renouvellement de stock d'environ 20% tous les 10 ans. Selon Domaines Skiables de France, les stations comptent 1 million de lits dits « banalisés » loués par des professionnels et 2,1 millions de résidences secondaires mises sur le marché occasionnellement. Ils génèrent chacun entre 500 et 1000 euros de recettes par an pour les forfaits. En Oisans, comme dans d'autres territoires de montagne, le modèle économique des stations est menacé par la conversion progressive des lits marchands en lits froids, avec un faible niveau d'activité, voire en résidences secondaires sans aucune activité. Ce phénomène est notamment la conséquence des mesures de défiscalisation qui ont permis de financer la construction, mais qui arrivent actuellement à leur terme. L'héritage des programmes de résidences de tourisme des années 70 pour développer le parc immobilier locatif explique également ce phénomène. En vallée, la problématique concerne le maintien d'une offre qualitative répondant aux attentes des clientèles et surtout la transmission des entreprises dès lors que les exploitants souhaitent céder leurs activités. Les refuges de haute montagne connaissent également des difficultés pour faire face aux travaux de mise aux normes ou d'amélioration vis-à-vis des clientèles de plus en plus exigeantes. Les clientèles en Oisans, comme dans d'autres destinations de montagne, « consomment » ces offres qui pour certaines ternissent réellement la qualité des séjours et l'image des différentes destinations. **Enjeux** ▪ Limiter le développement des lits de résidences secondaires en station et en vallée, ▪ Développer qualitativement l'offre en lits marchands, y compris en haute-montagne, ▪ Engager une démarche d'accompagnement à des fins de « rénovation » de l'immobilier de loisirs pour disposer à terme d'une offre en capacité de s'adapter aux attentes des clientèles, ▪ Se conformer aux directives du SCOT en matière de réhabilitation, ▪ Réhabilitation des hébergements touristiques de loisirs par rapport aux enjeux de consommation énergétique **Effets attendus** ▪ Inverser la courbe d'évolution des lits touristiques marchands en lits froids voire en résidences secondaires, ▪ Relancer la fréquentation et l'occupation des hébergements, ▪ Développer de l'économie locale.

<table>
<tr><td>Descriptif et étapes des actions</td><td colspan="3"><u>Etape 1</u>
Agréger l'ensemble des données existantes et produites permettant d'identifier et connaître particulièrement les grands ensembles de l'immobilier de loisirs avec le concours des syndics pour formaliser un état des lieux quantitatif et qualitatif.
<u>Etape 2</u>
Recrutement d'une équipe-ressource (prestataires ou salariés) qui engagera la réalisation et l'animation d'une plateforme technique et de services et pour accompagner les propriétaires dans la rénovation/mise à niveau opérationnelle de leur(s) bien(s).
Exemple d'action : organisation de workshops professionnels mettant en relation des groupements d'entreprises artisanales locales avec des propriétaires/exploitants d'hébergements (expertise, conseils, devis, etc.) et des organismes d'appui aux entreprises touristiques (CDDRA, organismes consulaires, Isère Sud Initiative, Service tourisme de la Région Rhône-Alpes, ADEME, etc.).
<u>Etape 3</u>
Mise en lien du dispositif de la Plateforme de rénovation énergétique initié par la CCO avec cette nouvelle démarche visant à renforcer l'offre de services dédiée aux propriétaires/exploitants d'hébergements touristiques.
<u>Etape 4</u>
Actions d'animation et d'information au sein de la plateforme visant à organiser des rencontres (de type voyages d'étude ou séminaires de travail) en partenariat avec des territoires/stations ayant réussi à mobiliser leurs propriétaires-hébergeurs et les faire basculer en partenaires économiques du territoire/de la station (Les Arcs, Tignes, La Plagne, Méribel, dispositifs Isère tourisme, etc.)</td></tr>
<tr><td>Bénéficiaires</td><td colspan="3">▪ Propriétaires de résidences secondaires
▪ Exploitants d'hébergements touristiques marchands
▪ Propriétaires de résidences principales à terme</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Descriptif des dépenses</td><td>Types de dépenses</td><td>Budget de fonctionnement sur 3 ans</td><td>Budget Investissement</td></tr>
<tr><td>Ingénierie préalable à la réalisation de la plateforme et installation d'une personne ressource à profil qualifié</td><td rowspan="2">0,5 ETP sur 3 ans
75 000 €</td><td rowspan="2">30 000 €</td></tr>
<tr><td>Réalisation et animation de la plateforme numérique de services</td></tr>
<tr><td>Porteur du projet et partenaires</td><td colspan="3">Porteur du projet
La Communauté de communes de l'Oisans
Partenaires
AGEDEN, EDF Une rivière, un territoire et EDF Production, SPL d'efficacité énergétique Rhône-Alpes (Oser), les Communes, les Collectivités voisines, le Département de l'Isère et Plateforme d'ingénierie territoriale, la Région Rhône-Alpes, le CDDRA, la CAPEB, la CMA, les Professionnels : filière bois, BTP, négociants en matériaux, GIE et les Hébergeurs, l'ADIL, le CAUE et l'EPFL du Dauphiné.</td></tr>
</table>

Plan de financement		**Coût total**	**POIA**	**Contributions nationales et territoriales**	**Communes et EPCI**	**Participations privées**
	€	105 000	26 250	52 500	21 000	5 250
	%	100	25	50	20	5
	Potentiellement, le CDRRA et le LEADER pourraient apporter des subventions sur cette action.					
Taux de cofinancement POIA	**25 %**					
Évaluation / Indicateurs de résultats	**Indicateurs**			**Objectifs**		
	▪ Nombre d'actions réalisées annuellement			▪ Conserver la capacité d'accueil du territoire		
	▪ Représentativité dans la plateforme par types d'hébergement touristique			▪ Rayonnement de l'offre sur l'ensemble des types d'hébergement touristique		
Critère d'analyse du développement durable	**Économie** Cette action vise à actualiser le modèle économique des hébergements touristiques marchands et soutenir la création de valeur et d'emploi pour les entreprises artisanales du territoire. Elle participera à la transition économique du territoire en soutenant une démarche innovante. **Environnement** Cette action contribue directement à la transition énergétique et écologique des hébergements. **Social** Cette action permet la création d'activités et d'emplois tout en étant un lieu de ressources pour les socio-professionnels du territoire. **Validité** Une analyse récurrente des projets menés au sein de la plateforme sera réalisée par les membres de la plateforme. **Gouvernance** Ce projet permet l'animation des acteurs concernés par l'offre d'hébergements touristiques pour ainsi mieux répondre aux attentes exprimées par les clientèles en séjour.					
Contribution aux enjeux du POIA	▪ S'adapter aux exigences de changement de pratique en matière de consommation d'énergie, ▪ Moderniser les équipements afin de maintenir le niveau de qualité de l'offre à travers la réhabilitation des bâtiments construits pour une part importante dans les années 70 et 80 ainsi que l'aide à la performance énergétique pour les nouveaux bâtiments, ▪ Augmenter le potentiel économique des équipements touristiques dédiés par la réduction du coût énergétique actuel.					

Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 3 : accompagner l'adaptation aux enjeux climatiques Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne
Contribution à d'autres programmes régionaux	Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, énergie et environnement, emploi, numérique, tourisme, économie et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	- Recherche de transversalité et de partenariats avec les structures et territoires voisins notamment Foncière Rénovation Montagne et SEM/SPL d'efficacité énergétique, - Développement de la plateforme locale de rénovation énergétique.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : Validation des missions/prestations de la plateforme, recrutement d'une personne dédiée à la réalisation et à l'animation de l'outil « plateforme de services » ▪ **2017** : Diffusion de l'offre de services et animation des premières actions ▪ **2018 – 2019 - 2020** : Consolidation et développement de la démarche

FICHE ACTION N°5. HEBERGEMENT TOURISTIQUE DE LOISIRS – ACCOMPAGNEMENT A LA RE-COMMERCIALISATION	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1** : Aménager durablement le territoire de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif Opérationnel 1** : Rendre cohérente l'offre en hébergements touristiques
Contexte et enjeux	Historiquement, la distribution et la commercialisation touristique se sont structurées en même temps que le secteur se développait. L'irruption d'Internet a sensiblement et profondément modifié les modèles traditionnels. Chaque acteur doit désormais se repositionner sur une nouvelle chaîne de valeur et la course à l'audience est devenue un enjeu majeur pour tous. La réussite d'acteurs majeurs comme Booking ou Airbnb nécessite de repenser les modèles. A la montagne, 1 à 3% des lits touristiques sortent chaque année du parc locatif, entraînant mécaniquement un besoin de renouvellement de stock d'environ 20% tous les 10 ans. Par ailleurs, les niveaux de savoir-faire en matière de commercialisation d'hébergement touristique présentent de plus en plus de disparité. Le modèle économique propre aux hébergements touristiques est en pleine mutation. En Oisans, comme dans d'autres territoires de montagne, le modèle économique propre aux hébergements touristiques des stations et des vallées est menacé par la conversion progressive des lits marchands en lits froids avec un faible niveau d'activité, voire en résidences secondaires sans aucune activité. Mais aussi par l'évolution structurelle des modes de commercialisation (distribution multicanale, intermédiée, commercialisation par lots, etc.). Ce phénomène est notamment la conséquence des mesures de défiscalisation qui ont permis de financer la construction (mais qui arrivent actuellement à leur terme), d'une part et de la prise de pouvoir du consommateur à travers sa capacité d'action sur Internet, d'autre part. Vis-à-vis des propriétaires/exploitants d'hébergements touristiques, il convient d'engager une démarche de concertation et des actions opérationnelles pour les accompagner dans le développement de la commercialisation de leurs biens. **Enjeux** ▪ Limiter le développement des lits de résidences secondaires en station et en vallée, ▪ Améliorer la mobilisation de l'offre et sa présence sur les canaux de distribution et de commercialisation, ▪ Mobiliser spécifiquement les propriétaires de résidences secondaires pour les encourager à devenir des partenaires économiques de leur territoire par la (re)mise en marché de leurs biens, ▪ Accompagner les propriétaires/exploitants d'hébergements dans l'amélioration de leur culture marketing et commerciale et ainsi développer le niveau de performance commerciale des lits. ▪ Rendre durable dans le temps et sur les saisons, l'accès à un hébergement adapté à la clientèle. **Effets attendus** ▪ Inverser la courbe d'évolution des lits touristiques marchands en lits froids voire en résidences secondaires, ▪ Relancer la fréquentation et l'occupation des hébergements, ▪ Instaurer une dynamique commerciale cohérente avec la stratégie touristique, ▪ Développer l'économie locale.

Descriptif et étapes des actions	<u>Etape 1</u> Réaliser un état des lieux permettant d'évaluer précisément le niveau qualitatif de l'offre, réalisé avec le concours croisé de l'EPIC Oisans Tourisme et des réseaux labélisés départementaux (Gîtes de France notamment) afin de créer un fichier spécifique et partageable recensant l'état de l'offre et le suivi des problématiques (cessation, transmission, achat). <u>Etape 2</u> Mise à plat de l'organisation commerciale visant prioritairement à rapprocher les offres d'hébergement touristique des centrales de réservation existantes pour optimiser la mise en marché des biens touristiques. Il conviendra en amont d'identifier les agences immobilières qui seraient favorables pour rejoindre les centrales de réservation. In fine et plus globalement, il s'agira d'orienter les biens réhabilités vers des canaux de distribution performants (centrales de réservation, outils de réservation e-tourisme). <u>Etape 3</u> Co-animer les propriétaires et les exploitants d'hébergements touristiques mobilisés, visant à les sensibiliser et les former sur plusieurs thèmes : ▪ niveau qualitatif attendu par les clientèles touristiques, ▪ présentation de cahier de tendances, portfolio « architecture intérieure et aménagements extérieurs», ▪ guide de recommandation, prescription de travaux, ▪ techniques de distribution et de commercialisation, stratégie et outils e-tourisme. <u>Etape 4</u> Accompagner les propriétaires/exploitants d'hébergements pour les rapprocher des outils de commercialisation existants (centrales de réservation, places de marchés, agences immobilières, centrale des Gîtes de France, acteurs de la commercialisation sur Internet, etc.) et pour leur permettre d'accéder à des dispositifs financiers existants (identification de subventions et d'aides à l'investissement, participation aux montages de dossiers, accompagnement sur les questions d'accessibilité et de mise aux normes, mise en relation avec les structures partenaires, etc.). **Missions/Actions complémentaires** Organiser un séminaire annuel de travail réunissant les bénéficiaires et permettant de faire le bilan des actions engagées à des fins d'information pour installer la démarche dans le temps. Diffuser un dispositif d'information ponctuelle pour les propriétaires/exploitants d'hébergements sur des retours d'expérience engagés par d'autres territoires. Mettre en relation des porteurs de projets/investisseurs avec les acteurs de l'offre souhaitant transmettre leur entreprise.
Bénéficiaires	▪ Propriétaires de résidences secondaires ▪ Exploitants d'hébergements touristiques marchands

<table>
<tr><td rowspan="5">Descriptif des dépenses</td><td colspan="2">Types de dépenses</td><td colspan="2">Budget de fonctionnement sur 3 ans</td><td colspan="2">Budget Investissement</td></tr>
<tr><td colspan="2">Produire un état des lieux pour évaluer précisément le niveau qualitatif de l’offre et définir l’organisation commerciale</td><td colspan="2" rowspan="4">0,5 ETP
75 000 €</td><td colspan="2" rowspan="4">Prestations AMO / Bureaux d’études : 15 000 € HT</td></tr>
<tr><td colspan="2">Mettre à plat l’organisation commerciale</td></tr>
<tr><td colspan="2">Co-animer les propriétaires - exploitants d’hébergements touristiques et les accompagner dans le temps</td></tr>
<tr><td colspan="2">Missions / Actions complémentaires</td></tr>
<tr><td>Porteur du projet et partenaires</td><td colspan="6">Porteurs du projet
La Communauté de communes de l’Oisnas et Oisans Tourisme
Partenaires
Les Communes et Collectivités voisines, la Région Rhône-Alpes, le CDDRA, le Département de l’Isère, Isère tourisme, la Chambre de Commerce et d’Industrie, les Hébergeurs, EDF Une rivière, un territoire, AGEDEN (Espace Info Energie / Plateforme de la rénovation énergétique), Plateforme mutualisée d’ingénierie de l’Isère.</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Plan de financement</td><td colspan="2">Coût total</td><td>POIA</td><td>Contributions nationales et territoriales</td><td>Communes et EPCI</td><td>Participations privées</td></tr>
<tr><td>€</td><td>90 000</td><td>22 500</td><td>45 000</td><td>18 000</td><td>4 500</td></tr>
<tr><td>%</td><td>100</td><td>25</td><td>50</td><td>20</td><td>5</td></tr>
<tr><td>Taux de cofinancement POIA</td><td colspan="6">25 %</td></tr>
<tr><td rowspan="4">Évaluation / indicateurs de résultats</td><td colspan="3">Indicateurs</td><td colspan="3">Objectifs</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Nombre de bénéficiaires et observations par dispositif engagé</td><td colspan="3">▪ Amélioration de la fréquentation des hébergements touristiques (en volume et par période)</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Nombre de propriétaires-non loueurs évoluant en partenaires-loueurs</td><td colspan="3">▪ Augmentation du volume d’offres commercialisées</td></tr>
<tr><td colspan="3">▪ Référencement, fréquentation par page du site, position des offres par type de requête Internet</td><td colspan="3">▪ Amélioration de l’audience de l’offre sur Internet</td></tr>
</table>

Critère d'analyse du développement durable	**Économie** Cette action vise à actualiser le modèle économique des hébergements touristiques. Elle participera à la transition économique du territoire en soutenant une démarche nécessitant la mise en réseau et en mouvement des acteurs. **Social** Cette action permet la création d'activités et d'emplois. **Environnement** Ne pas construire de nouveaux logements mais exploiter l'ensemble du parc de logements existants et limiter les déplacements sont les objectifs visés. **Validité** Une méthode de travail qui formalisera et fera circuler de l'information afin de favoriser le partage et la diffusion des effets de la démarche. Mise en place d'une veille évolutive pour s'adapter en permanence aux besoins des clients. **Gouvernance** Ce projet permet l'animation des acteurs concernés par l'offre d'hébergements touristique pour ainsi mieux répondre aux attentes exprimées par les clientèles en séjour.
Contribution aux enjeux du POIA	▪ Moderniser les équipements afin de maintenir le niveau de qualité de l'offre à travers la réhabilitation des bâtiments construits pour une part importante dans les années 70 et 80 ainsi que l'aide à la performance énergétique pour les nouveaux bâtiments, ▪ Augmenter le potentiel économique des équipements touristiques dédiés par la réduction du coût énergétique actuel.
Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne.
Contribution à d'autres programmes régionaux	Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : numérique, tourisme, économie et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	Renforcer les liens avec les centrales de réservation présentes sur le territoire. Développement et promotion d'un outil numérique transversal à l'échelle de l'Oisans.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : recrutement d'une personne-ressource (poste mutualisé avec la Fiche action n° 4) dédiée à l'accompagnement des propriétaires-exploitants dans la commercialisation de leurs biens, formalisation de l'offre de prestations et de services, engagement des actions permettant de disposer d'un état des lieux précis après mise à plat de l'organisation commerciale ▪ **2017 - 2018** : co-animation des propriétaires - exploitants d'hébergements touristiques et accompagnement dans le temps à travers des actions d'information et de formation

FICHE ACTION N°6. MOBILISATION DES PROPRIETAIRES ET DES EMPLOYEURS POUR REPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENTS SAISONNIERS	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1**. Aménager durablement le territoire de l'Oisans **Enjeu stratégique 2**. Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de la stratégie
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif opérationnel 1**. Rendre cohérente l'offre en hébergement touristiques **Objectif opérationnel 6**. Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire
Contexte et enjeux	Le territoire attire de nombreux saisonniers sur les périodes hivernales et estivales. Afin de les accueillir et de satisfaire l'économie locale, le territoire doit répondre à leurs besoins et notamment ceux du logement et de la formation. Plusieurs structures existent déjà afin de répondre à ces besoins (Espace logement saisonnier sur les Deux Alpes, Relais du père Gaspard, SEM, etc.) mais ne sont pas suffisantes et inégalement réparties sur le territoire. L'enjeu est de pouvoir offrir aux employeurs et employés saisonniers un logement décent proche de leurs lieux de travail en cohésion avec leur niveau de vie, tout en dynamisant le parc immobilier existant. En matière de formation, favoriser l'accès à la formation afin de qualifier les saisonniers et à terme avoir un objectif d'accueil de nouvelles populations sur le territoire. **Objectifs stratégiques** **Faciliter les recrutements saisonniers** ▪ Accueillir les actifs saisonniers qualifiés indispensables au bon fonctionnement des entreprises du territoire ▪ Dynamiser le parc immobilier existant et inutilisé à la location touristique **Objectifs opérationnels (résultats recherchés)** ▪ Mobiliser les propriétaires autour de la question du logement saisonnier ▪ Impliquer les entreprises dans le logement de leur personnel ▪ Permettre aux entreprises de loger leurs employés saisonniers ▪ Offrir des garanties aux propriétaires pour qu'ils deviennent partenaires de l'opération

Descriptif et étapes des actions	<u>Etape 1</u> Dresser le diagnostic des structures déjà en place et les analyser quantitativement et qualitativement le parc de logement mobilisable. Identifier les manques sur le territoire et les actions possibles à dupliquer. Recrutement d'une personne dédiée et ciblage prioritaire des stations internationales. <u>Etape 2</u> Proposer une stratégie en partenariat avec les communes où des manques ont été identifiés : montage juridique, économie des structures mise en place, accompagnement et service pour la remise en marché et extension aux autres villages. <u>Etape 3</u> Mettre en place l'ensemble des actions identifiées en lien avec les autres actions sur l'hébergement et adapter les actions envers le public saisonnier et envers les employeurs.
Bénéficiaires	▪ Les propriétaires et les actifs saisonniers du territoire

Descriptif des dépenses

Types de dépenses	Budget de fonctionnement sur 3 ans	Budget Investissement
Animation et mobilisation des propriétaires pour répondre aux besoins en logement saisonniers	1 ETP 105 000 €	10 000 €

Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** La Communauté de communes de l'Oisans **Partenaires** Les Communes, les Services sociaux, les structures en place sur le territoire, les communes, le Département de l'Isère, la DIRECCTE, Isère tourisme, le Relais du Père Gaspard, le projet CFA VENOSC, la Mission locale ASI.

Plan de financement

	Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
€	115 000	28 750	57 500	23 000	5 750
%	100	25	50	20	5

Taux de cofinancement POIA	25 %

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Mise en place de structure ou dispositif mettant en lien les employeurs, les propriétaires et les actifs saisonniers	▪ Offrir des logements en adéquation avec la demande des actifs saisonniers
	▪ Nombre de demandes en logement d'employeurs d'actifs saisonniers n'ayant pas eu de réponse à leur demande	▪ Répondre à l'ensemble des demandes en logement d'actifs saisonniers en qualité et en quantité
	▪ Consommation d'eau dans les logements secondaires / tonnage des ordures ménagères, etc.	▪ Remettre sur le marché tous les logements en saisons
Critère d'analyse du développement durable	**Economie** Lutter contre les lits froids du parc immobilier existant et contribuer à la réhabilitation des logements vieillissants. **Social** Répondre à la fois aux demandes des propriétaires, des employeurs et des actifs saisonniers en matière de logement avec des conditions de sécurité et d'hygiène conformes. **Environnement** Ne pas construire de nouveaux logements mais exploiter l'ensemble du parc de logements existants et limiter les déplacements des saisonniers. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les possibilités en termes d'hébergements saisonniers afin de mettre en lien les actions en place et à venir. **Gouvernance** Le projet s'appuie sur les structures existantes, formelles et informelles, pour renforcer les types de coopération locale, source de synergie.	
Contribution aux enjeux du POIA	La qualification et l'accueil des actifs saisonniers sont essentiels pour offrir au visiteur un séjour de qualité. La fidélisation des personnels passe également par la mise à disposition d'un logement décent et le captage de cette population sur plusieurs années permet d'avoir un personnel plus qualifié qui sera en mesure de promouvoir le territoire auprès des visiteurs. Autant de facteurs de promotion pour notre territoire.	
Contribution aux enjeux de la CIMA	L'accueil des actifs saisonniers est essentiel pour offrir aux visiteurs un service de qualité. Le captage de cette population sur plusieurs années permet d'avoir un personnel plus qualifié qui sera en mesure de promouvoir le territoire auprès des visiteurs. Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne	

Contribution à d'autres programmes régionaux	Cette action permettra de répondre aux enjeux Montagne 2040 sur la question des hébergements, des activités, des compétences et de la ressource humaine. Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, énergie, environnement, emploi, tourisme, économie, lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	L'échange d'expériences avec d'autres territoires dont les problématiques en matière de logements saisonniers sont identiques et devant répondre aux mêmes attentes, permettra de nourrir les actions à mettre en œuvre en Oisans. Le Département, à travers sa compétence sociale, sera aussi un atout fort pour une expertise approfondie de la demande.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016 :** mener l'analyse territoriale et élaborer la stratégie ▪ **A partir de 2017** : mise en œuvre du plan d'actions défini

FICHE ACTION N°7. STRUCTURATION ET ANIMATION DE L'OFFRE « RANDONNEE ET ACTIVITES VERTICALES »	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 2.** Développer trois niveaux d'offre d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif Opérationnel 4.** Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires **Contribution aux Objectifs Opérationnels 3 et 5**
Contexte et enjeux	**La Randonnée** Les différentes formes de pratiques de la randonnée (plus ou moins sportives) progressent en France, et les territoires de montagne sont les destinations de prédilection. Les enjeux en termes de retombées économiques sur l'hébergement, la restauration et les commerces sont par conséquent importants. L'Oisans dispose d'un vaste réseau de chemins répertoriés et balisés qui permettent toutes les formes de pratiques mais la destination n'est pas encore identifiée comme une destination de randonnée. **Les activités verticales sont historiquement associées à l'Oisans :** Terre de haute montagne, l'Oisans dispose d'un passé prestigieux dans l'avènement de l'alpinisme. C'est un levier potentiel pour un positionnement d'avenir. Toutes les formes de pratiques verticales sont ici possibles, été comme hiver (via ferrata, escalade, cascades de glace..). Pourtant la destination est en perte de vitesse constante depuis 30 ans, tandis que des territoires voisins maintiennent des niveaux d'activité qui génèrent des retombées sur l'hébergement (refuge, restauration et commerces) **Objectif :** pour affirmer l'Oisans sur un terrain concurrentiel, l'objectif est de structurer la profession et conquérir de nouvelles clientèles **Enjeux** ▪ Valoriser et accompagner le développement des pratiques de randonnées pour tous : itinérante, nordique, trail, etc. ▪ Améliorer la lisibilité de l'offre afin que l'Oisans soit identifié comme une destination importante de la randonnée en Montagne et adaptée à toutes les formes de publics, ▪ Valoriser l'image de marque de l'Oisans en tant que territoire pionnier et espace performant pour toutes les pratiques de l'Alpinisme ▪ Relancer la filière « activités verticales toutes saisons » : alpinisme sur glacier et sommets, cascade de glace, escalade, ski alpinisme, via ferrata, parcours acrobatiques et suspendus

Descriptif et étapes des actions	**La mise en mouvement des activités nécessite de mener à la fois des actions ayant un impact sur les ressources matérielles (entretien et création d'équipements) et sur les ressources immatérielles.** **La mise en lien des acteurs, la mise en réseau des activités et la mise en concordance de l'offre à partir des attentes des clientèles reposent prioritairement sur la capacité de mobiliser la première des ressources du territoire : les femmes et les hommes qui vivent et travaillent ici, en Oisans.** **Etape 1 : structuration du réseau des itinéraires et l'offre de services de randonnée** Afin d'améliorer la lisibilité de l'offre pour chaque type de pratique, il convient de : **> Structurer la présentation de l'offre à partir d'une segmentation de la clientèle :** - des itinéraires pour spécialistes et sportifs : trail, marche nordique, itinéraires de grandes randonnées (Tour de l'Oisans et des Écrins), séjours itinérants (Tour gourmand, tour de la Bérarde, etc.), - des itinéraires pour randonneurs occasionnels et les familles dans un objectif de découverte : dans cette perspective, circuits en étoile au départ des stations et des vallées pour la pratique de randonnée, randonnées à thèmes pour découvrir un site remarquable ou les richesses naturelles de l'Oisans. **> Structurer l'offre de services à l'échelle des vallées de l'Oisans :** - identifier les hébergements volontaires pour participer et ayant mis en place les services adaptés aux pratiques de randonnée, - effectuer une démarche d'information – sensibilisation auprès des hébergeurs potentiels pour être partenaires de la randonnée en Oisans, - accompagner les acteurs socio-professionnels dans le montage de produits et de séjours de randonnée. **Etape 2 : évolution de l'offre et définition d'un projet d'animation et de promotion des activités verticales** La relance de la filière nécessite une évolution de son offre et des conditions de sa promotion, par un accompagnement par Oisans Tourisme des acteurs ressources, bureau des guides et guides indépendants : **> Définition de nouvelles offres et d'un projet d'animation pour tous les niveaux de pratique :** - pour les publics en recherche d'autonomie (qui ont une pratique personnelle) : permettre la transmission des techniques de sécurité et d'autonomie par des prestations plus courtes centrées sur l'apprentissage et le conseil sur les choix de courses adaptées, - développer un programme des rassemblements pour stimuler l'émulation d'autres participants, de la convivialité et de conditions financières plus attractives car mutualisées, - associer le réseau des refuges au projet d'animation afin d'augmenter la fréquentation et de créer une relation entre les pratiquants et les gardiens des refuges. **> Mise en œuvre d'un projet commun pour la promotion de la filière :** - adapter les démarches de promotion spécifiques aux activités verticales (présence sur les sites affinitaires, animation d'un blog), - évoluer vers une promotion active de la part des bureaux des guides (mutualisation des fichiers clients, favorisation de la relation client et fidélisation). L'accompagnement par Oisans Tourisme consistera à : - accompagner la définition de nouvelles offres et d'un calendrier d'animations, - sensibiliser et former aux techniques de promotion et assister pour la réalisation de contenus, - appuyer financièrement les actions de promotion.

	Etape 3 : aménagements et équipements des sites des activités verticales En période estivale, la fonte des glaciers qui s'accélère depuis plusieurs années accroît la dangerosité pour la pratique l'alpinisme dans la période la plus favorable. Pour améliorer les conditions de sécurité, l'apprentissage et l'accès aux sommets, il devient nécessaire d'aménager des passages sur les glaciers pour se rendre sur le refuge de l'Aigle et de la Pilatte. L'escalade moderne est en plein essor grâce aux efforts sur les aspects sécurité et convivialité des sites. Pour bénéficier de cette dynamique, il convient d'adapter les sites existants par l'aménagement et l'équipement (ou la mise à niveau des sites existants) en direction des publics débutants (niveau 3 à 6) et d'experts (niveau 7 à 9). A partir de l'inventaire réalisé par la compagnie des Guides de l'Oisans avec le partenariat du Parc National des Écrins, une liste de sites d'escalade a été identifiée : - sites existants à aménager : Livet et Gavet, les Sables, les Etroits, le Vernis, le Vert, la carrière d'Allemont, - sites naturels à équiper : Pont Escoffier, site du Freney, cascade de la Pisse, rocher du Fayol, les Petites Sources. Pour garantir la pérennité de ces sites, ils doivent au préalable s'insérer dans le cadre du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires, ce qui implique la réalisation de conventions entre les propriétaires et les représentants d'utilisateurs. - Accompagnement des communes pour l'équipement ou le soutien à l'investissement de sites de loisirs favorisant la verticalité et les randonnées itinérantes de sites naturels permettant d'élargir le positionnement de l'offre actuelle (du débutant à l'expert). **Etape 4 : promotion et accompagnement de la mise en marché de l'offre de randonnée** Une fois que l'offre d'itinéraires et de services est structurée, il est nécessaire d'accompagner à leur promotion et leur mise en marché pour la rendre visible et lisible. Il convient de : **> Engager des démarches de promotion spécifiques à l'offre randonnée :** - démarchage et actions de fidélisation sur les clubs et groupes identifiés sur la base d'un fichier à créer et développer, - communications et animations à partir d'un blog et des réseaux sociaux spécifiques à l'activité, - participation à un ou deux salons/manifestations français et européens. **> Définir d'une stratégie marketing multi partenariale entre acteurs publics et privés :** L'objet est de favoriser la compréhension et la répartition du rôle de chacun afin d'optimiser les actions de promotion de la filière (actions décrites ci-dessus). Afin de générer un effet de levier, un budget d'appui aux actions de promotion est prévu pour inciter les acteurs à s'investir dans la démarche. **> Développer des partenariats pour la commercialisation** avec les agences réceptives privées et collaborer avec les offices de Tourisme titulaires d'une immatriculation Atout France.
Bénéficiaires	▪ Acteurs de la filière : clubs, comité départementaux, et partenaires : hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs et guides ▪ Population locale ▪ Clientèles touristiques excursionnistes et en séjour

	Types de dépenses	Budget de fonctionnement sur 3 ans	Budget Investissement
Descriptif des dépenses	Définition d'un projet d'animation et de promotion des activités verticales	1 ETP mutualisé sur la FA n°12	100 000 €
	Aménagements et équipements des sites des activités verticales		
	Promotion et accompagnement de la mise en marché de l'offre de randonnée		

Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** Communes et Département (PDESI) **Partenaires** Sous réserve d'un engagement des structures sur les actions décrites, une palette de partenaires a été identifiée. ▪ Sur la coordination / financement : CCO et offices du Tourisme ▪ Sur la structuration de l'offre : les communes, le Parc National des Écrins, les socio-professionnels : clubs, comité départementaux, hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs ; ▪ Sur les actions de promotion : offices de tourisme, Parc National des Écrins, les acteurs de la filière (clubs, comité départementaux, et partenaires : hébergeurs, restaurateurs, commerçants, accompagnateurs et bureau des guides), Isère tourisme.

		Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
Plan de financement	€	100 000 €	25 000	30 000	45 000	-
	%	100	25	30	45	-

Taux de cofinancement POIA	25 %

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Nombre de pratiquants comptés ou recensés par les exploitants de ces sites	▪ Amélioration de la fréquentation des sites de pratique
	▪ Fréquentation des sentiers, des hébergements	▪ Augmentation qualitative de la fréquentation
	▪ Réputation en ligne des sites de pratique (blogs, sites internet, site d'avis, etc.)	▪ Augmentation du niveau de satisfaction des pratiquants

Critère d'analyse du développement durable	**Économie** La mise en réseau des acteurs favorise la transition économique du territoire vers sa diversification touristique. **Environnement** La valorisation de tous les patrimoines répond à l'exigence d'un développement durable appuyé sur les ressources locales. Par l'occupation des vallées, les espaces naturels vont être entretenus. La fermeture des paysages sera limitée par le maintien des accès existants. **Social** La création d'activités génère des emplois induits, directs et indirects. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les talents épars. Suivi / entretien des équipements à amener durablement par les porteurs de projets. **Gouvernance** Le projet s'appuie sur les structures existantes, formelles et informelles, pour renforcer les types de coopération locale, source de synergie.
Contribution aux enjeux du POIA	▪ Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne. L'Oisans est riche de potentialités de découvertes, naturelles et culturelles, valorisables dans une logique de développement économique, social et de diversification de l'offre touristique. ▪ Répondre à cet enjeu dans une approche pluri-saisons est au cœur des priorités POIA.
Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne.
Contribution à d'autres programmes régionaux	Action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, énergie et environnement, emploi, numérique, tourisme, économie et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	Action nécessairement travaillée en concertation avec les partenaires voisins : Parc National des Écrins, Départements de l'Isère et des Hautes Alpes et les intercommunalités voisines.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : mise en partage des ressources et mise en place des réseaux et relais dans chacune des 6 vallées de l'Oisans ▪ **2017** : publications communes autour d'une offre structurée ▪ **2018 - 2019 - 2020** : réalisation de nouveaux produits et itinéraires hors les murs

FICHE ACTION N°8. VALORISATION ET PORTER A LA CONNAISSANCE DES CLIENTELES LE PATRIMOINE PLURIEL DES VALLEES DE L'OISANS	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 2 :** Développer trois niveaux d'offre d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif Opérationnel 4 :** Ouvrir de nouveaux horizons par la découverte et la pratique de la montagne grâce aux activités identitaires **Contribution aux Objectifs Opérationnels 3 et 5**
Contexte et enjeux	L'Oisans regroupe six vallées, et chacune présente ses propres caractéristiques géographiques, historiques et paysagères. Ces éléments convergent vers une identité uissanne commune. Les particularités de chaque vallée sont autant de points d'appui pour constituer une offre diversifiée sur un territoire devenue destination nature. A partir de ces ressources, s'est développée une offre aujourd'hui composée de 12 sites à visiter. Pour donner du sens à la découverte de la montagne, le territoire s'appuie sur son patrimoine naturel, historique, bâti, mais aussi sur son patrimoine humain. Pour ce qui concerne les ressources humaines, les nouveaux métiers de la mise en lien tiendront une place centrale dans le développement d'un tourisme diversifié. Pour les équipements et infrastructures dédiés au patrimoine, les 12 espaces muséographiques reflètent bien l'identité de l'Oisans, dans toute sa diversité. Ces espaces contribuent à l'animation des clientèles et permettent de créer un lien avec le territoire et son patrimoine. Les enjeux de développement reposent donc sur la capacité à : - favoriser la mobilité entre les vallées de l'Oisans, - éveiller la curiosité et l'intérêt des visiteurs par un maillage des thèmes pour mieux comprendre le territoire, - développer les formes ludiques de découverte correspondant aux attentes des familles, en intégrant les publics enfants. Conscients de la nécessité de collaborer pour l'évolution des équipements et de leurs contenus, les responsables de ces structures se sont regroupés dans l'association « les Richesses culturelles de l'Oisans » afin de faciliter la promotion en réseau et l'évolution des partenariats. La Communauté de communes de l'Oisans, à travers sa structure de développement touristique Oisans Tourisme, a mis en place « La Route des savoir-faire » qui permet de réunir, d'animer et de promouvoir un réseau composé de 8 producteurs agricoles, 16 artistes et artisans et 12 sites patrimoniaux à visiter. **Enjeux** ▪ Améliorer la perception par la mise en réseau des sites patrimoniaux et la lisibilité de l'offre patrimoniale en Oisans en valorisant par espace les thématiques abordées, ▪ Approfondir l'approche par thématique qui se décline sur plusieurs sites selon des niveaux d'informations, des collections et des animations complémentaires, ▪ Développer la fréquentation des sites culturels et accroitre la visibilité auprès de nouveaux publics, ▪ Améliorer l'accessibilité des sites, et leur mise en conformité par une valorisation hors les murs des richesses patrimoniales de l'Oisans. **Effets attendus** ▪ Mise en réseau des sites pour renforcer l'attractivité et la pertinence des thématiques, ▪ Relance de la fréquentation par une stratégie marketing plus structurée, ▪ Mutualisation des moyens de promotion pour contribuer à une économie globale, une qualité homogène et une diffusion élargie, ▪ Eviter l'éparpillement des moyens destinés à la promotion en fédérant les initiatives, ▪ Rendre plus humain, l'échange patrimonial du territoire avec le public.

Descriptif et étapes des actions	**La mise en commun des ressources patrimoniales nécessite d'engager mener à la fois des actions impactantes sur les ressources matérielles (les équipements) et sur les ressources immatérielles.** **La mise en lien des acteurs, la mise en réseau des activités et la mise en concordance de l'offre à partir des attentes des clientèles reposent prioritairement sur la capacité de mobiliser le premier des patrimoines : les femmes et les hommes qui vivent et travaillent ici, en Oisans.** **Etape 1 : (re)positionnement de l'offre des musées sur les thématiques phares** Il s'agit d'engager un travail de co-construction d'une offre « patrimoine» avec la mise en œuvre d'outils communs de promotion. Ce travail serait animé par Oisans Tourisme et l'association Richesses culturelles en Oisans est à engager avec les gestionnaires de sites. ▪ Organiser et coordonner un cadre d'échanges et de production entre les responsables de musées à partir des trois thématiques phares, ▪ Mettre en lumière la complémentarité des sites- Prendre appui sur les dispositifs existants du département en matière de patrimoine (Label patrimoine en Isère, expertise patrimoniale, conseil pour la valorisation). Le développement d'un tourisme diversifié répondra à deux objectifs prioritaires : ▪ Valoriser la complémentarité des sites à partir des collections, des commentaires, des moyens d'interprétation (visuels, sonores, pédagogiques), ▪ Favoriser les liens entre les sites en indiquant les collections disponibles, par la création d'un jeu à destination des familles (enquêtes, jeu concours, etc.) qui peut donner lieu à une récompense. **Trois thématiques identitaires regroupent et créent des liens entre les musées :** 1. L'Energie, la géologie et l'industrie en Oisans (La houille blanche et l'industrialisation – l'Eau d'Olle à la Romanche -) : Musée EDF Hydrélec (Vaujany), Musée de la Romanche (Livet et Gavet), mines (Huez), Musée des minéraux (Bourg d'Oisans) mettant en lien la Maison des Alpages à Besse en Oisans, Chasal Lento (Mont de Lans) et la Maison de la Montagne (Les 2 Alpes). 2. La vie en montagne et ses activités - l'Alpinisme, le pastoralisme, le colportage, l'évolution des villages et stations, la religion : Espace patrimoine (Vaujany), Musée « mémoires d'alpinismes » (Saint Christophe en Oisans), Musée d'Huez et de l'Oisans. 3. Les milieux montagnards à travers la faune et la flore : Musée de la faune des Alpes (Bourg d'Oisans), Maison du Parc National des Écrins (Bourg d'Oisans), Maison du bouquetin (Allemont), Maison de la faune (Vaujany). **Etape 2 : promotion de l'offre patrimoniale** La réalisation d'outils de promotion selon une charte graphique homogène favoriserait l'émergence de la destination« Oisans » pour traduire l'identité d'un réseau et d'un territoire. Pour l'ensemble des musées de l'Oisans, la création d'un support commun de promotion aurait plusieurs avantages : - une image commune avec une présentation par thématique, - une diffusion élargie à l'ensemble du territoire grâce à l'action des 12 partenaires, - la promotion des animations, - la valorisation du réseau Richesses culturelles en Oisans et Oisans Tourisme, partenaires et coordonnateur de l'action à partir d'une carte lisible des spécificités, - des économies d'échelle pour les communes, - support de notoriété locale : par exemple sets de tables et affiches présentant le réseau des 12 sites et les thématiques Pour intervenir dans cette étape 2, le phasage de plusieurs actions est nécessaire : ▪ Coordonner le réseau des 12 sites par Oisans Tourisme et l'association « les Richesses culturelles en Oisans » avec l'ensemble des responsables de sites,

- Accompagner l'essor des musées d'envergure,
- Définir les cibles et des informations disponibles pour segmenter la clientèle,
- Concevoir un support commun de communication.

Etape 3 : valorisation du patrimoine hors les murs

La mise en œuvre d'une valorisation patrimoniale hors les murs peut s'effectuer à partir de lieux ressources identifiés :

- les Alpages et le circuit des oratoires au départ de Besse en Oisans,
- les maisons traditionnelles à Besse, les villages ruraux près de l'Alpe d'Huez, Mont de Lans et Vaujany,
- le village de St Christophe en Oisans, les panoramas sur les sommets, l'église et son cimetière où sont enterrées les familles qui ont contribué à l'histoire de l'Alpinisme : Gaspard de la Meije, Brun, Turc, Cordier,
- la Bérarde, point de départ vers les sommets des Écrins.

Pour développer le lien entre les musées et leur environnement les propositions de découvertes in situ, 3 points d'appuis ont été identifiés :

1/ Les traces de l'histoire et de la vie rurale d'aujourd'hui :

- Mise en scène de 4 parcours (Vaujany, Besse en Oisans, Mont de Lans, St Christophe en Oisans) avec des points de repères et des informations sur les éléments à observer. Des outils d'interprétation peuvent être associés : guide d'accueil ou supports numériques pour smartphone ou tablette.
- Construction d'offres d'animations avec les acteurs du patrimoine à proximité et/ou au départ des musées pour s'immerger dans la thématique : programmation d'une visite par semaine sur les 4 parcours créés, incluant la mobilisation d'un acteur extérieur au musée.

2/ La thématique de l'énergie, la géologie et l'industrie en Oisans :

- Mettre en valeur le patrimoine hydroélectrique et créer du lien avec la vallée de la Romanche et l'eau d'Olle à partir de son histoire industrielle et de son évolution actuelle avec un réseau de musées qui s'étend sur 2 vallées (musée EDF Hydrélec à Vaujany et musée de la Romanche à Livet et Gavet) qui met en lien les mines à Huez, le musée des minéraux à Bourg d'Oisans, la maison des Alpages à Besse en Oisans ou encore le musée « mémoires d'alpinismes » à Saint Christophe en Oisans ;
- Création d'un itinéraire thématique sur la valorisation de l'eau comme source d'énergie et de richesses en Oisans sur la Romanche et ses affluents (Eau d'Olle, Vénéon) ;
- Valorisation du site archéologique de l'Alpe d'Huez : création d'un parcours d'interprétation pour le grand public.

3/ La découverte des milieux montagnards

- Développer le lien entre les musées et leur environnement en proposant la découverte « in situ » de la vie en montagne d'hier et d'aujourd'hui ;
- Création de 3 itinéraires de découverte au départ des musées : Rivier d'Allemont, les 2 Alpes et Bourg d'Oisans ;
- Diffusion de points de repère et d'informations sur les éléments à observer à partir d'outils d'interprétation qui peuvent être associés : guide d'accueil ou supports numériques pour smartphones ou tablettes.

Effets recherchés

- Développer le maillage des acteurs et des contenus pour valoriser l'identité Oisans,
- Animer les musées qui deviennent des points de départs qui ajoutent du sens aux visites,
- Décloisonner les acteurs entre les musées et les guides de terrain et aménager des itinéraires au départ des musées.

Bénéficiaires	▪ Responsables des structures (musées, maisons thématiques) ▪ Population locale ▪ Clientèles excursionnistes et en séjour					
Descriptif des dépenses	**Types de dépenses**		**Budget de fonctionnement sur 3 ans**	**Budget Investissement**		
	Ingénierie de coordination pour la valorisation de l'offre muséale		1 ETP mutualisé sur la FA n°12	-		
	Participation financière pour la création et la diffusion de supports promotionnels			150 000 €		
Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** Maîtrise d'ouvrage : Communes Coordination : Oisans Tourisme **Partenaires** Sous réserve d'un engagement des structures, nous avons identifié un ensemble de partenaires qui pourraient intervenir. ▪ Sur la structuration de l'offre : la Communautés de communes de l'Oisans via Oisans Tourisme, associations locales Les Richesses Culturelles de l'Oisans - Regard sur le monde, Coutumes et traditions, etc. et les 12 responsables des sites concernés. ▪ Sur les actions de promotion en complément des acteurs identifiés ci-dessus : l'ensemble des offices de tourisme, le Parc National des Écrins, le Département de l'Isère, EDF Production et EDF Une rivière, un territoire. ▪ Sur les projets hors les murs, en complément des acteurs identifiés ci-dessus : les accompagnateurs en moyenne montagne, les guides, les gardes du Parc National des Écrins, les artisans.					
Plan de financement		**Coût total**	**POIA**	**Contributions nationales et territoriales**	**Communes et EPCI**	**Participations privées**
	€	150 000 €	37 500	45 000	67 500	-
	%	100	25	30	45	-
	Potentiellement, le CDRRA pourrait apporter des subventions sur cette action.					
Taux de cofinancement POIA	**25 %**					

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Nombre de visiteurs / structures	▪ Amélioration de la fréquentation des musées et des sites patrimoniaux
	▪ Promotion / Commercialisation de nouveaux produits touristiques culturels	▪ Création de produits itinérants valorisant le patrimoine
Critère d'analyse du développement durable	**Économie** La valorisation du positionnement de l'offre muséale aura des effets sur la fréquentation et les retombées économiques sur ces espaces. **Environnement** La valorisation de tous les patrimoines répond à l'exigence d'un développement durable appuyée sur les ressources locales. Les vallées resteront occupées ce qui influe sur l'entretien des espaces naturels et sur le fait qu'on limite la fermeture des paysages et qu'on maintienne les accès existants. **Social** La création d'activités génère des emplois induits, directs et indirects tout en consolidant les emplois actuels. Pour permettre l'appropriation culturelle et patrimoniale de l'Oisans à tous. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les talents épars. **Gouvernance** Le projet s'appuie sur les structures existantes, formelles et informelles, pour renforcer les types de coopération locale, source de synergie.	
Contribution aux enjeux du POIA	▪ La valorisation du patrimoine culturel L'Oisans propose un patrimoine culturel riche et diversifié : villages perchés, stations, patrimoine industriel, sans oublier la culture vivante, des savoir-faire artisanaux, des savoir-faire agricoles, pastoraux et forestiers.	
Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne.	
Contribution à d'autres programmes régionaux	Action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, énergie et environnement, numérique, tourisme, économie et lien social.	
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	Action nécessairement travaillée en concertation avec les partenaires voisins pour la densification et la coordination de l'offre muséale (PNE, DRAC, associations culturelles, etc.)	
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : repositionnement de l'offre muséale sur les thématiques phares ▪ **2017** : publications communes autour d'une offre structurée ▪ **2018 - 2019 - 2020** : engagement des actions valorisant les ressources patrimoniales	

FICHE ACTION N°9. MISE A NIVEAU ET ANIMATION D'UN BOUQUET D'OFFRES COMPLEMENTAIRES, PAR FILIERE ET PAR VALLEE

Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 2.** Développer trois niveaux d'offre d'activités en cohérence avec les potentialités de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif Opérationnel 5.** Offrir un bouquet d'offres d'activités complémentaires répondant aux attentes des clientèles **Contribution aux Objectifs Opérationnels 3 et 4**
Contexte et enjeux	Proposer à l'échelle de l'Oisans un bouquet d'offre de prestations nature, c'est engager la destination dans la structuration systématique de ses activités, leader et complémentaires. Du maillage du territoire dépend la création et l'enrichissement d'une offre visible diversifiée, destinée à un public désormais élargi aux pratiques de loisirs et de découverte. Pour constituer ce bouquet, il s'agira non seulement d'agglomérer chacune de ses composantes, mais aussi de porter une offre globale et cohérente, visible par les clientèles potentielles. Dans cette perspective, l'action s'attachera à intervenir à trois niveaux : - la composition d'une offre de services tarifés, optimisée sous la forme de forfaits, accessible à de nouveaux publics, incluant les activités identitaires et leaders, - le rôle du programme d'animations coordonnées jouera un rôle majeur dans la découverte du territoire dans toutes ses facettes, par les clientèles en séjour, mais aussi par les habitants. Pour permettre aux prestataires d'optimiser leur fréquentation par une promotion depuis l'ensemble des offices de tourisme, hébergements et sites touristiques. En préalable, condition sine qua non, impulser un travail de coordination, de proximité, au plus près des ressources. Afin de fédérer le potentiel et les activités humaines à trois niveaux : par vallée, par thématique, et par filière. L'impact positif attendu sur le territoire et sa diversification touristique dépend de la mise en lien des activités, et plus encore de la « mise en liant » des acteurs. **Enjeux** ▪ Accompagner le positionnement de ces activités auprès des clientèles présentes ▪ Structurer l'offre et créer de nouveaux produits de découverte à destination du grand public **Effets attendus** ▪ Mise en réseau des acteurs, de sites et des moyens de promotion pour renforcer l'attractivité et la connaissance du bouquet d'offres ▪ Augmentation de la fréquentation des activités complémentaires et des sites de pratiques ▪ Proposer un programme commun d'animations sur l'Oisans.

Descriptif et étapes des actions	**La mise en commun des ressources patrimoniales nécessite d'engager mener à la fois des actions impactantes sur les ressources matérielles (les équipements) et sur les ressources immatérielles.** **La mise en lien des acteurs, la mise en réseau des activités et la mise en concordance de l'offre à partir des attentes des clientèles reposent prioritairement sur la capacité de mobiliser le premier des patrimoines : les femmes et les hommes qui vivent et travaillent ici, en Oisans.** **Etape 1. Accompagner le positionnement auprès des spécialistes (pêche, kayak, raquette et ski de randonnée) par la valorisation de nouveaux produits et circuits** L'existence de ces sites ne suffit pas pour constituer une offre même à destination des spécialistes, il convient de valoriser les périodes favorables du point de vue technique : - inclure sur les supports spécifiques (édition et virtuels) les modalités d'informations pratiques pour l'organisation des activités (lieux d'informations, renseignements techniques, réservation d'un guide, achat de cartes, d'un topo guide, hébergements à proximité, commerces, etc.), - organiser avec les acteurs des activités les modalités pour communiquer de manière ciblée et dans un délai court concernant les conditions favorables pour la pratique (définition technique et identification des périodes). **> Accompagner les démarches de communication et de promotion en regroupant l'ensemble des acteurs** La mobilisation de personnes ressources par discipline est la clef de réussite pour la production d'outils, d'articles et d'actions de communication. Le recours à une rémunération ou à des aides pour la mise en place d'actions sur la filière pourrait être un moyen de garantir cet appui dans la durée : - édition d'une plaquette de promotion par discipline à partir d'un format et d'une mise en page commune (diffusion par les acteurs et en office de tourisme), - animation numérique à partir d'une aide à la production de contenus et à la diffusion sur les sites affinitaires spécialisés, - création de blogs spécialisés et de communautés de pratiquants par discipline pour diffuser les articles et actualités (conditions favorables pour la pratique, récits de pratiquants, témoignages, conseils, bon plans, etc.) **Etape 2. Structurer les offres à destination du grand public à travers 2 actions** - décliner un programme hebdomadaire d'animations à l'échelle de l'Oisans permettant aux familles et individus isolés de découvrir les activités de pleine nature (pêche, canoë-kayak, raft, randonnée, VTT, escalade ou initiation au glacier) en associant les bureaux des guides et les prestataires d'activités, - engager une promotion commune du programme d'animation (édition d'une plaquette de promotion et diffusion auprès des offices de tourisme et des hébergements du territoire à minima), - accompagner les porteurs de projets dans la structuration de leur offre.
Bénéficiaires	▪ Acteurs des différentes filières : exploitants d'activités, gestionnaires d'espaces, clubs, comités départementaux, et partenaires (hébergeurs, restaurateurs, commerçants et exploitants saisonniers) ▪ Population locale ▪ Clientèles touristiques excursionnistes et en séjour

	Types de dépenses	Budget de fonctionnement sur 3 ans	Budget Investissement
Descriptif des dépenses	Accompagnement dans des démarches de communication et de promotion communes	1 ETP mutualisé sur la FA n°12	200 000 €
	Structuration et diffusion de l'offre à destination du grand public à travers deux actions		

Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** Les Communes et les porteurs de projets privés Coordination / financement : la Communauté de communes de l'Oisans et Oisans Tourisme **Partenaires -** Sous réserve d'un engagement des structures sur les actions décrites, une palette de partenaires a été identifiée. Sur la structuration de l'offre : les communes, le Parc National des Écrins, les socio-professionnels, des clubs, des comités départementaux, hébergeurs, restaurateurs, accompagnateurs, commerçants, les associations locales (sportives, culturelles, patrimoniales) ; Sur les actions de promotion : les offices de tourisme, le Parc National des Écrins, les acteurs de la filière (clubs, comité départementaux et partenaires : hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, exploitants saisonniers, commerçants).

		Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
Plan de financement	€	200 000 €	50 000	60 000	80 000	10 000
	%	100	25	30	40	5

Taux de cofinancement POIA	25 %

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Nombre de visiteurs comptés ou recensés par les exploitants animant le bouquet d'offre	▪ Amélioration de la fréquentation des activités
	▪ Réputation en ligne des activités (blogs, sites internet, site d'avis, etc.)	▪ Augmentation du niveau de satisfaction des pratiquants

Critère d'analyse du développement durable	**Économie** La structuration d'une nouvelle offre réunie, promue via des moyens mutualisés, aura des effets sur la fréquentation et les retombées économiques sur les sites de pratique. **Environnement** Par l'occupation des vallées, les espaces naturels vont être entretenus. La fermeture des paysages sera limitée par le maintien des accès existants. **Social** La création d'activités génère des emplois induits, directs et indirects tout en consolidant les emplois actuels, notamment dans les vallées les plus isolées. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles et met en lien les talents épars. **Gouvernance** Le projet s'appuie sur les structures existantes, formelles et informelles, pour renforcer les types de coopération locale, source de synergie.
Contribution aux enjeux du POIA	▪ Protéger et valoriser les ressources alpines pour un développement durable des territoires de montagne. L'Oisans est riche de potentialités de découvertes, naturelles et culturelles, valorisables dans une logique de développement économique, social et de diversification de l'offre touristique. ▪ Répondre à cet enjeu dans une approche pluri-saisons est au cœur des priorités POIA.
Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne.
Contribution à d'autres programmes régionaux	Action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, emploi, numérique, tourisme, économie et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	Action nécessairement travaillée en concertation avec les partenaires voisins : le Parc National des Écrins, les Départements Isère et des Hautes Alpes. Volonté de stimuler le développement économique local via des entrepreneurs.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : mise en partage des ressources et mise place des réseaux et relais dans chacune des 6 vallées de l'Oisans ▪ **2017** : promotion de nouvelles offres mettant à vitrine un bouquet d'activités ▪ **2018 - 2019 - 2020** : développement, renouvellement, observation de l'impact de ces nouvelles offres

FICHE ACTION N°10. DEVELOPPEMENT D'UN OUTIL NUMERIQUE POUR INFORMER, PROMOUVOIR ET COMMERCIALISER LES OFFRES DE LA DESTINATION OISANS	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 3.** Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de la stratégie **Contribution aux Enjeux stratégiques 1 et 2**
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif Opérationnel 6.** Poursuivre la construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socioprofessionnels du territoire **Objectif Opérationnel 7.** Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique **Contribution aux Objectifs opérationnels 1 - 3 - 4 et 5**
Contexte et enjeux	Le site actuel www.Oisans.com a été mis en place en juillet 2012 et doit répondre sans cesse aux attentes et besoins des internautes. Pour autant, le contexte du web touristique évolue considérablement et de manière continue. Ces évolutions sont nombreuses : nouveaux comportements et nouvelles exigences des internautes, clientèles touristiques et populations locales, développement de l'e-tourisme, généralisation du web 2.0 et anticipation du web 3.0, évolution des outils d'audience et de réputation, développements des terminaux numériques, bases de données croisées, interfaces de gestion et interfaces clients, norme SIT, etc. Internet a véritablement fait exploser les modèles traditionnels de distribution. En effet, chaque acteur doit désormais se repositionner sur une nouvelle chaîne de valeur. L'évolution du site Internet actuel est aujourd'hui logique et nécessaire afin d'une part d'être en cohérence avec la nouvelle stratégie définie et d'autre part pour rester pertinent aux yeux des visiteurs/internautes. C'est l'ensemble du processus d'information (de la recherche avant départ à l'avis du voyageur à son retour) qui est aujourd'hui lié au processus de distribution stricto sensu. C'est ainsi que l'info-médiation (sites éditoriaux, comparateurs, avis de voyageurs) fait désormais partie intégrante de la distribution touristique. L'évolution du site Internet Oisans.com a donc pour but : - de rester positionné sur son périmètre nature en agrégeant notamment les sources d'informations locales, - de traduire l'identité forte de l'Oisans et la richesse de ses patrimoines, - d'informer la population locale et les visiteurs locaux à travers une offre nouvellement structurée, - de mobiliser l'exhaustivité de l'offre pour qu'elle prenne place sur un outil animé la mettant en relation directe avec la demande, - de proposer de nouveaux produits, à la journée, en itinérance et sur un format « séjour », - d'apporter des fonctionnalités backoffice pour garder le lien avec les acteurs de l'offre. On peut noter que la CCO s'est engagée auprès du Département de l'Isère dans la mise en œuvre du Réseau d'Initiative Public pour le Très Haut Débit (RIPTHD)

	Enjeux ▪ Maintenir une position numérique concurrentielle sur les 3 niveaux d'offres, ▪ Ouvrir de nouveaux canaux de distribution pour augmenter l'audience, ▪ Fédérer les acteurs de l'offre autour d'une dynamique numérique partagée, nécessaire à toute destination touristique, ▪ Mettre à disposition des internautes un portail d'information clair et facilement navigable, ▪ Proposer un nouveau canal de distribution par la mise en place d'une place de marché, interfacée avec les outils existants (hors périmètre neige). **Effets attendus** ▪ Augmentation du nombre de visiteurs par page, donc de visiteurs de produits touristiques en volume et par période, ▪ Agrégation exhaustive de l'offre sur son périmètre nature, ▪ Valorisation de la réputation en ligne, ▪ Animation commerciale pour développer les produits et les niveaux d'activités.
Descriptif et étapes des actions	**Les objectifs de cette nouvelle version du site Oisans.com** sont d'informer, promouvoir, faciliter la réservation d'activités et de séjours et de s'adapter à tout type de terminaux. **Etape 1** ▪ Réunion des socioprofessionnels et des structures touristiques du territoire au sein d'un groupe de travail dédié à cette action. ▪ Animation du groupe de travail par Oisans Tourisme pour formaliser un cahier des charges et engager l'évolution du site Internet Oisans.com en portail commercial d'information et de promotion Oisans. Capitaliser les démarches Bike-Oisans et Montagne-Oisans. ▪ L'enjeu sera également d'associer la dynamique de l'itinérance dans le développement de ce portail. **Etape 2** Consultation d'un prestataire compétent pour traduire fonctionnellement le cahier des charges exprimé par le groupe de travail selon une méthode participative **Etape 3** Sélection du prestataire et co-réalisation du portail. Test interfaçage avec les outils existants (PNE, OT), mise en ligne.
Bénéficiaires	▪ Clientèles internautes et Population locale ▪ Office de tourisme et partenaires institutionnels ▪ Presse, médias

	Types de dépenses	Budget de fonctionnement sur 3 ans	Budget Investissement
Descriptif des dépenses	Concertation, animation du groupe de travail, formalisation cahier des charges		Prestation extérieure 45 000 €
	Réalisation et animation commerciale du portail par un prestataire - Intégration du module d'itinérance et de la place de marché commerciale	90 000 € (AMO)	

Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** Oisans Tourisme **Partenaires** Les offices de tourisme, les socio-professionnels touristiques, Isère tourisme, les associations locales, le Parc National des Écrins, la Région Rhône-Alpes.

		Coût total	POIA	Contributions nationales et territoriales	Communes et EPCI	Participations privées
Plan de financement	€	135 000 €	60 750	27 000	40 500	6 750
	%	100	45	20	30	5

Taux de cofinancement POIA	**45 %**

	Indicateurs	Objectifs
Évaluation / indicateurs de résultats	▪ Nombre de pages consultées	▪ Visibilité et accessibilité des offres du territoire
	▪ Affichage des bouquets d'offres (par thème et par nombre d'offres présentes) et nombre de réservations effectuées	▪ Promotion de la diversité

Critère d'analyse du développement durable	**Economie** Cette action vise à consolider les outils de promotion et de commercialisation des acteurs touristiques du territoire. Nouveau canal de distribution complémentaire, renforcement de l'image économique, attractivité numérique pour les acteurs locaux et porteurs de projets privés, cet outil est avant tout une réponse à une économie numérique sécurisée, permettant de présenter de manière professionnelle des offres structurées, en « passerelle » avec les outils de vente en ligne existants. **Environnement** Cette action contribue directement aux nouvelles manières de distribuer, communiquer et promouvoir son offre touristique. Dématérialisation de l'information et des transactions, encouragement au téléchargement, brochures sur papiers adaptés, recherche de bilan carbone positif. **Social** Cette action permet l'animation d'un groupe d'acteurs, publics et privés, pour travailler la structuration, l'information et la promotion de l'offre. Action devant être animée avant tout régulièrement, elle permet une meilleure connaissance de l'offre. Cette meilleure connaissance permet de proposer ensuite des produits adaptés à des publics diversifiés. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les ressources. Devant être menée rapidement, cette démarche sera à actualiser avec les évolutions numériques et sociétales pour une réponse clientèle sans cesse adaptée (B to B, B to C) **Gouvernance** Ce projet permet de travailler en transversalité avec les acteurs concernés par l'offre. Il en résulte une lisibilité générale pour une offre orientée vers le grand public.
Contribution aux enjeux du POIA	Le portail d'information privilégiera la présentation d'images valorisant les atouts de l'Oisans. La mise en ligne permettra de mettre en vitrine avant tout le patrimoine culturel et naturel de la destination.
Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter massifs et la coopération territoriale entre régions de montagne
Contribution à d'autres programmes régionaux	Action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la région RA sur les thèmes : emploi, numérique, tourisme, économie et lien social.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	Action nécessairement travaillée en concertation avec les partenaires voisins : Parc National des Écrins, Isère tourisme, Départements et intercommunalités limitrophes.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : groupe de travail, cahier des charges, consultation, sélection du prestataire, démarrage de la conception du portail ▪ **Printemps 2017** : mise en ligne ▪ **2018 - 2019 - 2020** : développement, référencement, maintenance, renouvellement

FICHE ACTION N° 11. MOBILITES ET OPTIMISATION DES TRANSPORTS	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1**. Aménager durablement le territoire de l'Oisans
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif opérationnel 2**. Structurer et améliorer les mobilités
Contexte et enjeux	La mobilité est un enjeu fort pour le territoire de l'Oisans aussi bien pour ses habitants que pour ses visiteurs. L'accessibilité du territoire et sa mobilité interne se sont dessinées par rapport à sa géomorphologie accidentée qui est une contrainte forte pour son développement et conditionne ses aménagements. Les accès ferroviaire et aérien se situent en dehors du territoire et engendre plusieurs rupture de charge. La multiplication des autorités organisatrice de transport sur le territoire complexifie l'offre pour les usagers. En effet, la lisibilité de l'offre en transport collectif et son optimisation pour offrir un service de qualité aux habitants et visiteurs de l'Oisans. L'enjeu du changement climatique est aussi un argument en faveur d'une optimisation de l'offre existante. L'enjeu se renforce sur la période estivale, les visiteurs se déplaçant sur l'ensemble du territoire. **Objectifs stratégiques** ▪ Offrir aux habitants et aux visiteurs une offre de transport alternative à la voiture autant pour les déplacements internes au territoire qu'externes. **Objectifs opérationnels (résultats recherchés)** ▪ Optimiser les dépenses publiques dans le domaine du transport pour les collectivités ▪ Organiser un réseau de transport efficient.
Descriptif et étapes des actions	**Etape 1** ▪ Etablir un réseau avec l'Autorité Organisatrice de Transport (le Département de l'Isère puis prochainement la Région Rhône-Alpes) et les Autorités Organisatrices de transports de second rang (AO2) afin de définir conjointement les actions à mener ▪ Etablir, avec la Région et l'Etat, un lien fort pour les accès nationaux et internationaux. **Etape 2** ▪ Mener une analyse fine de l'existant, des points forts et des faiblesses du réseau ▪ Mener la réorganisation des transports sous toutes leurs formes avec les acteurs de terrains en ayant identifié les besoins à travers l'élaboration d'un schéma logistique opérationnel des transports en commun sur le territoire. **Etape 3** ▪ Mettre en œuvre une organisation durable de l'offre en mobilité du territoire ▪ Aménager au besoin les zones multimodales.

Bénéficiaires	▪ Les visiteurs et les habitants du territoire					
Descriptif des dépenses	**Types de dépenses**		**Budget de fonctionnement sur 3 ans**		**Budget Investissement**	
	Etudes				50 000 €	
	Animations du/des réseaux – Transport collectif		20 000 €			
	Aménagement de zones - VRD - Signalétique				200 000 €	
	Communication		40 000 €			
Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** Les Communes, le Département de l'Isère et les AOT Coordonnateur : la Communauté de communes de l'Oisans **Partenaires** La Région Rhône-Alpes, l'Etat, les prestataires privés de transports					
Plan de financement	**Coût total**		**POIA**	**Contributions nationales et territoriales**	**Communes et EPCI**	**Participations privées**
	€	310 000	62 000	139 500	108 500	-
	%	100	20	45	35	-
	Potentiellement, l'ADEME pourrait apporter des subventions sur cette action.					

Taux de cofinancement POIA	20 %	
Évaluation / indicateurs de résultats	**Indicateurs**	**Objectifs**
	▪ Signature d'une convention de partenariat et de gestion entre les différents partenaires	▪ Structuration de manière cohérente de la compétence transport et son organisation sur le territoire
	▪ Optimisation des dépenses publiques en transports ▪ Fréquentation des transports ▪ Baisse de la part modale du véhicule ▪ Taux de covoiturage (remplissage de zones spécifiques aménagées)	▪ Offrir aux habitants et visiteurs une alternative à la voiture individuelle
Critère d'analyse du développement durable	**Economie** Optimiser les dépenses publiques et surtout proposer des transports collectifs adaptés aux usagers (clientèle touristique, travailleurs saisonniers, employés permanents) comme un vecteur d'accès à l'emploi durable. **Social** Offrir un accès à la mobilité pour tous dans des conditions tarifaires modulables et soutenables. **Environnement** Baisse des émissions de GES - Réflexion sur des moyens de transports utilisant des énergies renouvelables. **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les possibilités en termes de transports afin de mettre en lien les actions en place et à venir. **Gouvernance** Le projet s'appuie sur les structures existantes, formelles et informelles, pour renforcer les types de coopération locale, source de synergie.	
Contribution aux enjeux du POIA	**Axes prioritaires** ▪ Permettre un meilleur accès aux territoires pour booster sa fréquentation, ▪ Diminuer la part modale de la voiture afin de protéger son environnement et sa qualité de vie.	

Contribution aux enjeux de la CIMA	Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 3 : accompagner l'adaptation aux enjeux climatiques Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne
Contribution à d'autres programmes régionaux	Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : aménagement du territoire, énergie, environnement, emploi, tourisme, économie, lien social et mobilité.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	La mobilité ne s'arrête pas aux limites du territoire, tous les territoires limitrophes seront associés à ce volet, notamment sur le volet extra territorial où les intercommunalités limitrophes, les Départements de l'Isère et des Hautes-Alpes et prochainement les Régions sont compétents.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : Mise en place du réseau et travail sur la commande ▪ **2017** : Réorganisation de l'offre et élaboration de la stratégie ▪ **2018** : Mise en œuvre de la stratégie élaborée

FICHE ACTION N°12. GOUVERNANCE / COORDINATION ET ANIMATION DE L'ESPACE VALLEEN	
Enjeu(x) stratégique(s)	**Enjeu stratégique 1**. Mettre en réseau les acteurs opérationnels du territoire pour optimiser la promotion de l'offre et la mise en œuvre de la stratégie
Objectif(s) opérationnel(s)	**Objectif opérationnel 6**. Poursuivre la co-construction de la stratégie avec les acteurs touristiques et les socio-professionnels du territoire **Objectif opérationnel 7**. Renforcer les liens et engager des actions transversales avec les territoires voisins et l'ensemble des structures agissant pour le développement touristique
Contexte et enjeux	Afin de construire ensemble une stratégie touristique commune pour l'Oisans, il a fallu échanger et construire avec les acteurs du territoire. L'enjeu principal est de fédérer les acteurs autour d'un projet commun afin de mener à bien la stratégie construite conjointement. Afin de pérenniser le travail déjà engagé, il convient de définir une gouvernance stratégique pour l'Oisans et plus particulièrement de l'Espace valléen. Différentes échelles sont à prendre en compte ainsi qu'une structuration entre les instances techniques et décisionnelles. Pour mettre en œuvre et suivre durablement et avec cohérence l'application de notre stratégie, un poste d'animateur(trice) Espace valléen sera créé au sein de la Communauté de communes de l'Oisans. **Objectifs stratégiques** - Avoir une stratégie commune pour l'Oisans efficace et efficiente, - Répondre aux enjeux de la Loi Notre, - Mettre en cohérence les moyens importants de notre territoire dans le développement touristique durable. **Objectifs opérationnels (résultats recherchés)** ▪ Mise en œuvre de la stratégie pour l'Oisans pour 2014-2020.
Descriptif et étapes des actions	En préalable à la mise en place d'une gouvernance commune en Oisans, la Communauté de communes de l'Oisans a sollicité l'ensemble des acteurs du territoire pour co-construire la stratégie et sa gouvernance associée. **Etape 1** Définir une gouvernance à l'échelle de l'Oisans en intégrant les services publics et les offices du tourisme. Poursuivre la concertation la plus large possible et le recensement des actions mises en place. **Etape 2** Mettre en œuvre et animer la gouvernance choisie. Organiser et structurer les espaces de décisions autour de la gouvernance et de la structuration de l'Espace valléen (les comités de pilotage et comités techniques)

Bénéficiaires	▪ L'ensemble des acteurs du territoire					
Descriptif des dépenses	**Types de dépenses**		**Budget de fonctionnement sur 3 ans**		**Budget Investissement**	
	Suivi et animation de l'Espace valléen		1 ETP / Animation Espace valléen 45 000 €		-	
Porteur du projet et partenaires	**Porteur du projet** La Communauté de communes de l'Oisans et Oisans Tourisme **Partenaires** Les socio-professionnels du territoire, les offices du tourisme, les élus, les instances supra communautaires : le Département, la Région, l'Europe, le Parc National des Écrins, l'Espace Belledonne, le CDDRA ASI, la CCMPCVV, la CCB et les acteurs privés : EDF Production et EDF Une rivière un territoire.					
Plan de financement	**Coût total**		**POIA**	**Contributions nationales et territoriales**	**Communes et EPCI**	**Participations privées**
	€	45 000 €	36 000	-	9 000	-
	%	100	80	-	20	-
Taux de cofinancement POIA	**80 %**					
Évaluation / indicateurs de résultats	**Indicateurs**			**Objectifs**		
	▪ Fiches actions mises en œuvre, consommation budgétaire			▪ Mise en œuvre effective de la stratégie Espace valléen de l'Oisans		
	▪ Reprise de tous les critères des fiches actions de la FA 1 à la FA 11 (qualité/quantité)			▪ Evaluation continue des différents critères sur le développement touristique diversifié		
	▪ Nombre de comités (de pilotage et techniques) et de réunions liées à la concertation et taux de participation			▪ Fédérer l'ensemble des acteurs infra et intra territoriaux		

Critère d'analyse du développement durable	**Social** Prise en compte de l'ensemble des acteurs **Economie** Soutien et amélioration aux acteurs économiques dans l'optimisation des ressources publiques mises à leur disposition **Environnement** Privilégier la dématérialisation, les courriers électroniques et toutes autres formes de communication et de déplacement propres **Validité** La méthodologie participative implique les ressources du territoire, matérielles et immatérielles, et met en lien les possibilités en termes d'hébergements saisonniers afin de mettre en lien les actions en place et à venir. **Gouvernance** Le projet s'appuie sur les structures existantes, formelles et informelles, pour renforcer les types de coopération locale, source de synergie.
Contribution aux enjeux du POIA	Cette action est indispensable à la mise en œuvre de la stratégie de l'Espace valléen afin de permettre la réalisation de l'ensemble des fiches actions s'inscrivant dans la politique du POIA.
Contribution aux enjeux de la CIMA	Cette action est indispensable à la mise en œuvre de la stratégie de l'Espace valléen afin de permettre la réalisation de l'ensemble des fiches actions s'inscrivant dans la politique du CIMA. Axe prioritaire 1 : améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises Axe prioritaire 2 : accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans les massifs Axe prioritaire 4 : développer des coordinations inter-massifs et la coopération territoriale entre les régions de montagne
Contribution à d'autres programmes régionaux	Une action en cohérence avec la labellisation Montagne 2040 de la Région Rhône-Alpes sur les thèmes : les compétences, la ressource humaine, aménagement du territoire, énergie, environnement, emploi, numérique, tourisme, économie, lien social et mobilité.
Liens avec d'autres actions et/ou d'autres territoires	La gouvernance prend en compte l'ensemble des acteurs internes et externes aux territoires ainsi que les Espaces valléens qui l'entourent.
Echéancier de mise en œuvre de l'action	▪ **2016** : Définition et mise en œuvre de la gouvernance choisie ▪ **A partir de 2017** : Animer la gouvernance en place de manière efficiente et la faire évoluer au besoin.

LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE DURABLE

UN PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE PLURIANNUEL

STRATEGIE PLURIANNUELLE	
2016	**Action n°1 :** Définition du concept et choix du site (étude de faisabilité) pour la mise en place de la « Maison du cycle et de l'Oisans » **Action n°2 :** Etudes voies vertes (études d'impact environnementales) / Réflexions sur la signalétique « cycle » des voies vertes et sur l'interconnexion avec les cols mythiques **Action n°3 :** Communication, poursuite et création de nouveaux évènements « cycles » **Action n°4 et 5** : Validation des missions / prestations de la plateforme de réhabilitation de l'hébergement et d'accompagnement à la re-commercialisation / recrutement d'une personne ressource dédiée à la réalisation et à l'animation de l'outil, formalisation de l'offre de prestations et de services, engagement des actions permettant de disposer d'un état des lieux après mise à plat de l'organisation commerciale **Action n°6** : Dans le prolongement du service communautaire – Logement saisonnier 2 Alpes, mener l'analyse territoriale à travers un recensement et une concertation active autour des propriétaires saisonniers employeurs / Recrutement d'une personne dédiée / Ciblage des stations internationales **Action n°7** : Mise en partage des ressources et mise en place des réseaux et relais dans chacune des 6 vallées de l'Oisans / Animation de l'offre « randonnée et activités verticales » **Action n°8** : Repositionnement de l'offre muséale sur les thématiques phares **Action n°9** : Mise en partage des ressources et mise en place des réseaux et relais dans chacune des 6 vallées de l'Oisans (bouquet d'offre d'activités complémentaires) **Action n°10 :** Groupes de travail, réalisation du cahier des charges, consultation, sélection du prestataire et démarrage de la conception du portail - Développement de l'outil numérique « MyOisans.com » **Action n°11 :** Mise en place du réseau et travail sur la commande (Etude sur les mobilités et l'optimisation des transports) **Action n° 12** : Définition et mise en œuvre de la Gouvernance choisie, poursuite avec l'ensemble des acteurs territoriaux et recrutement d'un ETP pour le suivi /animation de l'Espace valléen. Ce poste sera mutualisé pour accompagner les actions 7, 8 et 9.

2017	**Action n°1 :** Démarrage du projet de construction de la « Maison du cycle et de l'Oisans » **Action n°2 :** Voies vertes - conclusion des études et démarrage des premiers travaux / Travaux de signalétique « cycle » **Action n°3 :** Communication, poursuite et création de nouveaux évènements « cycles » **Action n°4** : Diffusion de l'offre de services et animation des premières actions **Action n°5** : Co-animation des propriétaires - exploitants d'hébergements touristiques et accompagnement dans le temps à travers des actions d'information et de formation **Action n°6 :** Gestion et suivi du parc de logements et accompagnement poursuivi / Développement et extension du projet aux autres villages **Action n°7** : Publications communes autour d'une offre structurée « randonnée et activités verticales » **Action n°8** : Publications communes autour d'une offre structurée **Action n°9** : Accompagnement des porteurs de projets dans la structuration de leur nouvelle offre / Promotion de nouvelles offres mettant en vitrine un bouquet d'activités complémentaires **Action n°10 :** Mise en ligne de l'outil numérique « MyOisans.com » au printemps 2017 **Action n°11 :** Réorganisation de l'offre et élaboration de la stratégie grâce au Schéma logistique opérationnel sur les transports en commun **Action n° 12** : Animer la gouvernance en place de manière efficiente et fin 2017, préparation d'une évaluation intermédiaire du programme d'actions

2018	**Action n°1 :** Finalisation du projet de construction de la « Maison du cycle et de l'Oisans » **Action n°2 :** Poursuite des travaux de mise en œuvre des voies vertes entre Allemont - Le Bourg d'Oisans et Le Bourg d'Oisans - Venosc / Travaux de signalétique « cycle » **Action n°3 :** Communication, poursuite et création de nouveaux évènements « cycles » **Action n°4** : Consolidation et développement de la démarche (2019-2020) **Action n°5** : Co-animation des propriétaires - exploitants d'hébergements touristiques et accompagnement dans le temps à travers des actions d'information et de formation **Action n°6 :** poursuite de la mise en œuvre du plan d'actions défini **Action n°7** : Réalisation des nouveaux produits et itinéraires hors les murs (2019-2020) **Action n°8** : Engagement des actions valorisant les ressources patrimoniales (2019-2020) **Action n°9 :** Développement, renouvellement et observation de l'impact de ces nouvelles offres (2019-2020) **Action n°10 :** Développement, référencement, maintenance, renouvellement **Action n°11** : Mise en œuvre de la stratégie élaborée **Action n°12 :** Poursuite de la gouvernance et de la coordination de l'Espace valléen et évaluation globale de la stratégie pluriannuelle

ANNEES A VENIR

FA 2 - Tranches opérationnelles des voies vertes : Livet et Gavet / Allemont dès la finalisation des travaux par EDF

L'ensemble des actions définies ont vocation à perdurer et à s'adapter en fonction du contexte touristique.

LA LOCALISATION ET LA QUALIFICATION DES ESPACES A ENJEUX IMPACTES PAR LA STRATEGIE MISE EN OEUVRE

Le périmètre retenu dans le cadre de la candidature est celui faisant référence aux limites administratives de la Communauté de communes de l'Oisans soit 20 communes.

Les rééquilibrages attendus entre les vallées et les stations devront permettre une meilleure répartition des emplois sur le territoire.

La mobilité améliorée permettra notamment sur la saison estivale des déplacements plus doux visant l'ensemble du territoire dans sa globalité.

Enfin, l'itinérance avec les territoires partenaires montrera la spécificité de l'Oisans au sein de l'arc alpin.

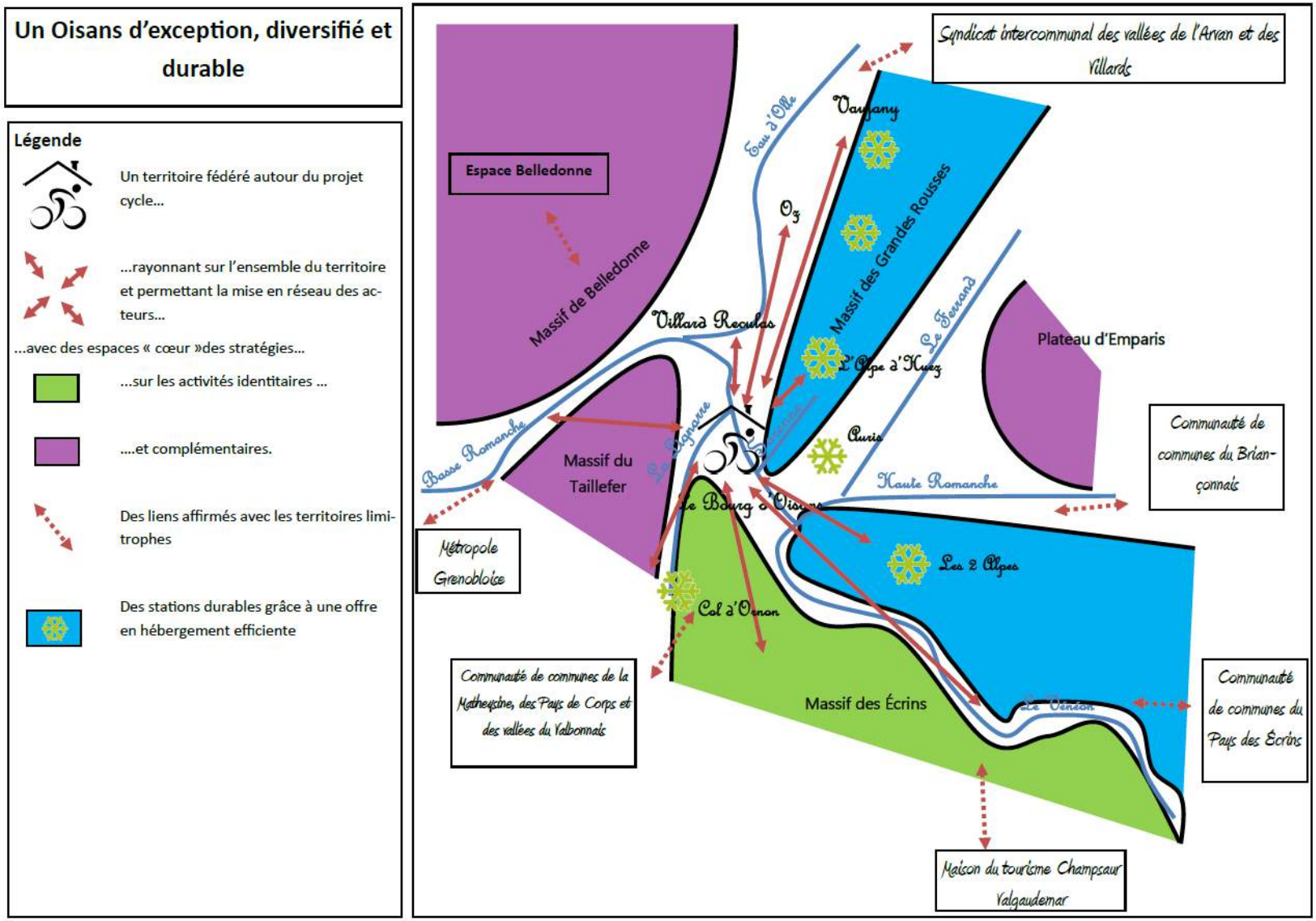

SUIVI ET EVALUATION

Des outils, pour avancer ensemble, seront mis en place et permettront à la stratégie de vivre et de se matérialiser par les actions envisagées sur le territoire. Ils seront le lien permanent entre les objectifs, les décisions et les résultats obtenus sur l'Espace valléen. Une pré-évaluation sera faite fin 2017 et une évaluation globale sera réalisée fin 2018.

LA DEFINITION D'UN DISPOSITIF D'EVALUATION QUANTITATIF ET QUALITATIF DU PLAN D'ACTIONS PLURIANNUEL

Un tableau de bord de suivi global et financier des actions stratégiques devra être mis en place et actualisé régulièrement selon l'avancée des actions projetées pour globaliser l'état d'avancement du programme, par action, en intégrant plusieurs critères de veille sur l'offre et les hébergements :

- Mise en œuvre et mise à jour annuelle d'un observatoire (évolution de la fréquentation, origine, activités des publics, etc.) en lien avec les socio-professionnels, Oisans Tourisme, Isère tourisme et prochainement la Région Rhône-Alpes afin de mesurer les impacts des actions menées,
- Atteinte des objectifs en visant l'efficacité du programme,
- Pilotage stratégique et opérationnel du programme : les équipes, acteurs et instances de gouvernance seront associés à la démarche, informés et accompagnés dans leurs réflexions et prises de décisions,
- Suivi et mesure des actions mises en œuvre, des résultats obtenus, des objectifs atteints en référence aux perspectives et objectifs attendus,
- Prise en compte de l'avancée des actions en concertation avec l'ensemble du territoire et ses acteurs,
- Interactions entre les acteurs du territoire qu'ils soient internes ou externes à l'Oisans pour créer du lien et enrichir les applications opérationnelles des fiches actions proposées.

LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE D'UN MODELE DE GOUVERNANCE

- **Un portage administratif et politique : gouvernance décisionnelle de la Communauté de communes de l'Oisans et des Communes**

Le Conseil communautaire sera l'instance décisionnelle majeure. Les Conseils municipaux et les offices de tourisme des communes membres de la CCO sont aussi des instances qui seront décisionnaires en tant que maitres d'ouvrage des fiches actions ayant attrait à leur compétence. Le partenariat liant la communauté de communes et l'EPIC Oisans Tourisme sera poursuivi de façon soutenue.

- **Le Comité de pilotage de décision majeure (le COPIL)**

Organe phare de l'organisation de la gouvernance de l'Espace valléen, ce comité serait composé d'élus, de partenaires techniques, de socio-professionnels et d'acteurs du territoire au besoin des discussions et thèmes abordés en séance, ouvert aux acteurs et partenaires extérieurs.

- **Le Comité technique de suivi, d'échanges et de réflexion majeure (le COTEC)**

Ce réseau technique d'échange d'informations dont le but est de faire le lien entre des projets opérationnels à l'échelle du territoire et la démarche « Espace valléen » a vocation à être un réel comité territorial qui permet aux membres et acteurs d'échanger et d'être avertis des actions menées et de l'avancée des projets selon les différentes actions du programme.

Ces deux comités pourraient être composés de partenaires techniques, d'élus, de socio-professionnels comme les hébergeurs, commerçants, etc. et les partenaires tels que EDF, le Parc National des Écrins, le CDDRA, Isère tourisme, le Département de l'Isère et est tourné indubitablement vers les acteurs et partenaires extérieurs tels que la Matheysine, Belledonne ou encore le Briançonnais et l'Agglomération grenobloise (liste non exhaustive).

- **Le suivi et l'animation de l'Espace valléen**

Des moyens humains seront mis en œuvre au sein de la communauté de communes et auront pour mission d'assurer le suivi et la mise en œuvre des actions de la stratégie de l'Espace valléen.

Des moments d'échanges et des comités participeront à la réflexion locale et interrégionale entre Espaces valléens. Ils seront organisés pour rendre compte de l'avancée des actions et de leur application comme des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés. Des bilans et évaluations en termes de gouvernance et de financement seront également produits et feront l'objet de rendu en conseil communautaire ainsi que dans les différents comités. Un tableau de bord global de la stratégie et des actions visées sera élaboré et mis à jour régulièrement pour permettre de produire des bilans intermédiaires et un bilan final en évaluant les actions réalisées et nourrir les réflexions à venir.

La mise en place de comités de suivi stratégique (techniques et de pilotage) impliquant l'ensemble des acteurs du territoire, publics, privés et institutionnels venant enrichir les réflexions et applications opérationnelles du programme projeté dans le cadre de l'inscription du territoire en Espace valléen seront réunis, comme indiqué ci-dessus.

L E S A N N E X E S

LES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS

Délibération n° 2015-048 du 18 avril 2015
Tourisme – Candidature Espace valléen – Ingénierie
Page 94

Délibération n° 2015-069 du 02 juillet 2015
Tourisme – Candidature Espace valléen – Ingénierie – Approbation du plan de financement et sollicitation financière du FEDER
Page 98

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Oisans

OJ 18

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° CCO_BO_2015_048

Date de convocation du conseil communautaire : 20/03/2015

L'an deux mille quinze, le 09 avril, le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal de la commune du Bourg d'Oisans, sous la présidence de Monsieur Christian PICHOUD, Maire du Freney d'Oisans.

EN EXERCICE : 47

PRESENTS : 33
Mesdames, Messieurs GINIES Alain, GACHET Edith, VIARD GAUDIN Murielle, MOIROUX Yves, VIEUX ROCHAZ Jean-Louis, OUGIER Jean-Rémy, GUILLAUME Jean-Paul, SALVETTI André, VERNEY Guy, JOUVENCEL Renée, TURC-BARON Isabelle, LAVAUDANT Jean, PICHOUD Christian, VEYRAT Robert, GANDIT Pierre, PONCET Daniel, NOYREY Jean-Yves, DUPONT Gilbert, BOUDINET Guy, MICHEL Bernard, MICHEL Gilbert, SAUVEBOIS Stéphane, MARTIN Jocelyne , FAURE Nicole, CORRENOZ Clotilde, GENEVOIS André, LÊ QUANG Chrystel, HOLLEVILLE Patrick, RODERON André, GENEVOIS Yves, ARNAUD Marc, BARLERIN Francis, THEYSSET Chantal.

ABSENTS : 14
Mesdames, Messieurs, GARNIER Gilbert, HUSTACHE Nadine, GONDOUX Laurence, ŒILLET Sandrine, GRAVIER Serge, SALVI Pierre, GIRARD Stéphane, BALME Pierre, ARGENTIER Agnès, VEYRAT Gilbert, BRUN Philippe, BRUN Thierry, RICHARD Julien, LAQUAZ Denis

POUVOIRS : 6

BALME Pierre à Stéphane SAUVEBOIS
HUSTACHE Nadine à Jean-Yves NOYREY
LAQUAZ Denis à THEYSSET Chantal
SALVI Pierre à Nicole FAURE
GIRARD Stéphane à Clotilde CORRENOZ
GONDOUX Laurence à TURC-BARON Isabelle

VOTANTS : 39

Secrétaire de séance : Isabelle Turc Baron

OBJET :

Tourisme – Candidature espace valléen - Ingénierie

Communauté de Communes de l'Oisans
www.ccoisans.fr
SIRET 243 800 745 00107

Siège
BP 50 – 2 chemin Château Gagnière – 38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 11 01 09 – Fax 04 76 11 01 65

Services 2 Alpes
48 avenue de la Muzelle BP 5 - 38860 Les Deux Alpes
Tél. 04 76 79 20 25 – Fax 04 76 79 50 91

Nos imprimés sont produits par l'abrégée imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Réf. 540330 - 09/10

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Oisans

Le Président présente l'appel à projets « Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes » (POIA) qui se déroule du 24 février au 15 avril 2015. Il précise que l'appel à projet doit porter sur l'élaboration de la candidature qui devra être élaborée pour le 4 septembre 2015.

Le Président présente l'appel à manifestations d'intérêt pour s'inscrire comme espace valléen auquel la Communauté de communes de l'Oisans a répondu par courrier du 28 février 2015.

Le Président rappelle la démarche de réflexion sur le tourisme lancée en 2013 par l'étude pour un tourisme diversifié en Oisans pour écrire notre Contrat de Développement Diversifié (CDD). Il rappelle la démarche de réflexion de la Communauté de communes de l'Oisans et l'élaboration de son plan d'actions. Le territoire est une véritable figure de proue du tourisme en Isère avec ses 86 911 lits touristiques, dont 53 004 non marchands, soit 61% de l'offre et 33 907 marchands, soit 39% de l'offre. Le territoire offre une activité varié en fonction des saisons avec plus de 100 activités proposées sur le territoire dont deux activités leaders : le ski et le vélo. C'est la 1ère destination de l'Isère avec 2.5 millions de nuitées par an représentant 240 millions d'euros de chiffre d'affaires représentant 5 712 emplois directs et indirects en saison hivernale. La fréquentation est de 60% des nuitées en hiver et 34% en été.

Une analyse Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces (FFOM) a été menée qui permet de dresser rapidement une synthèse des enjeux du territoire, en voici le détail :

Les forces

- un fort caractère de territoire de montagne
- un modèle économique dominant ski avec des conditions très favorables et une bonne résistance aux aléas climatiques
- une offre en hébergements conséquente et diversifiée
- un patrimoine naturel et paysager remarquable
- l'image du Parc national des Écrins
- des clientèles captives en station l'hiver, mais rayonnant sur tout le territoire l'été

Les faiblesses

- une image été "Oisans" à affirmer
- une offre hors ski difficilement lisible, du fait d'une géographie en 6 vallées, mais pouvant être compensée par un maillage de l'accueil et de l'information, et un travail coordonné de positionnement et d'image (office de tourisme, bureaux des guides, etc...)

Les opportunités

- des arguments naturels forts pour exploiter le développement du marché du cyclotourisme
- des clientèles potentielles de niche, mais pouvant être à forte valeur ajoutée
- des perspectives liées à l'évolution des installations hydrauliques sur la Romanche
- le développement possible des liaisons par câble

Les menaces

- un vieillissement des lits touristiques marchands qui ne répondent plus aux attentes des clientèles
- le problème des volets clos
- le nécessaire maintien à niveau des équipements publics ludiques en station, qui participent à l'attractivité pour les tour-operators en particulier
- une perte d'image et de fréquentation sur les activités identitaires et historiques : randonnée, alpinisme, malgré un potentiel important, et particulièrement pour l'alpinisme, alors que les concurrents voisins maintiennent des niveaux d'activité intéressants

Fort de cette analyse et après des travaux en commission communautaires, la Communauté de communes de l'Oisans s'est fixée à court et moyen terme de relever les défis suivant :

Communauté de Communes de l'Oisans
www.oisans.fr
SIRET 240 600 745 00107

Siège
BP 50 – 2 chemin Château Gagnière – 38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 11 01 09 – Fax 04 76 11 01 65

Services 2 Alpes
48 avenue de la Muzelle BP 5 - 38860 Les Deux Alpes
Tél. 04 76 79 20 25 – Fax 04 76 79 50 91

Nos imprimés sont produits par l'abrégué imprimeur adhérent IMPRIM'VERT

- Renforcer et développer l'offre vélo du territoire, pour faire de l'Oisans une destination vélo d'exception
- Renouveler et dynamiser l'offre en hébergements touristiques en stations comme en vallées
- Renforcer et développer une offre montagne plurielle et contrastée

Le président présente la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans pour s'inscrire comme espace valléens sur le programme 2014-2020 à travers ses trois axes d'actions :

1. Projet cycle Oisans et ses axes d'actions

Axe aménagement du territoire : la réalisation de voies vertes dans les vallées, une étude de faisabilité est en cours. Les tracés seront finalisés courant de l'année 2015.
Axe développement économique : structuration autour d'une maison du vélo. L'Oisans souhaite que cette maison soit un lieu de promotion de l'ensemble des activités touristiques et des offres associées au vélo, qu'il soit un espace de services, un lieu de découverte, de perfectionnement ainsi qu'un living lab permanent.
Axe promotion : la fermeture des cols en Oisans qui a été mise en place sur l'été 2014 et qui sera reconduite tous les ans par Oisans tourisme (EPIC de la Communauté de communes de l'Oisans). L'objectif est d'organiser des living lab (test des nouveaux matériaux par les usagés) lors des évènements de l'Oisans. Pour cela, il faut tisser des partenariats avec des entreprises faisant de la R&D afin d'organiser lors des évènements de l'Oisans (Oisans Cols Series) ou en amont des grands évènements nationaux et internationaux (Marmotte, Tour de France...)

2. Des actions de réhabilitation de l'immobilier de loisirs

Aujourd'hui, seul 39% des lits touristiques du territoire sont marchands et chaque année l'Oisans perd de la capacité d'accueil. Ce phénomène de refroidissement des lits touristiques doit être enrayé rapidement car il n'est pas envisageable de continuer à construire à l'infini. Il convient de mettre en œuvre des actions pour réussir à remettre sur le marché les lits existants. Il convient également de mettre en œuvre des actions pour permettre une remise à niveau des refuges de montagne notamment en période printanière. Un travail est actuellement en cours pour l'élaboration d'une palette d'actions.

3. Apporter le soutien aux autres activités du territoire

L'Oisans propose à ses visiteurs une palette d'activités, indispensable à nos offres touristiques. C'est pourquoi, la Communauté de communes de l'Oisans souhaite accompagner les professionnels du territoire quand cela relève de l'intérêt général et que les projets s'inscrivent dans la valorisation de notre patrimoine. Une réflexion est d'ores et déjà en cours avec le "club alpin français pays d'Oisans" sur l'équipement de nouveaux sites d'escalade et sur la valorisation de l'existant.
D'autres projets seront accompagnés en fonction des demandes et de leur pertinence pour le développement durable de l'Oisans.

Le Président précise que les Parc National des Écrins présente aussi une candidature et qu'elles ont été élaborées de manière cohérente et concertée. Il précise que le projet de développement touristique est mené avec l'ensemble les partenaires du territoire : EDF, le Conseil Général de l'Isère, le Parc National des Écrins, le CDDRA, Oisans Tourisme ainsi que les 11 offices du tourisme du territoire, les associations, les socio-professionnels du territoire avec qui nous avons travaillé lors de l'élaboration de notre diagnostic mais aussi que nous sollicitons aujourd'hui afin d'avoir des actions cohérentes et efficientes sur le territoire.

Le Président propose d'élaborer la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans à l'appel à projet espace valléens 2014-2020 de la manière suivante :

- S'inscrire dans la continuité de la démarche de réflexion déjà en place à travers l'étude tourisme,
- Partager et approfondir avec les acteurs institutionnels et professionnels le projet de développement de l'Oisans,
- Ecrire ensemble la candidature espace valléen de la Communauté de communes de l'Oisans.

Le président propose d'approuver la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans à l'appel à projet d'aide à l'élaboration de la candidature espace valléens 2014-2020.

Après avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE l'appel à projet pour l'ingénierie d'accompagnement à l'élaboration de la candidature de la de la communauté de communes de l'Oisans comme espace valléens du POIA 2014-2020,

AUTORISE le président à déposer la candidature auprès des services concernés et à signer toutes autres pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette candidature.

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rattachant.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Le Président,
Christian PICHOUD
Maire du Freney d'Oisans

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt

en Préfecture le .....

et de sa publication ou de sa notification le .....

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes de l'Oisans, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Communauté de Communes de l'Oisans
www.ccoisans.fr
SIRET 243 800 745 00107

Siège
BP 50 – 2 chemin Château Gagnière – 38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 11 01 09 – Fax 04 76 11 01 65

Services 2 Alpes
48 avenue de la Muzelle BP 5 - 38860 Les Deux Alpes
Tél. 04 76 79 20 25 – Fax 04 76 79 50 91

Nos imprimés sont produits par l'abrégue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 546330 - 09/10 Abrégue s.a.

Envoyé en préfecture le 07/07/2015
Reçu en préfecture le 07/07/2015
Affiché le
ID : 038-243800745-20150702-CCO_BO_2015_069-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Oisans

OJ9b

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° CCO_BO_2015_069

Date de convocation du conseil communautaire : 16/06/2015

L'an deux mille quinze, le 02 juillet, le conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de la commune de Venosc, sous la présidence de Monsieur Christian PICHOUD, Maire du Freney d'Oisans.

EN EXERCICE : 46

PRESENTS : 29

Mesdames, Messieurs, GACHET Edith, VIARD GAUDIN Murielle, MOIROUX Yves, VIEUX ROCHAZ Jean-Louis, OUGIER Jean-Rémy, GUILLAUME Jean-Paul, SALVETTI André, VERNEY Guy, JOUVENCEL Renée, LAVAUDANT Jean, GARNIER Gilbert, PICHOUD Christian, VEYRAT Robert, GANDIT Pierre, PONCET Daniel, NOYREY Jean-Yves, HUSTACHE Nadine , SAUVEBOIS Stéphane, FAURE Nicole, GIRARD Stéphane, GENEVOIS André, LÊ QUANG Chrystel, HOLLEVILLE Patrick, RODERON André, BALME Pierre, ARGENTIER Agnès, BRUN Philippe, BARLERIN Francis, THEYSSET Chantal.

ABSENTS : 14

Mesdames, Messieurs, TURC-BARON Isabelle, DUPONT Gilbert, BOUDINET Guy, ŒILLET Sandrine, MICHEL Gilbert, GRAVIER Serge, MARTIN Jocelyne, CORRENOZ Clotilde, GENEVOIS Yves, ARNAUD Marc, VEYRAT Gilbert, , BRUN Thierry, RICHARD Julien, LAQUAZ Denis.

POUVOIRS : 3

GINIES Alain à GACHET Edith

MICHEL Bernard à PICHOUD Christian

SALVI Pierre à Nicole FAURE

VOTANTS : 32

Secrétaire de séance : Pierre Balme

OBJET :

Tourisme – Candidature espace valléen – Ingénierie – Approbation du plan de financement et sollicitation financière FEDER

Communauté de Communes de l'Oisans
www.ccoisans.fr
SIRET 243 800 745 00107

Siège
BP 50 – 2 chemin Château Gagnière – 38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 11 01 09 – Fax 04 76 11 01 65

Services 2 Alpes
48 avenue de la Muzelle BP 5 - 38860 Les Deux Alpes
Tél. 04 76 79 20 25 – Fax 04 76 79 50 91

Nos imprimés sont produits par l'abrégué imprimeur adhérent IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 07/07/2015
Reçu en préfecture le 07/07/2015
Affiché le
ID : 038-243800745-20150702-CCO_BU_2015_069-DE

Le Président représente l'appel à projets « Programme Opérationnel Interrégional FEDER du Massif des Alpes » (POIA) et reprécise que l'appel à projet doit porter sur l'élaboration de la candidature qui devra être élaborée pour le 14 septembre 2015.
Le Président présente l'appel à manifestations d'intérêt pour s'inscrire comme espace valléen auquel la Communauté de communes de l'Oisans a répondu par courrier en date du 28 février 2015.

Le Président rappelle la démarche de réflexion sur le Tourisme lancée en 2013 pour l'étude d'un tourisme diversifié en Oisans afin d'écrire notre Contrat de Développement Diversifié (CDD). Il rappelle la démarche de réflexion de la communauté de communes et l'élaboration de son plan d'actions. Le territoire est une véritable figure de proue du tourisme en Isère avec ses 86 911 lits touristiques, dont 53 004 non marchands, soit 61% de l'offre et 33 907 marchands, soit 39% de l'offre. Le territoire offre une activité variée en fonction des saisons avec plus de 100 activités répertoriées sur le territoire dont deux activités leaders : la pratique du ski et du vélo. C'est la première destination de l'Isère avec 2,5 millions de nuitées par an représentant 240 millions d'euros de chiffres d'affaires représentant 5 712 emplois directs et indirects en saison hivernale. La fréquentation est de 60% des nuitées en hiver et 34% en été.

Fort de cette analyse et après des échanges en commissions communautaires, la Communauté de communes de l'Oisans s'est fixée à court et moyen terme de relever les défis suivant :

- Renforcer et développer l'offre vélo du territoire, pour faire de l'Oisans une destination vélo d'exception,
- Renouveler et dynamiser l'offre en hébergements touristiques en stations comme en vallées,
- Renforcer et développer une offre montagne plurielle et contrastée.

Il précise que le projet de développement touristique est mené en concertation avec l'ensemble des partenaires du territoire : EDF, le Conseil Départemental de l'Isère, le Parc National des Écrins, le CDDRA, Oisans Tourisme ainsi que les onze offices du tourisme du territoire, les associations, les socio-professionnels du territoire qui ont travaillé à l'élaboration de notre diagnostic et qui sont sollicités en continu afin d'avoir des actions cohérentes et efficientes sur le territoire.

Le Président propose d'élaborer la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans à l'appel à projet espace valléens 2014-2020 de la manière suivante :

- S'inscrire dans la continuité de la démarche de réflexion en place, à travers l'étude Tourisme,
- Partager et approfondir avec les acteurs institutionnels et professionnels le projet de développement de l'Oisans,
- Ecrire ensemble la candidature espace valléen de la Communauté de communes de l'Oisans.

Le président propose, ainsi, d'approuver la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans à l'appel à projet d'aide à l'élaboration de la candidature espace valléen 2014-2020 ainsi que son plan prévisionnel de financement et la sollicitation financière au FEDER d'un montant de 26 898,16 € HT, dont figurent les détails dans le dossier de demande annexé.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE l'appel à projet à l'élaboration de la candidature de la Communauté de communes de l'Oisans comme espace valléen du POIA 2014-2020,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel et le montant du FEDER sollicité par la communauté de communes dans le cadre de sa demande de subvention pour l'ingénierie d'accompagnement POIA,

Communauté de Communes de l'Oisans
www.oisans.com
SIRET 243 800 745 00157

Siège
BP 50 – 2 chemin Château Gagnière – 38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 11 01 00 – Fax 04 76 11 01 66

Services 2 Alpes
46 avenue de la Muzelle BP 5 – 38860 Les Deux Alpes
Tél. 04 76 79 29 29 – Fax 04 76 79 50 91

Nos impressions sont produites par fabrègue imprimeur utilisant DIPRON 99 WT

Envoyé en préfecture le 07/07/2015
Reçu en préfecture le 07/07/2015
Affiché le
ID : 036-243800745-20150702-CCO_BO_2015_069-DE

AUTORISE le président à déposer la candidature auprès des services concernés et à signer toutes autres pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette candidature.

AUTORISE le Président à signer tous les documents s'y rattachant.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

Le Président,
Christian PICHOUD
Maire du ~~Freney~~ d'Oisans

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt

en Préfecture le .....

et de sa publication ou de sa notification le .....

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes de l'Oisans, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Communauté de Communes de l'Oisans
www.ccoisans.fr
SIRET 243 800 745 00107

Siège
BP 50 – 2 chemin Château Gagnière – 38520 Bourg d'Oisans
Tél. 04 76 11 01 09 – Fax 04 76 11 01 85

Services 2 Alpes
48 avenue de la Muzelle BP 5 – 38860 Les Deux Alpes
Tél. 04 76 79 20 25 – Fax 04 76 79 50 91

Nos imprimés sont produits par l'atelier imprimerie adhérent IMPRIM'VERT

LES COURRIERS DE SOUTIEN DES PARTENAIRES

CDDRA Alpes Sud Isère
Page 102

EDF
Page 103

Parc National des Écrins
Pages 104

Isère tourisme
Page 106

Allemont
Ambel
Auris en Oisans
Avignonet
Beaufin
Besse en Oisans
Bresson
Brié et Angonnes
Champ sur Drac
Champagnier
Chantelouve
Château Bernard
Chichilianne
Cholonge
Clavans en Haut Oisans
Clelles
Cognet
Cordéac
Cornillon en Trièves
Corps
Entraigues
Gresse en Vercors
Herbeys
Huez
Jarrie
La Garde
La Morte
La Motte d'Avellans
La Motte Saint Martin
La Mure
La Salette Fallavaux
La Salle en Beaumont
La Valette
Laffrey
Lalley
Lavaldens
Lavars
Le Bourg d'Oisans
Le Freney d'Oisans
Le Monestier du Percy
Le Percy
Le Périer
Les Côtes de Corps
Livet Gavet Riouperoux
Marcieu
Mayres-Savel
Mens
Mizoën
Monestier d'Ambel
Monestier de Clermont
Mont de Lans
Montchaboud
Montaynard
Nantes en Ratier
Notre Dame de Commiers
Notre Dame de Mésage
Notre Dame de Vaulx
Oris en Rattier
Ornon
Oulles
Oz en Oisans
Pellafol
Pierre Châtel
Ponsonnas
Prébois
Prunières
Quet en Beaumont
Roissard
Saint Andéol
Saint Arey
Saint Barthélemy de Séchilienne
Saint Baudille et Pipet
Saint Christophe en Oisans
Saint Georges de Commiers
Saint Guillaume
Saint Honoré
Saint Jean de Vaulx
Saint Jean d'Hérans
Saint Laurent en Beaumont
Saint Martin de Clelles
Saint Martin de La Cluze
Saint Maurice en Trièves
Saint Michel en Beaumont
Saint Michel Les Portes
Saint Paul lès Monestier
Saint Pierre de Méaroz
Saint Pierre de Mésage
Saint Sébastien
Saint Théoffrey
Sainte Luce
Séchilienne
Siévoz
Sinard
Sousville
Susville
Treffort
Tréminis
Valbonnais
Valjouffrey
Vaujany
Vaulnaveys le Bas
Vaulnaveys le Haut
Venoso
Villard Notre Dame
Villard Reculas
Villard Reymond
Villard Saint Christophe
Vizille

RhôneAlpes Région
CONTRAT DÉVELOPPEMENT DURABLE
ALPES SUD ISÈRE

Le 12 août 2015 à Vizille

Communauté de Communes de l'Oisans
Monsieur Christian PICHOUD
2 chemin Château Gagnière
BP50
38520 LE BOURG D'OISANS

OBJET : Soutien à la candidature « Espace valléen » de la Communauté de communes de l'Oisans

Monsieur le Président,

Associé à votre démarche d'élaboration de candidature aux « espaces valléens », le CDDRA Alpes Sud Isère a contribué, avec de nombreux acteurs du territoire, à construire une stratégie de développement économique et touristique pertinente pour ces six prochaines années.

La candidature de la communauté de communes au « espace valléen » est une opportunité formidable pour asseoir son développement touristique et contribuer ainsi à diversifier son offre d'activité et accroître sa visibilité et sa fréquentation.

La stratégie de la communauté de communes s'inscrit pleinement dans les objectifs du CDDRA et du nouveau programme LEADER Oisans-Trièves-Matheysine, en particulier sur la valorisation des ressources locales.

Ainsi je souhaite vous assurer du soutien complet du CDDRA et de la volonté de mettre en cohérence les programmes présents sur le Sud Isère pour contribuer au bon développement de nos territoires.

Guillaume GONTARD
Chef de projet local du CDDRA

CDDRA Alpes Sud Isère
88 rue Emile Cros
38220 Vizille
T. 04 76 78 86 38
F : 04 76 78 87 37
cddra@alpes-sud-isere.fr
www.alpes-sud-isere.fr

Communauté de Communes Oisans

Direction Production Ingénierie Hydraulique
Unité de Production Alpes

37, Rue Diderot
F-38040 GRENOBLE

Tél : +33 (0)4 76 20 97 50
Fax : +33 (0)4 76 20 97 20

Monsieur le Président
de la Communauté de Communes de l'Oisans
B.P. 50
2, chemin Château Gagnière

38520 BOURG D'OISANS

ARRIVÉE COURRIER
31 AOUT 2015

Vos références
Nos références EM-DIR-2015-LP-IU-00085
Interlocuteur C. LALLEMENT
Objet **Candidature de l'Oisans à l'appel à projet Espaces Valléens**

Grenoble, 25 AOUT 2015

Monsieur le Président,

EDF, Unité de Production Alpes, exploite seize centrales hydroélectriques dont la plus puissante de France Grand'Maison et trois grands barrages sur le territoire de l'Oisans. Nous avons toujours veillé à intégrer la dimension sociétale de notre activité au plus près du territoire, nous inscrivant ainsi pleinement dans la composante sociétale de la politique de Développement Durable du Groupe EDF.

Nous sommes fiers de constater que les retombées économiques de l'hydroélectricité ont largement contribué au développement touristique du territoire de l'Oisans et nous partageons votre ambition de poursuivre durablement ce développement dans le respect de l'environnement et de la compétitivité de chaque activité.

C'est pourquoi nous nous sommes naturellement associés à la démarche que vous conduisez de candidature à l'appel à projet Espaces Valléens. Nous apprécions la qualité du travail effectué dans la préparation de ce dossier et nous vous assurons de notre meilleur soutien.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent PEROTIN
Directeur de l'Unité de Production Alpes

Parc national des Ecrins

Objet
Candidature Espace Valléen Oisans

Monsieur Christian Pichoud
Président de la Communauté de communes de l'Oisans
2, chemin Château Gagnière
38 520 Bourg d'Oisans

Suivi par
Pierrick Navizet
Tél : 04 92 40 20 61

Date
Gap, le 28 août 2015

Monsieur le Président,

La communauté de communes de l'Oisans élabore sa candidature à l'appel à projets « Espaces Valléens ». Je tiens à affirmer le soutien entier de l'établissement du Parc national des Ecrins au dossier déposé par votre collectivité auprès des Régions et de l'État.

En effet, 11 communes du parc national sont concernées par le périmètre du futur Espace Valléen de l'Oisans. Nous sommes particulièrement heureux de la prise en compte des orientations de la Charte du Parc dans les futures actions proposées par ce programme.

Les enjeux de diversification touristique et les besoins exprimés par les communes dans le programme d'actions de la Charte ont été globalement pris en compte dans le schéma stratégique de l'Espace Valléen, qui nous a été présenté à l'occasion du dernier comité de pilotage et du comité des financeurs.

A titre d'illustration, voici quelques exemples illustrants la cohérence entre la stratégie opérationnelle de l'Espace Valléen et la Charte du Parc.

Le premier enjeu d'aménagement durable de l'Oisans prend en compte la problématique de « réhabilitation de l'immobilier touristique ». Ceci peut s'appliquer à l'accompagnement de projets liés aux refuges, à l'hôtellerie et aux hébergements ruraux. Le défi de la mobilité touristique et de l'optimisation des transports est également pris en considération.

Le second enjeu, « développement d'activités en cohérence avec l'identité et les potentialités de l'Oisans » fait également écho aux orientations du Parc national. Ainsi, nous proposons d'étudier avec vous la place qui pourrait être accordée à la valorisation du Parc national au sein de la future « maison du cycle et de l'Oisans ». Plus généralement, le volet opérationnel de l'espace valléen pourrait nous aider à prendre en compte la création de cette maison dans la redéfinition du positionnement de l'actuelle maison du Parc située au Bourg d'Oisans.

Les travaux qui seront engagés autour de « l'animation et la structuration de l'offre de randonnée » répondent également aux enjeux de développement de l'itinérance tels qu'ils sont portés par le Parc national au travers de son schéma de sentiers, de son portail de valorisation Rando Ecrins et de son programme « Grand Tour des Ecrins (2015-2018) ». La valorisation « d'activités verticales identitaires de la montage » va également dans le sens de la Charte et des travaux de la convention alpinisme et escalade que le Parc anime avec un grand nombre d'acteurs.

Parc national des Ecrins | Domaine de Charance • 05000 Gap
Tél. +33 (0)4 92 40 20 10 • Fax : +33 (0)4 92 52 38 34
www.ecrins-parcnational.fr • info@ecrins-parcnational.fr

Communauté de Communes Oisans

Les travaux projetés sur la « mise à niveau et la constitution de bouquets d'offres » dans les vallées de l'Oisans devraient répondre au défi de dynamisation des vallées du Ferrand, de la Lignare et du Vénéon. Vallées pour lesquelles un repositionnement et un nouvel élan de diversification touristique sont nécessaires.

La Communauté de communes et les communes pourront également compter sur l'accompagnement du Parc national pour la mise en œuvre du futur programme Espace Valléen. Nous poursuivrons notre implication dans la gouvernance de l'Espace Valléen et, au cas par cas, nous pourrons étudier avec vous la mobilisation d'une ingénierie et d'une expertise de porter à connaissance lorsque les opérations concerneront le territoire et les missions du Parc national.

Aussi, je vous renouvelle le soutien du Parc national. Je souhaite vivement que votre candidature recevra une accueil favorable de la part des Régions et du commissariat de massif.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Le Directeur

PARC NATIONAL DES ECRINS

Bertrand Galtier

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Oisans

Monsieur Christian Pichoud
Président de la Communauté de Communes de l'Oisans
2 chemin Château Gagnière
BP 50
38520 Le Bourg-d'Oisans

Grenoble, le 28 août 2015

Affaire suivie par : Fabrice Aubouy
Isère tourisme – Pôle « aménagement et développement »
Tél. : 04 76 00 36 31– fabrice.aubouy@isere-tourisme.com
Réf. : DAT/ITO/FA 0815-108

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 10 aout 2015, vous me faites part des orientations portées par votre Communauté de Communes pour la candidature à un contrat « espace valléen ».

La stratégie portée par votre territoire répond pleinement aux enjeux touristiques identifiés lors de l'élaboration du « schéma de développement diversifié du massif de l'Oisans », accompagné étroitement par Isère Tourisme dans le cadre de la politique contractuelle portée par le Département entre 2010 et 2015, et qui a fédéré les communes de l'ensemble du canton.

Cette candidature est une nouvelle étape pour diversifier l'offre touristique de l'Oisans et conforter son activité hivernale, avec en particulier la valorisation du potentiel « cyclo », la réhabilitation de l'immobilier de loisirs, et le développement d'activités identitaires, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Dans le cadre de ses missions, Isère Tourisme est à votre écoute pour poursuivre son accompagnement, sur les champs de l'expertise et de la promotion.

Souhaitant que cette candidature soit retenue, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente
p.o.

Chantal Carlioz

LES ANNEXES FINANCIERES ET TECHNIQUES

La Maquette financière
Page 108

La Synthèse des moyens
Page 109

La Liste des participants à l'élaboration de la candidature Espace valléen
Page 110

La Maquette financière

FICHES ACTIONS	COUT TOTAL DE L'ACTION	CONTRIBUTIONS PUBLIQUES ET TERRITORIALES										CONTRIBUTIONS PRIVEES OU AUTRES	
		POIA		REGION Rhône-Alpes		ETAT		DEPARTEMENT Isère		Bloc communal (Communes + EPCI)		Taux	Montant
		Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant		
FA 1 - Création de la « Maison du cycle et de l'Oisans », pour un accueil 2.0	2 130 000 €	20%	426 000 €	15%	319 500 €	10%	213 000 €	25%	532 500 €	20%	426 000 €	10%	213 000 €
FA 2 - Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans	6 475 000 €	20%	1 295 000 €	20%	1 295 000 €	5%	323 750 €	30%	1 922 428 €	20%	1 315 073 €	5%	323 750 €
FA 3 - Information, communication et promotion de la filière « cycle »	100 000 €	25%	25 000 €	25%	25 000 €	0%	0 €	0%	0 €	50%	50 000 €	0%	0 €
FA 4 - Hébergement touristique de loisirs – Accompagnement des partenaires dans la réhabilitation de leur biens immobiliers	105 000 €	25%	26 250 €	25%	26 250 €	25%	26 250 €	0%	0 €	20%	21 000 €	5%	5 250 €
FA 5 - Hébergement touristique de loisirs – Accompagnement à la re-commercialisation	90 000 €	25%	22 500 €	25%	22 500 €	25%	22 500 €	0%	0 €	20%	18 000 €	5%	4 500 €
FA 6 - Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers	115 000 €	25%	28 750 €	25%	28 750 €	25%	28 750 €	0%	0 €	20%	23 000 €	5%	5 750 €
FA 7 - Structuration et animation de l'offre « randonnée et activités verticales »	100 000 €	25%	25 000 €	20%	20 000 €	0%	0 €	10%	10 000 €	45%	45 000 €	0%	0 €
FA 8 - Valorisation et porter à la connaissance des clientèles le patrimoine pluriel des vallées de l'Oisans	150 000 €	25%	37 500 €	20%	30 000 €	0%	0 €	10%	15 000 €	45%	67 500 €	0%	0 €
FA 9 - Mise à niveau et animation d'un bouquet d'offres d'activités complémentaires, par filière et par vallée	200 000 €	25%	50 000 €	20%	40 000 €	0%	0 €	10%	20 000 €	40%	80 000 €	5%	10 000 €
FA 10 - Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans	135 000 €	45%	60 750 €	20%	27 000 €	0%	0 €	0%	0 €	30%	40 500 €	5%	6 750 €
FA 11 - Mobilités et optimisation des transports	310 000 €	20%	62 000 €	20%	62 000 €	5%	15 500 €	20%	62 000 €	35%	108 500 €	0%	0 €
FA 12 - Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen	45 000 €	80%	36 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	9 000 €	0%	0 €
Total montant / % global de financement	**9 955 000 €**	**21,0%**	**2 094 750 €**	**19,0%**	**1 896 000 €**	**6,3%**	**629 750 €**	**25,7%**	**2 561 928 €**	**22,1%**	**2 203 573 €**	**5,7%**	**569 000 €**

PREVISIONNEL

FICHES ACTIONS	ETP		BUDGET		TOTAL
			INVESTISSEMENT TOTAL	FONCTIONNEMENT SUR 3 ANS	
FA 1 - Création de la « Maison du cycle et de l'Oisans », pour un accueil 2.0	Chargé(e) de mission Economie CCO - 0,2 ETP		2 100 000 €	30 000 €	2 130 000 €
FA 2 - Structuration et aménagement du territoire à travers le projet cycle Oisans	Chargé(e) de mission Tourisme CCO - 0,2 ETP		6 450 000€	25 000 €	6 475 000 €
FA 3 - Information, communication et promotion de la filière « cycle »	Oisans Tourisme - 0,5 ETP		-	100 000 €	100 000 €
FA 4 - Hébergement touristique de loisirs – Accompagnement des partenaires dans la réhabilitation de leur biens immobiliers	1 ETP		30 000 €	75 000 €	105 000 €
FA 5 - Hébergement touristique de loisirs – Accompagnement à la re-commercialisation			15 000 €	75 000 €	90 000 €
FA 6 - Mobilisation des propriétaires et des employeurs pour répondre aux besoins en logements saisonniers	1 ETP		10 000 €	105 000 €	115 000 €
FA 7 - Structuration et animation de l'offre « randonnée et activités verticales »	Mutualisé sur la FA n°12		100 000 €	Mutualisé sur la FA n°12	100 000 €
FA 8 - Valorisation et porter à la connaissance des clientèles le patrimoine pluriel des vallées de l'Oisans			150 000 €		150 000 €
FA 9 - Mise à niveau et animation d'un bouquet d'offres d'activités complémentaires, par filière et par vallée			200 000 €		200 000 €
FA 10 - Développement d'un outil numérique pour informer, promouvoir et commercialiser les offres de la destination de l'Oisans	Prestation extérieure		90 000 €	45 000 €	135 000 €
FA 11 - Mobilités et optimisation des transports	Chargé(e) de mission Environnement CCO - 0,2 ETP		250 000 €	60 000 €	310 000 €
FA 12 - Gouvernance : coordination et animation de l'Espace valléen	1 ETP		-	45 000 €	45 000 €
TOTAL	**ETP recrutés : 3,5 ETP**	**ETP internes CCO : 0,6 ETP**	**9 395 000 €**	**560 000 €**	**9 955 000 €**

PREVISIONNEL

LA LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DE LA CANDIDATURE ESPACE VALLEEN

M. Jean-Hervé AMELLER, Vice-président au SERACO
M. Michel ARNAUD, EDF UP Alpes
M. Fabrice AUBOUY, Chargé de développement à Isère tourisme
Mme Catherine BALESTRA, Communauté de communes de la Matheysine du pays de Corps et des vallées du Valbonnais
M. Pierre BALME, Maire de Venosc et Vice-président en charge de l'environnement
Mme Nicole BARRAL, Vice-présidente d'Alpe d'Huez Tourisme
Mme Annick BASSET, Directrice de l'Office de tourisme de Vaujany
Mme Marianne BENOIT, Chef de secteur Oisans au Parc National des Écrins
Mme Valery BERNODAT-DUMONTIER, Adjointe au Maire d'Huez
M. Olivier BOURSIER, Bureau d'études Alp'Evasion
Mlle Vanessa CHANCA, Chargée de mission projet de territoire à la Communauté de communes de l'Oisans
Mme Céline CROUZET, Bureau d'études Alp'Evasion
M. Benoit DELHORME, EDF « Une rivière, un territoire »
M. Patrick DOLCI, Elu de Besse en Oisans
M. Laurent DUNET, Bureau d'études Alp'Evasion
Mme Nicole FAURE, Elue à la Communauté de communes de l'Oisans
M. Yves GENEVOIS, Président d'Oisans Tourisme et vice-président en charge de l'économie et du tourisme à la Communauté de communes de l'Oisans
M. André GONDOLO, Bureau d'études Altéa
M. Patrick HOLLEVILLE, Maire de St Christophe en Oisans
Mme Alison LACROIX, Directrice de l'Office de tourisme d'Auris en Oisans
Mme Delphine LAVAU, Animatrice du CDDRA Alpes Sud Isère
Mme Chrystel LE QUANG, Vice-présidente en charge du social à la Communauté de communes de l'Oisans
M. Manuel LENAS, EDF « Une rivière, un territoire »
Mme France LOUBET, Chargée de mission économie et social à la Communauté de communes de l'Oisans
M. Florent MALTERRE, Directeur général des services de la Communauté de communes de l'Oisans
Mlle Charline MARCHÉ, Chargée de mission SCOT à la Communauté de communes de l'Oisans
M. Pierrick NAVIZET, Chargée de mission tourisme au Parc National des Écrins
M. Jean-Remy OUGIER, Maire de Besse en Oisans
M. Christian PICHOUD, Président de la Communauté de communes de l'Oisans
Mme Cécile PICOT, Chargée de mission tourisme au CDDRA Alpes Sud Isère
Mme Sylvie RICHARD, Alpe d'Huez Tourisme
M. André SALVETTI, Maire du Bourg d'Oisans
Mme Laure SOUBRIER, Adjointe à l'urbanisme à la Mairie du Bourg d'Oisans
Mme Caroline SILLON, Directrice d'Oisans Tourisme
Mme Chantal THEYSSET, Maire de Villard Reymond
Mme Christine VIEUX, Directrice de l'Office de tourisme de Saint Christophe en Oisans

CANDIDATURE DE L'OISANS AUX ESPACES VALLEENS

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS
2 chemin Château Gagnière
BP 50
38520 LE BOURG D'OISANS
Tél. : 04 76 11 01 09
Fax. : 04 76 11 01 65
accueil@ccoisans.fr

WWW.CCOISANS.FR